

# **Évaluation de l'initiative de la nouvelle économie (INÉ)**

Rapport final

21 août 2009



## AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

### INITIATIVE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

---

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est l'organisme fédéral qui encourage et appuie la recherche et la formation en milieu universitaire, ainsi que la mobilisation des connaissances en sciences humaines. Grâce à ses programmes et à ses politiques, le CRSH favorise les plus hauts niveaux d'excellence en recherche au Canada et facilite le partage des connaissances entre les disciplines, les universités et tous les secteurs de la société.

Dans le cadre du plan du gouvernement du Canada visant à renforcer l'éducation, la recherche et l'innovation en 2000, une enveloppe de financement de 100 millions de dollars répartis sur cinq ans a été octroyée au CRSH afin de mettre sur pied l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ). L'INÉ, une initiative de recherche ciblée, comportait des mécanismes visant à favoriser l'excellence des travaux de recherche sur la nouvelle économie, en particulier sur les méthodes de recherche multisectorielles et multidisciplinaires, et ce en vue de diffuser les résultats de la recherche aux équipes de recherche et aux partenaires non académiques; de contribuer à la prise de décisions éclairées dans les secteurs public et privé; et, de créer un environnement propice à la formation des étudiants.

Tel que précisé dans le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) de l'INÉ, une évaluation sommative à phases multiples a été réalisée de 2007 à 2009 afin d'examiner la conception, la prestation et la pertinence globale, les réalisations et les résultats du programme, y compris la qualité des résultats de la recherche en tenant compte des objectifs du programme, ainsi que les leçons apprises. L'INÉ est maintenant terminée et l'évaluation sommative a pour but de favoriser l'apprentissage organisationnel en plus de rendre compte des résultats et des impacts de la recherche financée en sciences humaines. Par exemple, la création d'une base de connaissances portant sur les compétences d'une main d'œuvre hautement qualifiée pour une économie innovatrice (c'-à-d., l'Initiative de recherche de l'INÉ sur les compétences RHDCC-IC-CRSH [http://www.ic.gc.ca/eic/site/eas-aes.nsf/fra/h\\_ra01877.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/eas-aes.nsf/fra/h_ra01877.html)).

Sous l'égide de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ), le CRSH a façonné tout un éventail de mécanismes de soutien. Ces programmes sont maintenant terminés et le présent rapport d'évaluation a pour but d'en présenter les résultats. Mieux comprendre l'impact de la recherche et ses répercussions pour la communauté des chercheurs financés est une priorité du CRSH. La présente évaluation qui est fondée sur des résultats provenant de plusieurs sources, a démontré la valeur de l'investissement ciblé pour la recherche concertée de grande qualité, l'établissement d'une vaste gamme de partenariats avec des organismes non universitaires, la diffusion accrue des connaissances à des auditoires non universitaires et les retombées positives liées à la formation et à l'apprentissage des étudiants. Ces constatations laissent présager qu'effectivement, le financement du CRSH influence le milieu de la recherche universitaire en ayant un impact sur la communauté des chercheurs, en plus de favoriser l'émergence de résultats de recherche.

Les principales conclusions de cette évaluation ont également permis de tirer huit leçons des constatations qui contribueront à éclairer les initiatives du CRSH en cours ou à venir. Ainsi, la direction du CRSH est d'avis que les éléments de conception uniques de l'INÉ, de même que le soutien organisationnel, a joué un rôle important dans la réalisation d'excellentes activités de recherche sous l'égide de l'INÉ. Dans le *sommaire de sa réponse*, la direction présente ses réflexions quant à la manière dont ces leçons pourraient être mises en application au moyen d'initiatives actuelles ou futures.

L'évaluation a été effectuée par des conseillers indépendants de la firme R.A. Malatest & Associates Ltd avec la collaboration de Natalie Kishchuk de Research & Evaluation Inc., sous la supervision de la Division du rendement organisationnel et de l'évaluation du CRSH. J'aimerais remercier l'équipe externe de Malatest (Natalie Froese, Suzanne Bélanger et Chris Boughton) et Natalie Kishchuk. Leur professionnalisme et leur engagement ont été des plus appréciés. Bien que de nombreuses personnes (certaines étant mentionnées ci-dessous) aient offert leur contribution, il faut souligner que les opinions exprimées dans le cadre de cet examen sont celles de l'équipe externe et qu'elles ne reflètent pas nécessairement la position officielle du CRSH.

Je remercie particulièrement toutes les personnes qui ont offert leurs commentaires et conseils tout au long de l'évaluation, et qui ont mené des activités de suivi (p.ex. la préparation de la réponse de la direction). L'équipe d'évaluation a été habilement appuyée par le personnel de la Division du rendement organisationnel et de l'évaluation et celui de la Division des programmes stratégiques et des initiatives conjointes du CRSH, notamment Nicole Michaud, Courtney Amo, Shannon Clark-Larkin, Murielle Gagnon, Éric Bastien et Gail Zboch.

Bien qu'ils soient trop nombreux pour que je les nomme tous, j'aimerais remercier les chercheurs, les partenaires et les étudiants de la communauté de la recherche qui ont donné leur temps et leurs idées à cette évaluation. Dans un monde où les demandes d'information abondent, leurs points de vue ont été les bienvenus.

Finalement, j'aimerais souligner la justesse des conseils des membres du comité consultatif sur l'évaluation de l'Initiative de la nouvelle économie, composé de Gisèle Yasmeen, Gordana Krcevinac, Éric Bastien, André Plourde de l'University of Alberta, William (Bill) Reimer de l'Université Concordia, Fred Carden du CRDI et Karen Grant de l'University of Manitoba. Je souhaite remercier tout particulièrement Gordana Krcevinac, dont la présence au comité consultatif et la connaissance préalable de l'INÉ, ont été des atouts précieux au succès du processus d'évaluation.

Enfin, c'est la collaboration consciencieuse et respectueuse de tous et chacun qui a rendu possible cette évaluation.

Wayne MacDonald  
Directeur, Rendement organisationnel et évaluation  
Conseil de recherches en sciences humaines

# ***ÉVALUATION DE L'INITIATIVE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE (INÉ)***

Rapport final

Présenté par :  
R.A. Malatest & Associates Ltd.

Avec la collaboration de :  
Natalie Kishchuk : Recherche et évaluation inc.

Présenté au :  
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada  
(CRSH)

le 21 août 2009

# Table des matières

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>I</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1 PROFIL DE L'INITIATIVE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE .....	1
1.2 STRATÉGIE D'ÉVALUATION .....	2
1.3 STRUCTURE DU RAPPORT ET FACTEURS À CONSIDÉRER .....	3
<b>2. CONCEPTION ET ADMINISTRATION DU PROGRAMME .....</b>	<b>5</b>
2.1 CONCEPTION ET PRESTATION INSPIRÉES DES PROGRAMMES EXISTANTS .....	5
2.2 ADMINISTRATION SENSIBLE AUX BESOINS DU PROGRAMME .....	8
2.3 SOMMAIRE DE LA CONCEPTION ET DE L'ADMINISTRATION DU PROGRAMME .....	9
<b>3. EXCELLENCE EN RECHERCHE .....</b>	<b>10</b>
3.1 LES PROJETS DE L'INÉ ONT DONNÉ LIEU À PLUSIEURS RÉSULTATS .....	10
3.1.1 Contributions selon les mécanismes de financement et les thèmes de l'INÉ .....	10
3.1.2 Types de contributions .....	12
3.2 COMPARAISON AVEC LES SUBVENTIONS ORDINAIRES DE RECHERCHE .....	15
3.3 EXCELLENCE EN RECHERCHE DES PROJETS DE L'INÉ .....	17
3.3.1 Publications dans les revues savantes d'articles révisés par les pairs .....	17
3.3.2 Partenariats, réseautage et collaboration .....	19
3.4 CONTRIBUTION À L'EXCELLENCE ET À L'INNOVATION EN RECHERCHE .....	20
3.4.1 Éléments qui ont contribué à l'excellence et à l'innovation .....	20
3.4.2 Défis ayant nui à la réalisation de l'excellence et de l'innovation en recherche ...	21
3.5 SOMMAIRE DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE .....	23
<b>4. PARTENARIATS NON UNIVERSITAIRES .....</b>	<b>25</b>
4.1 SOUTIEN DES PARTENAIRES UNIVERSITAIRES ET NON UNIVERSITAIRES OBTENU POUR LES PROJETS DE L'INÉ .....	25
4.1.1 Appui recueilli auprès des partenaires .....	25
4.1.2 Incidence de l'appui des partenaires sur les activités du projet .....	27
4.2 DIVERS PARTENARIATS NON UNIVERSITAIRES POUR LES PROJETS DE L'INÉ .....	28
4.2.1 Nombre et nature des partenariats non universitaires .....	28
4.2.2 Liens et partenariats avec les organismes externes au CRSH .....	31
4.2.3 Incidence de l'appui des partenaires non universitaires sur les activités de recherche .....	32
4.3 ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS NON UNIVERSITAIRES FÉCONDS .....	33
4.3.1 Partenaires non universitaires féconds .....	33
4.3.2 Éléments ayant contribué à la réussite des partenariats non universitaires .....	35
4.3.3 Obstacles nuisant au développement de partenariats non universitaires .....	36
4.4 SOMMAIRE DES PARTENARIATS NON UNIVERSITAIRES .....	38
<b>5. FORMATION DE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ .....</b>	<b>40</b>
5.1 PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS ET D'AUTRES APPRENANTS À L'INÉ .....	40
5.2 AVANTAGES POUR LES ÉTUDIANTS ET LES AUTRES APPRENANTS DÉCOULANT DE L'INÉ .....	42
5.2.1 Participation aux activités de recherche et de diffusion des résultats .....	43
5.2.2 Mentorat offert par les chercheurs et les partenaires .....	45
5.2.3 Incidence sur les autres compétences .....	47

5.3	CONTRIBUTION À LA CAPACITÉ DE RECHERCHE SUR LA NOUVELLE ÉCONOMIE .....	49
5.3.1	Effet de la participation à l'INÉ chez les étudiants .....	49
5.3.2	Les étudiants issus de l'INÉ dans la population active.....	50
5.4	SOMMAIRE DE LA FORMATION DE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ.....	52
<b>6.</b>	<b>MOBILISATION DES CONNAISSANCES.....</b>	<b>54</b>
6.1	INTÉGRATION DE LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES AUX PROJETS DE RECHERCHE SUBVENTIONNÉS .....	54
6.1.1	Activités de mobilisation des connaissances .....	54
6.1.2	Communication des résultats de recherche aux partenaires et aux utilisateurs éventuels .....	56
6.2	PREUVE DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES.....	58
6.2.1	Utilisation des résultats au sein des organismes des partenaires non universitaires.. .....	59
6.2.2	Incidence des résultats de recherche sur les organismes des partenaires non universitaires .....	60
6.3	OUTILS ET PROCESSUS DU CRSH RELATIFS À LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES	62
6.3.1	Sensibilisation aux mécanismes du CRSH visant la mobilisation des connaissances .....	62
6.3.2	Conférences dans le cadre de l'INÉ .....	64
6.3.3	Portail Web K-Net de l'INÉ .....	65
6.4	ÉLABORATION DE PLANS DE MOBILISATION EFFICACES DES CONNAISSANCES NON UNIVERSITAIRES .....	66
6.4.1	Éléments qui contribuent à la mobilisation des connaissances non universitaires	66
6.4.2	Obstacles nuisant à la mobilisation des connaissances.....	68
6.5	SOMMAIRE DE LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES.....	70
<b>7.</b>	<b>PERTINENCE GLOBALE DE L'INÉ .....</b>	<b>71</b>
7.1	CONTRIBUTION DU FINANCEMENT DE L'INÉ À LA RÉALISATION DE LA RECHERCHE ...	71
7.2	LE CRSH EN TANT QU' ADMINISTRATEUR DE L'INÉ ET SOLUTIONS DE RECHANGE .....	73
7.3	PERCEPTIONS À L'ÉGARD DU BESOIN POUR LA RECHERCHE SUR LA NOUVELLE ÉCONOMIE.....	74
7.4	SOMMAIRE DE LA PERTINENCE GLOBALE DE L'INÉ ET DU BESOIN CONTINU POUR LA RECHERCHE SUR LA NOUVELLE ÉCONOMIE .....	75
<b>8.</b>	<b>CONCLUSION ET LEÇONS APPRISSES .....</b>	<b>77</b>
8.1	CONCLUSION .....	77
8.2	LEÇONS APPRISSES .....	77
8.3	RÉFLEXION .....	82
	<b>DOCUMENTS CITÉS DANS LE RAPPORT.....</b>	<b>I</b>
	<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>II</b>
	<b>ANNEXE A : MODÈLE LOGIQUE DE L'INÉ.....</b>	<b>III</b>
	<b>ANNEXE B : MATRICE DE COLLECTE DES DONNÉES .....</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXE C : PRIX ET EXCELLENCE EN RECHERCHE .....</b>	<b>XII</b>

## Liste des acronymes

AR	Alliances de recherche
CGRR	Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
DMC	Division de mobilisation des connaissances
IC	Initiative conjointe
INÉ	Initiative de la nouvelle économie
IRC	Initiatives de recherche concertée
K-Net	Knowledge Network (portail Web)
ONG	Organisme non gouvernemental
SD	Subventions de développement
SOR	Subventions ordinaires de recherche
SR / SR-INÉ	Subventions de recherche de l'INÉ
SSP	Subventions de sensibilisation du public (autrefois Subventions de diffusion)

---

## SOMMAIRE

---

Le présent rapport est le dernier livrable d'une évaluation sommative à phases multiples de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ) du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). L'évaluation a été réalisée par R.A. Malatest & Associates Ltd., avec la collaboration de Natalie Kishchuk : Recherche et évaluation inc.

### Introduction

Dans le cadre du plan du gouvernement du Canada visant à renforcer l'éducation, la recherche et l'innovation, le ministre des Finances a annoncé, en 2000, une nouvelle enveloppe de financement de la recherche de 100 millions de dollars répartis sur cinq ans, destinée au CRSH afin de mettre sur pied l'INÉ. Cette initiative de cinq ans visait à améliorer les connaissances au sujet des changements et des dynamiques de cette nouvelle réalité et à optimiser notre capacité d'en profiter et d'influencer l'avenir pour le bien public.

Suite à une vaste consultation menée en 2001, le CRSH a mis en œuvre l'INÉ, un ensemble de programmes de financement de la recherche sur la nouvelle économie. Au lieu de prescrire une définition arrêtée de la notion de « nouvelle économie », l'INÉ a laissé place à une vaste gamme de sujets de recherche répartis sous quatre thèmes: enjeux de la nouvelle économie, gestion et entrepreneuriat, éducation et apprentissage continu.

Afin de parvenir à des résultats significatifs, les objectifs généraux de l'INÉ étaient les suivants : 1) encourager la recherche dans le domaine de la nouvelle économie en mettant l'accent sur les approches multidisciplinaires et innovatrices afin d'approfondir notre compréhension de la nouvelle économie; 2) élargir ou développer de nouveaux partenariats de recherche auxquels participent les secteurs public, privé et sans but lucratif; et 3) contribuer à la prise de décisions dans les secteurs public et privé.<sup>1</sup> En outre, plusieurs sous-objectifs ont été définis pour cette initiative (voir la section 1.1 du présent rapport).

### Stratégie d'évaluation

Dans le cadre du plan d'évaluation du CRSH et tel que précisé dans le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) de l'Initiative, les objectifs de l'évaluation sommative de l'INÉ sont d'examiner la pertinence globale, les réalisations et les résultats du programme, y compris la qualité des résultats de la recherche en tenant compte des objectifs du programme, et de dégager des leçons apprises.

Les principaux demandeurs de cette évaluation sont : a) le Comité du rendement et de l'évaluation (CRÉ) du CRSH à qui l'évaluation est destinée afin de fournir des preuves de la réussite de l'INÉ de même que de son efficacité et de son efficacité, pour que le CRSH puisse éventuellement s'en servir comme modèle et b) les organismes centraux à qui l'évaluation fournira des preuves de la réussite de l'Initiative et éclairera les décisions à venir par rapport à des investissements analogues.

---

<sup>1</sup> *Initiative de la nouvelle économie*, présentation au Conseil du Trésor, 2001.



L'évaluation prend appui sur diverses sources de données :

- entrevues réalisées auprès d'intervenants clés (y compris les chercheurs principaux du programme d'Initiatives de recherche concertée);
- examen des documents, des dossiers et des données administratives;
- base de données sur les résultats de la recherche;
- sondages réalisés auprès de candidats, de partenaires des milieux non universitaires, d'étudiants/d'autres apprenants;
- études de cas.

La présente évaluation est fondée, dans la mesure du possible, sur la triangulation des résultats étayés par plusieurs sources de données. Cependant, chaque source des données comportait ses propres contraintes qui en ont limité l'uniformité (incidemment la triangulation). Dans la mesure du possible, les résultats sont fondés sur les sources de données administratives les plus précises ou à jour possible.

## **Sommaire des principaux résultats**

Le CRSH a rapidement mobilisé et structuré ses ressources de manière à conceptualiser, concevoir et mettre en œuvre l'Initiative de la nouvelle économie. Même si l'INÉ était inspirée des programmes réguliers du CRSH, celle-ci présentait aussi certaines caractéristiques la distinguant des programmes antérieurs. L'INÉ a suscité l'intérêt de projets susceptibles d'être financés, comme en témoigne la réponse importante aux concours (997 demandes soumises directement dans le cadre de l'INÉ et 200 par le biais du programme des Subventions ordinaires de recherche [SOR], pour un total de 460 subventions totalisant 91,1 millions de dollars). De manière générale, le programme a été administré de manière efficace et s'est révélé sensible à l'égard de l'apprentissage « sur le terrain » pendant sa durée complète, de sorte qu'il a été possible de régler les problèmes d'efficacité à mesure qu'ils ont été cernés.

Le présent rapport traite des résultats relatifs aux objectifs généraux ainsi qu'aux sous-objectifs de l'INÉ, présentés sous des thèmes généraux : l'excellence en recherche, les partenariats non universitaires, la formation de personnel hautement qualifié et la mobilisation des connaissances. La pertinence et le besoin continu de financement de la recherche sur la nouvelle économie sont également examinés dans le cadre de cette évaluation.

### **A. Excellence en recherche**

L'INÉ est à l'origine de 6 729 contributions à la recherche, dont 63 p. 100 (4 250) sont des publications de nature universitaire (un marqueur typique de l'excellence en recherche), plus particulièrement des articles de revues savantes et des présentations à des conférences. Environ le tiers des résultats produits (2 479) sont de nature non universitaire. Le réseautage et la collaboration entre les chercheurs étaient plus courants dans les projets financés par l'INÉ que dans les projets non financés, et les chercheurs des Initiatives de recherche concertée (IRC) avaient tendance à indiquer que la collaboration multidisciplinaire et internationale était un déterminant de la recherche de grande qualité. Dans certains cas, la subvention a servi de catalyseur ou de vecteur permettant d'habiliter ou d'améliorer les travaux et la réflexion.

Les discussions approfondies au sujet des Initiatives de recherche concertée (IRC) et des Alliances de recherche (AR) pendant les entrevues et les études de cas ont permis de dégager des exemples illustrant les répercussions de l'investissement dans l'excellence en recherche, et ont contribué à illustrer les types de résultats que permettait d'obtenir l'INÉ, qui dépassent les marqueurs typiques comme la publication dans les revues savantes d'articles revus par les pairs. Ces résultats comprennent une collaboration à l'échelle internationale, et plus particulièrement, l'application directe des résultats, par exemple, l'incidence dans les sphères politiques, dans le secteur public, dans les institutions, dans le milieu de la recherche et à l'étranger.

Les participants aux études de cas et d'autres personnes interrogées ont estimé que les échanges d'idées et les discussions sur les résultats effectués en personne étaient la façon la plus efficace et féconde de collaborer et incidemment de contribuer à produire des travaux de recherche universitaire de grande qualité. Ils ont néanmoins soulevé la difficulté de mettre en équilibre la production de travaux de recherche orientés par des questions (c.-à-d., appliquée) et la curiosité (c.-à-d., théorique), se retrouvant sous l'objectif d'excellence et de la recherche non universitaire de l'INÉ.

## **B. Partenariats non universitaires**

Sur les 210 rapports de recherche finaux examinés, 122 renfermaient des renseignements sur les partenaires de recherche, dont 459 étaient des organismes uniques. Les partenaires de recherche étaient répartis entre plusieurs types d'organismes (universitaires et non universitaires). Les partenariats établis dans le cadre des projets financés par l'INÉ prévoyaient, de façon générale, l'obtention d'un appui non financier au lieu d'un appui financier. Les chercheurs ont signalé que, de façon générale, les contributions des partenaires non universitaires ont eu une incidence sur leurs projets. Celle-ci s'est fait sentir plus intensément pour ce qui est de la formulation des questions de recherche, de la communication des résultats et des activités de mobilisation des connaissances. En outre, il s'est dégagé une corrélation claire et probante entre les partenaires qui ont versé une contribution financière directe pour les subventions de l'INÉ et la productivité quant au nombre et à la proportion d'extrants universitaires et non universitaires.

Les liens, les partenariats et les interactions du CRSH avec des organismes externes ont essentiellement été établis par l'entremise des mécanismes de financement d'initiatives conjointes de l'INÉ. Les initiatives conjointes ont été perçues comme fécondes en ce sens, si l'on s'en tient aux opinions formulées par les répondants clés du CRSH et des initiatives conjointes.

À la lumière des résultats de l'évaluation, il semble que le CRSH n'ait qu'une compréhension limitée de la nature et de l'envergure des partenariats non universitaires et de l'évolution de leur participation dans un projet (c.-à-d., entre la soumission de la demande et la présentation du rapport de recherche final), ce qui pourrait s'expliquer en partie par l'insuffisance des données compilées dans ce domaine. En outre, lorsqu'on les a interrogés, environ la moitié des chercheurs ne pouvait déterminer la réussite de leurs partenariats non universitaires établis pour les besoins de leur projet. Plusieurs facteurs ont probablement contribué à ces lacunes dans les connaissances, notamment les suivants : les partenaires interviennent davantage dans les phases ou étapes discrètes du projet, la nature diversifiée des partenariats (p. ex., collaborateurs par opposition à bailleurs de fonds), et le roulement fréquent du personnel ou des personnes-ressources chez l'organisme partenaire. Les participants à l'évaluation ont également relevé certains facteurs déterminants de l'établissement de partenariats non universitaires féconds,

notamment le temps, les ressources et le soutien. Les personnes interrogées dans les études de cas se sont aussi prononcées sur les difficultés relatives à la conciliation des besoins et des attentes entre la recherche universitaire et non universitaire.

### **C. Formation de personnel hautement qualifié**

Le financement de l'INÉ a permis d'appuyer 2 880 étudiants et autres apprenants, qui, selon les données fournies par les chercheurs, ont été embauchés grâce à des subventions de l'INÉ, ce qui représente plus de 25 % de l'investissement total de l'INÉ (43,7 millions de dollars). Selon les données du budget et des formulaires d'état des dépenses, pour chaque tranche de 1 000 dollars investis dans l'INÉ, 257 dollars ont été versés à des étudiants.

Les étudiants de troisième cycle et les stagiaires postdoctoraux participaient davantage aux projets de l'INÉ (en terme de contribution à la recherche) par comparaison aux étudiants de premier cycle, et il en va de même en ce qui a trait au Programme de subventions de sensibilisation du public. Quoi qu'il en soit, dans l'ensemble, les étudiants interrogés ont signalé avoir eu accès à des possibilités d'apprentissage et de mentorat et ils se disent en grande partie satisfaits de leur participation à la recherche dans le cadre de l'INÉ. En fait, 70 % des étudiants interrogés ont témoigné un niveau de satisfaction élevé par rapport à leur participation à l'INÉ, et la plupart ont estimé qu'elle avait contribué au perfectionnement de leurs compétences en recherche et autres compétences.

La plupart des étudiants interrogés ont estimé que leur participation à l'INÉ leur avait conféré un avantage par rapport à leurs pairs quant à leur cheminement de carrière. Ces résultats ont été validés pendant les entrevues d'études de cas réalisées auprès des étudiants. Cela porte à croire que parmi les projets financés, la capacité de recherche canadienne a probablement gagné en importance grâce à l'INÉ, en particulier en raison des projets de plus grande envergure réalisés dans le cadre des Initiatives de recherche concertée et des Alliances de recherche. Les chercheurs et les étudiants qui ont pris part à ces projets avaient tendance à insister sur les effets durables du projet, qui sont multiples : un nouvel ensemble de connaissances dans un domaine pertinent; un nouveau groupe d'experts en la matière, de nouveaux réseaux de collaboration; un ensemble de connaissances sur la façon de gérer et de développer des projets d'envergure, multidisciplinaires et internationaux; et une meilleure compréhension de la valeur des relations non universitaires.

### **D. Mobilisation des connaissances**

La plupart des chercheurs connaissaient les attentes du CRSH à l'égard d'une mobilisation active des connaissances au moment de la soumission de leur demande. Pour répondre à cette attente, les répondants aux sondages ont signalé une vaste gamme d'activités de mobilisation et de diffusion des connaissances, même si un plus petit nombre d'activités ont été déclarées dans les rapports de recherche finaux. La mesure dans laquelle les activités de mobilisation des connaissances ont été entreprises a été supérieure dans le cadre du Programme de subventions de sensibilisation du public, comme prévu.

Même si les chercheurs ont été en mesure de rendre compte des activités, ils ont trouvé plus difficile de faire le compte rendu de l'utilisation réelle des résultats de leurs travaux : certains chercheurs ont indiqué que la mobilisation et la diffusion des connaissances, particulièrement en ce qui a trait aux publics cibles ainsi qu'aux partenaires non universitaires, constituaient un aspect

nouveau et qu'en outre les compétences en matière de recherche requises devaient être complétées par d'autres habiletés et expériences au sein des membres de l'équipe. Un appui plus important de la part du CRSH ou d'un coordonnateur des communications subventionné aurait probablement facilité la réalisation de ces activités. En outre, les activités du CRSH relatives à la mobilisation des connaissances, y compris le portail web K-Net, n'ont pas été planifiées ou dotées de manière appropriée pour atteindre leurs objectifs.

Les partenaires non universitaires interrogés ont été mieux à même de trouver des exemples de la façon dont les résultats de la recherche de l'INÉ ont été utilisés, notamment les différentes façons dont ils ont intégré les résultats à leurs activités, dont ils ont communiqué les résultats à d'autres et utilisé les résultats à l'appui de leur mandat/activités plus générales. Cependant, étant donné la nature hautement diversifiée de la participation de partenaires non universitaires, il est impossible de dire dans quelle proportion les partenariats ont entraîné une utilisation directe des résultats issus des travaux de recherche.

Les limites ou les obstacles à la mobilisation des connaissances mentionnés par les chercheurs et les partenaires non universitaires comprenaient la disponibilité, les ressources et un manque d'intérêt de la part de certains auditoires ou responsables de projets de recherche.

## **E. Pertinence globale de l'INÉ**

L'INÉ s'est avérée cruciale à la réalisation de plus de la moitié des projets soumis et à l'achèvement des étapes importantes de recherche. En effet, plus de la moitié des chercheurs qui n'ont pas reçu de financement ont indiqué que leur projet n'avait tout simplement pas été entrepris et, bien que la grande majorité (90 %) des chercheurs interrogés qui avaient reçu du financement ait indiqué qu'ils avaient achevé toutes les étapes de leur projet au moment de la phase d'évaluation, moins du tiers (33 %) des chercheurs non financés avaient réussi à le faire.

Même si la majorité des participants à l'évaluation ont estimé qu'il existait un besoin continu pour la recherche sur la nouvelle économie, certains étaient d'avis qu'il n'était plus nécessaire de prévoir un financement ciblé pour la recherche dans ce secteur. Plusieurs ont mentionné que l'absence d'une définition claire du concept de « nouvelle économie » a fait en sorte qu'il était difficile d'évaluer la pertinence continue de ce secteur. Cela étant dit, les participants qui ont reçu des subventions au titre des IRC et des AR ont estimé que les projets financés dans le cadre de l'INÉ présentaient des caractéristiques uniques, atypiques des autres programmes du CRSH, par exemple, le niveau d'engagement des étudiants, la communauté internationale et les collectivités locales. Afin de préserver ces caractéristiques, le CRSH devra peut-être adapter les programmes existants en fonction de certains des secteurs prioritaires de l'INÉ.

## **Conclusion**

Dans l'ensemble, l'évaluation a constaté une administration responsable de l'INÉ, qui s'est efforcée de prendre appui sur les réussites antérieures et de changer ce qui ne fonctionnait pas. L'INÉ est à l'origine d'un important ensemble de travaux de recherche multidisciplinaires et a contribué à former et à accroître le nombre du personnel hautement qualifié sur les enjeux relatifs à la nouvelle économie au Canada. Elle a aussi favorisé l'établissement de partenariats non universitaires. Même si ces partenariats n'ont pas été bien compris au début de l'évaluation en raison de la disponibilité limitée des données, compilées au moyen de sondages et d'études de

cas, l'évaluation a tout de même permis de mettre au jour les dynamiques de ces relations universitaires et non universitaires. Même si l'INÉ a été féconde dans ces secteurs, l'intention initiale d'axer les efforts sur la diffusion des résultats par le biais de la mobilisation des connaissances au niveau des programmes n'a pas été fructueuse. Il semble que le niveau de ressources était insuffisant ou inapproprié au sein du CRSH. Quoi qu'il en soit, l'accent mis sur la mobilisation des connaissances au niveau du projet semble avoir contribué à une meilleure diffusion et mobilisation des résultats de la recherche que ce qu'il aurait été possible de faire si l'on avait agi autrement. Même si l'INÉ n'existe plus, certaines de ses caractéristiques uniques pourraient être adaptées et intégrées dans le cadre d'autres programmes de financement du CRSH.

## Leçons apprises

Même si l'INÉ a pris fin, l'évaluation permet de tirer des leçons qui contribueront peut-être à éclairer des initiatives en cours ou à venir. Par exemple, le rapport a été préparé en tenant compte du contexte des initiatives et des priorités actuelles et récentes du CRSH, y compris *Définir nos orientations* (2007), *Stratégie d'investissement en gestion, en administration et en finances* (2007) et *Politique internationale et stratégie connexe* (2005). Les plans et priorités du gouvernement du Canada, y compris *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada* (2007), ont aussi éclairé les résultats de l'évaluation.

L'*Évaluation de l'INÉ* a illustré que les composantes de conception de programmes uniques et le soutien organisationnel sont des facteurs importants qui contribuent à favoriser l'émergence d'approches nouvelles et novatrices pour les projets de recherche financés par le CRSH et la génération d'activités de recherche au Canada. Les réflexions tirées des constatations de l'évaluation sont surtout axées sur les données issues des études de cas de nature qualitative, en plus des commentaires de la direction du CRSH, qui sont présentés ci-dessous.

1. Afin d'administrer de manière équitable le financement des programmes assortis d'un mandat général, il faut définir et communiquer des critères clés. Il est important de définir les limites du mandat et d'établir les critères de sélection afin que les chercheurs puissent déterminer si leurs projets s'inscrivent dans les limites ouvrant droit à des subventions. Les critères de sélection sont habituellement liés à des objectifs de programme de sorte que ceux-ci doivent aussi être clairement définis.

*Discussion : L'évaluation de l'INÉ a révélé que l'ambiguïté entourant la notion de « nouvelle économie » est à l'origine d'une utilisation inefficace des ressources du comité d'évaluation de la pertinence. En outre, tout porte à croire que l'auditoire visé par l'INÉ n'a pas été entièrement rejoint, car le CRSH a réacheminé des projets qui avaient été soumis à d'autres programmes mais qui étaient admissibles à l'INÉ. Bien que la marge de manœuvre, dont jouissait l'équipe pour réattribuer les projets à l'INÉ se soit avérée un point fort de la mise en œuvre de l'Initiative, il n'en demeure pas moins que l'on devra améliorer les communications avec l'auditoire ciblé dans les prochaines activités d'administration de subventions.*

2. Les principaux objectifs des programmes et des projets doivent être clairement définis et des critères de réussite doivent être déterminés afin de favoriser la responsabilisation et l'apprentissage. Ces définitions et critères de réussite doivent être enchâssés dans les

documents de programmes, plus particulièrement dans les exigences en matière de rapports.

*Discussion : À titre d'exemple, l'incidence de l'INÉ sur l'innovation a fréquemment habilité et amélioré les méthodologies établies au lieu d'introduire une approche entièrement nouvelle. Cependant, il est difficile de déterminer si cela répond aux attentes du CRSH à l'égard de l'innovation en recherche. De même, l'établissement de critères de réussite mieux définis aurait peut-être pu aider les chercheurs à concentrer leurs efforts de mobilisation des connaissances et à mieux rendre compte des résultats de leurs efforts en étant en mesure d'indiquer comment les résultats de leurs travaux ont été mis en pratique.*

3. Même s'il importe de définir clairement les objectifs et les critères de réussite, le maintien d'une certaine souplesse dans certains éléments de la conception du programme laisse place à la créativité et à la sensibilité au niveau du projet, de même qu'à l'apprentissage au sein des équipes de recherche subventionnées.

*Discussion : L'un des effets positifs de la notion ambiguë de « nouvelle économie » est qu'elle permet de financer une grande diversité de sujets de recherche et d'offrir aux chercheurs la souplesse nécessaire pour s'intéresser aux problèmes liés à la nouvelle économie sous plusieurs angles différents. En outre, les éléments innovateurs de l'INÉ, comme la mobilisation des connaissances pour de nouveaux auditoires et l'utilisation de nouveaux médias ou de nouvelles technologies, exigent souvent des équipes de recherche qu'elles établissent de nouvelles relations, répondent aux besoins des intervenants, profitent de différentes possibilités et acquièrent de nouvelles compétences. Si l'on arrivait à déterminer le dosage idéal de souplesse dont on doit assortir la conception de programmes, il serait possible de favoriser l'apprentissage et l'enrichissement des connaissances des membres de l'équipe de recherche tout en s'assurant que celle-ci réponde à des exigences claires en matière de rendement et de compétences fondamentales.*

4. En général, les compétences en matière de gestion de projets des chercheurs principaux de même que les forces des équipes de recherche étaient fortement corrélées à la façon dont les projets de recherche ont été exécutés. Afin de mieux appuyer les chercheurs principaux à mener des projets de grande envergure, des lignes directrices ou des suggestions relatives à la composition de l'équipe, y compris l'ajout d'un gestionnaire de projets et un expert en mobilisation des connaissances, pourraient être fournies.

*Discussion : L'évaluation de l'INÉ a démontré que le financement de travaux de recherche d'envergure, pluriannuels, internationaux et multidisciplinaires exige que le développement de l'infrastructure du projet soit incorporé à la subvention. Même si une certaine infrastructure de soutien était disponible dans certains organismes, certains chercheurs ont indiqué qu'ils devaient établir l'infrastructure du projet. L'établissement de partenariats non universitaires, la formation d'étudiants, et la mobilisation des connaissances dans les secteurs public et privé nécessitent temps et ressources, ce qui distrait souvent les chercheurs de leurs travaux et les amène dans des secteurs où ils sont susceptibles de s'estimer moins compétents. Les exemples d'infrastructure d'appui qui se sont avérés utiles comprennent l'embauche d'employés pour s'acquitter des tâches administratives ou de gestion de projets de tous les jours, y compris les membres de l'équipe qui ont une expertise en*

*mobilisation des connaissances. Ces mécanismes de soutien sont plus susceptibles de permettre aux chercheurs de perfectionner de nouvelles compétences en direction de projets innovateurs, tout en leur laissant suffisamment de temps pour mener à bien des travaux d'excellence en recherche.*

5. La nature diversifiée des partenariats non universitaires exige des politiques et des mesures du succès différentes.

a. Les programmes devraient être conçus pour mettre l'accent sur de véritables partenariats non universitaires appropriés, dans le cadre desquels les capacités et caractéristiques des organismes partenaires déterminent leurs contributions. Cela permettrait une meilleure utilisation des ressources en mettant l'accent sur des partenariats mutuellement productifs et profitables sans empêcher l'établissement de nouveaux partenariats.

*Discussion : Il se dégage de l'évaluation de l'INÉ que dans certains cas, on avait la perception qu'un plus grand nombre de partenariats soit préférable et qu'un projet doit identifier un grand nombre de partenariats pour recevoir du financement. Cependant, les chercheurs tout autant que les organismes partenaires ont des capacités limitées et bien souvent, un petit nombre de partenariats non universitaires peut s'avérer fructueux dans un ou plusieurs domaines de recherche. Plus particulièrement, les domaines de recherche (p. ex., conception, collecte de données, mobilisation des connaissances) où les organismes partenaires ont contribué dépendaient des habiletés, de la disponibilité et de l'expertise des organismes.*

b. Les exigences en matière de rapports devraient faire état de la valeur qu'apportent les partenariats à un projet. En particulier :

- indiquer les noms et les rôles des partenaires non seulement en début de projet, mais également à mi-chemin et à la fin du projet;
- identifier le type d'organisme partenaire, décrire ses capacités et son rôle dans le projet;
- indiquer la valeur des contributions non financières des organismes partenaires;
- identifier les résultats attribuables aux partenaires non universitaires;
- prévoir la rétroaction des partenaires dans les rapports ou les sommaires si l'impact de la recherche sur l'organisme partenaire doit être documentée.

6. L'utilisation d'une approche complète et adaptée en matière de rapports contribuera à améliorer la mesure du rendement des programmes nouveaux ou innovateurs. Une stratégie complète de mesure du rendement sur une base continue devrait comprendre des mesures qualitatives et quantitatives, être clairement liée aux objectifs de programmes et de projets, et comporter certains volets (comme des approches innovatrices) susceptibles de donner lieu à de nouveaux apprentissages.

*Discussion : L'évaluation de l'INÉ a démontré de quelle façon les mesures traditionnelles de l'excellence en recherche et des partenariats se prêtent mal à l'évaluation des partenariats non universitaires et à la mobilisation des*

connaissances, deux des aspects innovateurs de l'INÉ. En particulier, l'accent mis sur les partenariats non universitaires et la mobilisation des connaissances d'auditoires non universitaires a été perçu, par les chercheurs, comme mal aligné avec les approches traditionnelles en matière de rapports des résultats par l'entremise des rapports de recherche finaux. Les mécanismes de rapports des programmes doivent être conçus de façon à cadrer avec les nouvelles approches, et mettre en équilibre la possibilité d'apprendre (p. ex., par des descriptions qualitatives) avec des indicateurs qui peuvent être mesurés entre les différents projets.

7. Afin de diriger et de mener la mobilisation des connaissances au niveau du programme, il faut une stratégie de mobilisation des connaissances, en grande partie influencée par les intervenants, de même qu'un plan de gestion du rendement et de ressourcement interne.

*Discussion : La mobilisation des connaissances au niveau du programme, l'un des importants objectifs de l'INÉ, s'est butée à l'absence d'une stratégie explicite en la matière. La faiblesse du soutien qui s'en est suivie au CRSH et l'absence de ressources humaines offrant un leadership intellectuel soutenu ont fait en sorte que les efforts n'ont pas porté fruit. Par exemple, l'outil en ligne de la mobilisation des connaissances (K-Net) n'a pas été un succès et il y a eu peu de suivi sur les aspects réussis de la mobilisation des connaissances, comme les conférences sur l'INÉ du CRSH. Au CRSH, une planification portant précisément sur la mobilisation des connaissances aurait pu permettre de cerner les lacunes de conception et d'améliorer l'efficacité. Ces constatations sont particulièrement pertinentes car les chercheurs ont eux-mêmes identifié leur manque de compétences et d'expérience dans ce domaine et comptaient sur l'appui du CRSH. L'élaboration d'un plan de mobilisation des connaissances au niveau des programmes, grandement influencé par les intervenants et assorti des ressources appropriées pour le mettre en œuvre, aurait permis de mieux réussir à diffuser les connaissances au sein du CRSH et du milieu de la recherche en général.*

8. Les aspects innovateurs de l'INÉ peuvent être conservés et la recherche sur la « nouvelle économie » peut se poursuivre grâce à des programmes de financement moins ciblés.

*Discussion : Même si la plupart des chercheurs ont estimé qu'il y avait un besoin continu pour la recherche sur la nouvelle économie, bon nombre des répondants clés ont déterminé qu'il n'y avait aucun besoin de financement de la recherche ciblée dans ce secteur. Toujours est-il que plusieurs ont estimé que l'on continuait d'avoir besoin des éléments innovateurs de l'INÉ, par exemple, l'accent marqué sur l'excellence de la recherche dans toutes ses formes, les partenariats non universitaires, la formation des étudiants et la mobilisation des connaissances dans les secteurs public et privé. La pertinence et la valeur attribuées à ces éléments ont été mises en lumière tout au long du présent rapport. Le financement de l'INÉ était non seulement axé sur la production de résultats de recherche dans ce domaine ciblé, mais a aussi encouragé de nouvelles façons de mener des recherches au Canada. Ainsi, il demeure pertinent de s'efforcer de réaliser ces objectifs (et d'appliquer les leçons apprises) par le truchement d'autres mécanismes de financement déjà existants.*



## Réflexion

En somme, l'*Évaluation de l'INÉ* suggère que les éléments relatifs à la conception du programme et le soutien organisationnel sont des facteurs importants qui contribuent à la réalisation d'activités d'excellence en recherche au Canada. Les éléments relatifs à la conception du programme, comme le mandat général et l'accent marqué sur l'innovation, permettent l'exécution de travaux de recherche axés sur la collaboration. En outre, la définition de critères de financement spécifiques augmente l'accent marqué sur les secteurs voulus, par exemple, la formation des étudiants et la mobilisation des connaissances. L'adoption d'une approche de collaboration avec les chercheurs sous forme de cycle de vie (avant la soumission de la demande jusqu'à la communication des résultats au public) donne l'occasion d'appuyer un projet. Cette approche, jumelée avec l'infrastructure et le soutien institutionnel, semble mener à des résultats probants. Cela porte à croire que le financement du CRSH peut influencer, et de fait, exerce une influence dans le milieu de la recherche, en plus de favoriser l'émergence de résultats de recherche.

# 1. INTRODUCTION

---

Le présent rapport est le dernier livrable d'une évaluation sommative à phases multiples de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). L'évaluation a été réalisée par R.A. Malatest & Associates Ltd., avec la collaboration de Natalie Kishchuk : Recherche et évaluation inc.

## 1.1 Profil de l'Initiative de la nouvelle économie

Dans le cadre du plan du gouvernement du Canada visant à renforcer l'éducation, la recherche et l'innovation, le ministre des Finances a annoncé, en 2000, une nouvelle enveloppe de financement de la recherche de 100 millions de dollars, sur cinq ans, devant être administrée par le CRSH.<sup>2</sup> Cette enveloppe de financement devait contribuer à améliorer les connaissances au sujet des changements et des dynamiques de cette nouvelle économie et ainsi, à optimiser la capacité du Canada d'en profiter et d'influencer l'avenir pour le bien public.

Suite à une vaste consultation menée en 2001, le CRSH a mis en œuvre l'INÉ, un ensemble de programmes de financement de la recherche sur la nouvelle économie. Ces derniers reproduisaient, en partie, les modèles de programmes bien établis du CRSH. Au lieu de prescrire une définition arrêtée de la notion de « nouvelle économie », l'INÉ laissait place à la souplesse d'une vaste gamme de sujets de recherche sous quatre thèmes de recherche :

- questions générales concernant la nouvelle économie – comprendre les interactions économiques, sociales et technologiques associées à la nouvelle économie;
- gestion et entrepreneuriat – comprendre et respecter les exigences à l'égard du leadership et de la gestion du secteur privé dans la nouvelle économie;
- éducation – veiller à l'efficacité de la formation académique en vue de parer aux besoins de la nouvelle économie, notamment en faisant la promotion de nouvelles manières d'appuyer les pratiques pédagogiques, la prise de décisions et la mise en œuvre appropriée des technologies transformatrices;
- apprentissage continu – déterminer les besoins véritables, les mesures d'encouragement les plus efficaces et les modèles éprouvés pouvant favoriser l'apprentissage continu dans la nouvelle économie.

Afin de parvenir à des résultats significatifs, les objectifs généraux de l'INÉ étaient les suivants<sup>3</sup>:

- encourager la recherche dans le domaine de la nouvelle économie en mettant l'accent sur les approches multidisciplinaires et innovatrices dans le but d'approfondir notre compréhension de la nouvelle économie;
- élargir ou développer de nouveaux partenariats de recherche auxquels participent les secteurs public, privé et sans but lucratif;

---

<sup>2</sup> Gouvernement du Canada. *Énoncé économique et mise à jour budgétaire*, 18 octobre 2000, tel que cité dans le document publié par le CRSH intitulé *Introduction à l'Initiative de la nouvelle économie*, page 1.

<sup>3</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *Initiative de la nouvelle économie*, présentation au Conseil du Trésor, 2001.

- contribuer à la prise de décisions dans les secteurs public et privé.

En outre, plusieurs sous-objectifs ont été définis pour cette initiative, notamment la formation d'étudiants et de personnel hautement qualifié; le renforcement de la capacité de recherche universitaire et gouvernementale; la diffusion des résultats de recherche à un plus vaste auditoire non universitaire; la création d'un Canada plus concurrentiel et novateur; l'amélioration de la position du Canada en matière de recherche sur la nouvelle économie; et la mobilisation des connaissances. Le modèle logique de l'INÉ est présenté à l'**annexe A : Modèle logique de l'INÉ**.

## 1.2 Stratégie d'évaluation

Dans le cadre du plan d'évaluation du CRSH et tel que précisé dans le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats élaboré pour l'INÉ en 2003, l'évaluation sommative du programme devait être réalisée dans le but :

- d'examiner la conception, la prestation et la pertinence du programme;
- d'évaluer les réalisations et les résultats du programme, y compris la qualité des résultats de la recherche en tenant compte des objectifs du programme;
- et de dégager des leçons apprises.<sup>4</sup>

Une stratégie d'évaluation à phases multiples<sup>5</sup> a été proposée, et appuyée, par le Comité permanent du rendement et de l'évaluation du CRSH. On a fait le choix d'une telle stratégie dans le but d'atténuer le risque de sous-estimer l'incidence de l'INÉ en attribuant suffisamment de temps à l'obtention de résultats. La révision du cadre d'évaluation initial a constitué la première phase de l'évaluation, qui a été suivie de deux autres phases, soit d'une part, l'examen de la conception, de la prestation et de la pertinence du programme, ainsi que des résultats à court terme, et, d'autre part, l'évaluation des résultats à plus long terme. Un Comité consultatif a guidé toutes les phases de l'évaluation de l'INÉ.

Le demandeur principal de cette évaluation est le Comité du rendement et de l'évaluation (CRÉ) de la haute gestion du CRSH à qui l'évaluation était destinée afin de fournir des preuves de la réussite de l'Initiative de même que de son efficacité et de son efficacie, pour que le CRSH puisse éventuellement s'en servir comme modèle. Le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) et le ministère de Finances figurent également parmi les principaux demandeurs de cette évaluation qui fournira des preuves de la réussite de l'INÉ et éclairera les décisions à venir par rapport à des investissements analogues.

Le présent rapport fait état des conclusions des deux phases de l'évaluation, en s'intéressant principalement aux résultats et aux leçons apprises. L'évaluation prend appui sur diverses sources de données :

- entrevues réalisées auprès d'intervenants clés, soit 24 personnes ayant participé à l'administration du programme, ainsi qu'à la sélection des projets;

<sup>4</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats*, septembre 2003.

<sup>5</sup> Natalie Kishchuk, Recherche et évaluation inc., *Cadre d'évaluation de l'Initiative de la nouvelle économie du Conseil de recherches en sciences humaines*, 22 juin 2006.

- examen des documents, des dossiers et des données administratives, soit :
  - des documents internes,
  - des dossiers de projet pour dix Alliances de recherche (AR), 16 Initiatives de recherche concertée (IRC) et cinq Initiatives conjointes (IC),
  - et 210 rapports de recherche finaux;
- sondages auprès de chercheurs principaux, de candidats de demandes de subvention retenues ou refusées, de partenaires des milieux non universitaires, d'étudiants/d'autres apprenants, répartis comme suit :
  - 122 titulaires de subventions de recherche, 27 titulaires de subventions de sensibilisation et 133 candidats n'ayant pas reçu de financement,
  - 76 partenaires non universitaires, et
  - 85 étudiants et autres apprenants;
- entrevues réalisées auprès de 11 titulaires de subventions au titre des IRC; et
- études de cas de trois IRC et de trois AR.

La présente évaluation est fondée, dans la mesure du possible, sur la triangulation des résultats étayés par plusieurs sources de données. Cependant, chaque source des données comportait ses propres contraintes qui en ont limité l'uniformité (incidemment la triangulation). Dans la mesure du possible, les résultats sont fondées sur les sources de données administratives les plus précises ou à jour possible.

Le cadre d'évaluation est présenté à l'**annexe B : Matrice de collecte des données**. Par ailleurs, les renseignements détaillés sur la conception du plan d'évaluation ainsi que les points forts et les limites de la méthodologie sont présentés dans un **document distinct** intitulé Documentation supplémentaire et annexes (version anglaise seulement).

### 1.3 Structure du rapport et facteurs à considérer

L'évaluation a pris en considération l'INÉ à la lumière d'initiatives et de priorités actuelles et récentes du CRSH, notamment dans le document intitulé *Définir nos orientations* (2007), et comme on le montre dans des initiatives comme *Stratégie d'investissement en gestion, en administration et en finances* (2007) et *Politique internationale et stratégie connexe* (2005). Le contexte plus global des plans et priorités du gouvernement du Canada, y compris *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada* (2007), a aussi éclairé les résultats de l'évaluation.

Le rapport est structuré comme suit : la **section 2** résume l'efficacité de la conception du programme et de la structure administrative de l'INÉ; les **sections de 3 à 6** présentent les résultats de la recherche, les partenariats établis, à la formation et à la mobilisation des connaissances découlant de l'INÉ. Chacune de ces sections (à l'exception de celle portant sur la formation) débute par une description des résultats et se termine par les composants qui ont favorisé la réussite de ces aspects et les difficultés qui parfois nuisaient à l'atteinte de cette réussite. Finalement, la **section 7** présente les constatations relatives à la pertinence générale de l'INÉ et la **section 8** dégage les conclusions et les leçons apprises. Dans le cadre du rapport, les remarques, les commentaires et les suggestions pouvant avoir des implications pour l'interprétation des

résultats ou pour des évaluations subséquentes ont été insérés dans des **encadrés**. Un **glossaire** des termes utilisés dans le présent rapport est reproduit à la fin du document, de même que le **modèle logique de l'INÉ** et la **matrice de collecte des données**, ainsi qu'une liste des **prix, des distinctions et de l'excellence en recherche** décernés aux projets de l'INÉ.

**Des renseignements supplémentaires et d'autres annexes pertinentes sont également présentés dans un document distinct**, notamment la stratégie d'évaluation, la conception détaillée du programme, l'administration et la prestation du programme, et les résultats relatifs aux concours. En outre, ce document comprend aussi le calendrier d'exécution de l'INÉ, la valeur des prix, les résultats des concours au fil du temps, une liste des projets subventionnés, ainsi que le mandat et la liste des membres du Comité consultatif de l'évaluation de l'INÉ.

**Les cinq facteurs suivants devraient pris en compte à l'examen du présent rapport.**

1. Les commentaires formulés pendant les entrevues avec les intervenants clés, les entrevues réalisées auprès des chercheurs principaux des IRC et les études de cas sont fondés sur les notes prises durant les entrevues et ne sont donc pas nécessairement rendus au mot à mot. Ces commentaires sont présentés en italique et en retrait, sous forme de citation, et les renseignements pouvant permettre l'identification ont été retirés dans la mesure du possible.
2. La plupart des résultats de sondage communiqués sont fondés sur les réponses « valides » (c.-à-d., qu'on a exclu les répondants qui n'ont pas répondu ou qui ont répondu soit « Ne sait pas » ou « Aucune réponse »). Quelques exceptions ont été faites dans les rares cas où un grand nombre de répondants se sont exclus eux-mêmes de la question en choisissant « Ne sait pas » ou « Aucune réponse ». Dans de tels cas, la proportion des répondants qui ont choisi ces options de réponse est également indiquée et a été intégrée à l'analyse des données.
3. Des tests statistiques d'hypothèse ont été réalisés au besoin, soit en recourant aux tests t ou du chi carré afin de comparer les résultats. Si des différences importantes ont été observées sur le plan de la statistique à un niveau d'intervalle de confiance de 95 %, on en faisait état dans le rapport avec les constatations.
4. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre exactement à 100 % pour une question donnée présentée dans un tableau, un graphique ou dans le corps du rapport. Dans le même ordre d'idées, au moment de communiquer les résultats pour une question à réponses multiples, les pourcentages présentés dans le rapport sont fondés sur le nombre de répondants et peuvent totaliser davantage que 100 %.
5. Les projets « non subventionnés » désignent les projets qui n'ont reçu aucun financement de l'INÉ (c.-à-d., qu'une demande a été soumise dans le cadre de l'INÉ mais qui n'a pas été retenue), ce qui ne signifie pas que le projet n'a pas reçu du financement d'autres sources, mais simplement qu'il n'a pas reçu de financement dans le cadre de l'INÉ.

## 2. CONCEPTION ET ADMINISTRATION DU PROGRAMME

Il est préférable d'entrée de jeu de résumer la conception et la structure administrative du programme avant de présenter le contexte des constatations et des leçons apprises de l'évaluation. À cette fin, voici donc un bref aperçu des résultats prenant appui sur les entrevues auprès d'intervenants clés et sur l'examen des documents et des données administratives. Une description plus complète du programme, de sa conception et de sa structure administrative (y compris un calendrier d'exécution détaillé) est présentée dans un **document distinct** intitulé *Supplementary Documentation and Appendices* (en anglais seulement).

### 2.1 Conception et prestation inspirées des programmes existants

Dès l'annonce du gouvernement fédéral concernant l'affectation de crédits à la recherche sur la nouvelle économie, le CRSH a rapidement mobilisé et structuré ses ressources de manière à concevoir et à mettre en œuvre l'INÉ. Cette mobilisation impliquait une vaste consultation auprès des intervenants clés. Les mécanismes de financement de l'INÉ, présentés au tableau 2-1, s'inspiraient en partie des modèles existants du CRSH.<sup>6</sup> Les deux plus importants volets de subventions ont exigé des lettres d'intention. En plus de ces mécanismes de financement, les candidats aux subventions ordinaires de recherche pouvaient également recevoir de l'aide financière de l'INÉ si leur domaine de recherche était lié à la nouvelle économie. Les IRC de l'INÉ ont bénéficié de la plus grande part de financement, suivies des subventions de recherche de l'INÉ (SR-INÉ) et des AR de l'INÉ, ces volets de subventions ayant représenté 80 p. 100 des crédits affectés.

**TABLEAU 2-1 : Demandes soumises dans le cadre de l'INÉ, demandes retenues et somme attribuée par mécanisme de financement**

Mécanismes de financement de l'INÉ	Demandes	Demandes retenues	Somme attribuée
<b>Subventions de recherche</b>			
<b>Initiatives de recherche concertée (IRC)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Financement attribué à de grosses ou moyennes équipes de recherche s'intéressant à des enjeux complexes de la nouvelle économie.</li> <li>➤ Les subventions variaient de 200 000 \$ à 750 000 \$ par année sur une période de trois à cinq ans, avec une valeur totale maximale par subvention de 3 millions de dollars sur quatre ans.</li> </ul>	153	Lettre d'intention : 30 Subvention complète : 16	45,6 millions \$
<b>Alliances de recherche (AR) de l'INÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Financement attribué à des équipes de recherche intersectorielles s'intéressant à des enjeux et à des défis liés à la nouvelle économie.</li> <li>➤ Les subventions étaient pour trois ans avec une valeur maximale de 300 000 \$ par année.</li> </ul>	123	Lettre d'intention : 26 Subvention complète : 10	9,5 millions \$

<sup>6</sup> Y compris les subventions pour les grands travaux de recherche concertée (GTRC), le programme des subventions ordinaires de recherche, les Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) et les mécanismes de financement conjoints du CRSH.

Mécanismes de financement de l'INÉ	Demandes	Demandes retenues	Somme attribuée
<b>Subventions de recherche de l'INÉ (SR-INÉ)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Financement attribué aux chercheurs individuels ou aux petites équipes de recherche pour l'application de leur expérience et de leur expertise aux enjeux de la nouvelle économie.</li> <li>➤ Les subventions étaient pour trois ans avec une valeur maximale de 100 000 \$ par année.</li> </ul>	341	121	17,7 millions \$
<b>Subvention connexe</b>			
<b>Subventions ordinaires de recherche (SOR) financées par l'INÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Subventions ordinaires de recherche répondant aux objectifs de l'INÉ.</li> </ul>	200	92	9,4 millions \$
<b>Autres volets de financement</b>			
<b>Initiatives conjointes de l'INÉ [au total de cinq<sup>1</sup>]</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cofinancement avec des organismes partenaires externes pour la recherche axée sur un aspect en particulier, l'incidence ou le potentiel de la nouvelle économie.</li> <li>➤ Pour chaque subvention, la durée et les ententes de financement étaient négociées par le CRSH.</li> </ul>	112	60	4,2 millions \$
<b>Subvention de développement (SD)<sup>2</sup> de l'INÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Financement attribué à des chercheurs chevronnés dans le but de former des équipes qui pourront être concurrentielles dans les mécanismes de financement plus importants de l'INÉ.</li> <li>➤ Les subventions étaient pour un an, jusqu'à concurrence de 50 000 \$.</li> </ul>	167	45	1,9 millions \$
<b>Subventions de diffusion et Subventions de sensibilisation du public (SSP) de l'INÉ<sup>3</sup></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Financement visant la diffusion, par des moyens novateurs, des connaissances de recherche existantes relatives à la nouvelle économie.</li> <li>➤ Les subventions ont passé de 60 000 \$ à 50 000 \$ et le délai a été prolongé, passant d'un an à 18 mois.</li> </ul>	101	60	2,8 millions \$
<b>Total</b>	<b>1 197</b>	<b>460</b>	<b>91,1 millions \$</b>

<sup>1</sup> Les cinq initiatives conjointes de l'INÉ étaient les suivantes : Traverser les frontières; INÉ – Initiative de recherche sur les compétences; Initiative de recherche en éducation du CSCE et du CRSH; Séminaires de l'INÉ sur les données et les statistiques; et INÉ – Le Canada et l'avenir.

<sup>2</sup> Le dernier concours pour les subventions de développement a été annulé puisque les résultats du concours n'auraient pas été disponibles avant les dates limites fixées pour les AR et les IRC, ce qui rendait inutile le concours. Ce changement a été proposé et voté au cours de la 90<sup>e</sup> réunion du CRSH, tenue les 7 et 8 juin 2002.

<sup>3</sup> Les premières subventions de diffusion n'ont pas connu le succès escompté et ont été réintroduites à la cinquième année de l'initiative à titre de subventions de sensibilisation du public de l'INÉ, offertes uniquement aux chercheurs subventionnés dans le cadre de l'INÉ. Ce changement a été proposé et voté au cours de la 90<sup>e</sup> réunion du CRSH, tenue les 7 et 8 juin 2002.

Référence : *Rapport final sur l'examen du cadre d'évaluation de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ)* (pages 2-4), et données administratives de l'INÉ.

Même si l'INÉ était inspirée des programmes réguliers du CRSH, celle-ci présentait aussi certaines caractéristiques la distinguant de ceux-ci, notamment <sup>7,8</sup> :

<sup>7</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *Introduction à l'Initiative de la nouvelle économie*, pages 3-4.

- des mécanismes de financement procurant un appui pendant la durée du cycle de vie de la recherche, de la création du savoir à sa diffusion et à son intégration (p. ex., les mécanismes de financement des SD, SR et SSP);
- un processus de demande comprenant une sélection parmi les demandes d'IRC et d'AR afin d'évaluer leur pertinence à la lumière des objectifs de l'INÉ avant la sélection d'évaluation par les pairs, de même qu'un processus d'évaluation par les pairs en deux étapes pour les subventions les plus importantes (lettres d'intention et demandes officielles);
- des ressources du CRSH afin de soutenir des événements et des outils visant à favoriser la communication continue de la recherche aux chercheurs, aux utilisateurs des travaux de recherche et au public;
- un contrôle des dépenses qui exige des titulaires de subventions qu'ils consacrent jusqu'à 10 % de leur budget de formation aux étudiants, et qu'ils respectent ou surpassent les exigences en matière de communication indiquées dans leur demande;
- des exigences au niveau du projet liées à la production de rapports et à l'évaluation qui comprennent des rapports financiers annuels et des rapports de recherche finaux pour tous les projets subventionnés.<sup>9</sup> Les deux programmes les plus importants, les IRC et les AR, ont également été assujettis à une évaluation d'étape comprenant la préparation d'un rapport d'étape et une visite sur les lieux, effectuée par un comité indépendant d'examen par les pairs.

Les concours pour le financement dans le cadre de l'INÉ ont recueilli un taux de réponse important : 997 demandes soumises directement dans le cadre de l'INÉ et 200 dans le cadre des subventions ordinaires de recherche mais qui ont été financées par l'INÉ. Les demandes étaient bien réparties entre les quatre thèmes de recherche de l'INÉ, même si celui de l'apprentissage continu a suscité beaucoup moins de réponse (9 % ou 53 demandes) que les autres thèmes, soit les enjeux de la nouvelle économie (29 % ou 162 demandes), l'éducation (36 % ou 204 demandes), et la gestion et l'entrepreneuriat (26 % ou 146 demandes).<sup>10</sup>

Sur les 1 197 demandes reçues, 56 ont reçu un financement à la lettre d'intention et 404 ont reçu une subvention complète totalisant 91,1 millions de dollars. Environ la moitié des demandes liées à chacun des thèmes a été financée, allant de 49 % des demandes financées pour le thème de l'éducation à 59 %, pour le thème de l'apprentissage continu. En outre, puisque l'INÉ visait à encourager la recherche dans le domaine de la nouvelle économie en mettant l'accent sur les approches multidisciplinaires, et à attirer les projets dans cette perspective, les disciplines énoncées dans les demandes retenues ont fait l'objet d'un examen.<sup>11</sup> Environ un tiers de toutes les subventions de l'INÉ était lié à une seule discipline, et la moitié touchait deux ou trois disciplines. Comme on s'y attendait, les Initiatives de recherche concertée étaient les plus susceptibles de

---

<sup>8</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *The Initiative on the New Economy: Some lessons learned and how they might inform institute models within a transformed SSHRC* (publication sans date mais, vu le contenu, on peut présumer qu'elle a été publiée environ trois ans après l'introduction du programme).

<sup>9</sup> Les titulaires de Subventions de développement n'avaient pas à produire de rapports de recherche finaux.

<sup>10</sup> Il faut préciser qu'aucun thème n'était disponible pour les demandes reçues dans le cadre des SOR ni d'ailleurs pour les demandes reçues en 2001 pour lesquelles aucun financement n'a été attribué. De plus, pour l'initiative de recherche Traverser les frontières, on s'est servi de thèmes de recherche différents de ceux de l'INÉ.

<sup>11</sup> Les données administratives tirées des demandes ont permis de réunir des détails sur les disciplines abordées dans chacun des projets financés. Les candidats pouvaient indiquer jusqu'à cinq disciplines pertinentes pour leur projet.



désigner quatre ou cinq disciplines, ce qui a effectivement été le cas pour 50 p. 100 des projets de recherche financés dans le cadre de ce mécanisme de financement. Des renseignements supplémentaires concernant la réponse aux concours de l'INÉ (ainsi que la valeur des prix, les résultats des concours au fil du temps et une liste des projets subventionnés) sont disponibles dans un **document distinct** intitulé *Supplementary Documentation and Appendices* (en anglais seulement).

## 2.2 Administration sensible aux besoins du programme

L'INÉ était sous l'autorité du CRSH. La structure de gouvernance, de gestion et d'administration du programme comportait un comité consultatif, le secrétariat de l'INÉ, un comité d'évaluation de la pertinence et une division de mobilisation des connaissances.<sup>12</sup> De manière générale, le programme a été administré de façon efficace et s'est révélé sensible à l'égard de l'apprentissage « sur le terrain » pendant sa durée complète, de sorte qu'il a été possible de régler les problèmes d'efficacité à mesure qu'ils ont été cernés (p. ex., les changements apportés au financement visant la sensibilisation du public). Voici un bref résumé de chacun des organes administratifs de l'INÉ et des changements clés.

- Un comité consultatif de l'INÉ formé de 12 membres a été créé, avec des représentants des secteurs public et privé, et des organismes sans but lucratif, en appui à la conception et à la mise en œuvre du programme. Le comité a été dissous en 2004 dès l'achèvement des tâches clés assignées en vertu du développement et de la mise en œuvre de l'INÉ et après qu'eut pris fin le processus de sélection.
- Un secrétariat spécial de l'INÉ, doté de cinq agents de programme et d'un gestionnaire principal, s'est chargé de l'administration initiale du programme. Le secrétariat a administré tous les mécanismes de financement sauf celui des subventions de recherche de l'INÉ lequel, parce que ces subventions étaient attribuées en vertu du programme de Subventions ordinaires de recherche, a continué à être administré par ce dernier. Même si les responsabilités du secrétariat comprenaient également l'élaboration et la gestion d'une mission plus concrète en matière de mobilisation des connaissances, ses lacunes sur le plan de l'expertise et son manque de ressources appropriées l'ont empêché de bien s'acquitter de son rôle. Le secrétariat a été dissous en 2005, à la fin des concours.
- En plus des processus réguliers d'examen par les pairs et d'examen du mérite du CRSH, un comité d'évaluation de la pertinence avait la responsabilité d'évaluer la pertinence de chaque demande d'IRC ou d'AR à la lumière des objectifs de l'INÉ. Cependant, l'évaluation de la pertinence semblait redondante et était un processus difficile étant donné l'absence de définition claire de la nouvelle économie. Le comité a donc été dissous en 2002, conformément à sa propre recommandation.
- Une entité spéciale, appelée la division de mobilisation des connaissances (DMC), a été créée pour assurer le leadership dans les activités de mobilisation des connaissances et pour concevoir et mettre à l'essai des outils à cet effet. Cette entité devait entretenir des relations étroites avec le secrétariat de l'INÉ. Un vice-président et un agent de programme formaient la division, en plus d'un adjoint administratif. En règle générale, la fonction exercée par la DMC s'est avérée peu efficace parce qu'il semblait exister un

<sup>12</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats*, pages 8 et 9, septembre 2003.

fossé entre les ressources (l'expérience, les finances, le personnel) et les objectifs. La DMC a été dissoute en 2005 sans que la vision initiale de l'INÉ à l'égard de la mobilisation des connaissances ait pu être réalisée.

### **2.3 Sommaire de la conception et de l'administration du programme**

Le CRSH a rapidement mobilisé et structuré ses ressources de manière à conceptualiser, concevoir et mettre en œuvre l'Initiative de la nouvelle économie. Même si l'INÉ était inspirée des programmes réguliers du CRSH, celle-ci présentait aussi certaines caractéristiques la distinguant des programmes antérieurs. L'INÉ a su susciter l'intérêt de projets susceptibles d'être financés, comme le montre la réponse importante aux concours (c'est-à-dire, 997 demandes soumises directement dans le cadre de l'INÉ et 200 provenant des SOR, pour un total de 460 subventions totalisant 91,1 millions de dollars). La structure de gouvernance, de gestion et d'administration du programme comportait un comité consultatif, le secrétariat de l'INÉ, un comité d'évaluation de la pertinence et une division de mobilisation des connaissances. Chaque entité avait des tâches précises à réaliser et était dissoute dès l'achèvement de celles-ci. Toutefois, bien qu'on ait réussi à mobiliser les structures en place pour mettre en œuvre une nouvelle initiative, le recours aux outils d'administration classiques ne suffit pas à recueillir tous les renseignements nécessaires ni à orienter adéquatement les intervenants relativement à la vision novatrice établie pour les nouveaux programmes comme l'INÉ.

## 3. EXCELLENCE EN RECHERCHE

---

L'INÉ avait pour but de financer des projets de recherche qui permettraient d'approfondir notre compréhension de la nouvelle économie et de concevoir des approches novatrices en vue d'en aborder les enjeux dans les quatre thèmes de recherche l'INÉ. Les concours de l'INÉ étaient ouverts aux chercheurs affiliés aux établissements canadiens d'enseignement postsecondaire ainsi qu'aux organismes sans but lucratif<sup>13</sup> satisfaisant aux critères de sélection établis dans le cadre du programme. Les chercheurs affiliés à des établissements de l'étranger étaient admissibles à titre de codemandeurs et de collaborateurs aux projets de l'INÉ. Les chercheurs subventionnés et leurs équipes devaient atteindre l'objectif d'excellence en recherche sur la nouvelle économie.

### 3.1 Les projets de l'INÉ ont donné lieu à plusieurs résultats

La productivité de la recherche financée dans le cadre de l'INÉ a fait l'objet d'un examen dans le but d'évaluer son potentiel de contribution aux connaissances sur la nouvelle économie. La présente section porte sur les résultats de recherche (rapports, livres, articles, etc.) qui sont quantifiables. Les 204 rapports de recherche finaux comportant de tels renseignements ont constitué la principale source de données sur les contributions de l'INÉ; ils couvraient la période de 2001 à 2008, années au cours desquelles les projets ont été réalisés.<sup>14</sup> Cependant, la productivité des projets de l'INÉ peut se poursuivre bien après la fin du programme puisque la recherche continue à produire des résultats.

#### 3.1.1 Contributions selon les mécanismes de financement et les thèmes de l'INÉ

L'analyse des données tirées des rapports de recherche finaux révèle qu'un total de 6 729 contributions à la recherche a été produit, comme le montre le tableau 3-1. Ce total représente une moyenne de 33 contributions par subvention, dans une fourchette de 1 à 838 contributions par subvention individuelle.

---

<sup>13</sup> À l'exception de l'initiative conjointe : Initiative de recherche sur les compétences.

<sup>14</sup> Tous les titulaires de subvention devaient produire un rapport de recherche final, dans tous les programmes sauf celui des subventions de développement de l'INÉ. Des 210 rapports de recherche finaux reçus, 204 faisaient état de contributions de recherche.

**TABLEAU 3-1 : Contributions produites en fonction des mécanismes de financement de l'INÉ, jusqu'à décembre 2008**

Mécanisme de financement	Nombre de subventions selon la base de données	Nombre de contributions	Nombre moyen de contributions par subvention	Intervalle
<b>Subventions de recherche</b>				
Initiatives de recherche concertée de l'INÉ	13	3 248	249,8	38 - 838
Alliances de recherche de l'INÉ	9	1 267	140,8	38 - 286
Subventions de recherche de l'INÉ	98	1 578	16,1	1 - 140
<b>Autres subventions</b>				
Initiatives conjointes <sup>1</sup>	42	197	4,7	1 - 17
Subventions de sensibilisation du public de l'INÉ	42	439	10,5	1 - 121
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>6 729</b>	<b>33,0</b>	<b>1 - 838</b>

<sup>1</sup> Deux initiatives conjointes de la base de données n'avaient pas produit de rapports de recherche finaux : l'initiative de l'INÉ Traverser les frontières et les Séminaires de l'INÉ sur les données et les statistiques.

Référence : Données tirées des rapports de recherche finaux de l'INÉ du CRSH sur les contributions de recherche et les autres contributions de recherche (N = 204 rapports de recherche finaux)

Bien que la catégorie la plus prolifique des subventions de recherche de l'INÉ ait contribué pour un grand nombre de résultats (1 578), les subventions plus importantes des IRC et des AR ont produit beaucoup plus de résultats en moyenne par subvention (250 et 141 respectivement comparativement à 16), pour un total de 4 515 (67 %) contributions produites.

De manière générale, les SSP ont produit le meilleur rendement du capital investi sur le plan des résultats produits en vertu du financement fourni. Cette constatation était prévisible puisque ces subventions ciblaient les activités de diffusion et de mobilisation plutôt que les activités de recherche (plus coûteuses). Les chercheurs ont également apprécié ces sources de financement supplémentaires :

*Fournir des ressources aux grands réseaux de même que des plus petites subventions aux chercheurs principaux s'est avéré une bonne initiative que [le CRSH] devrait poursuivre.*

La répartition en fonction des thèmes de l'INÉ indique que les contributions sont le plus souvent liées au thème de l'éducation, suivi de celui des enjeux de la nouvelle économie. Le thème de l'éducation a été proportionnellement plus productif que les autres thèmes de l'INÉ, et le thème de la gestion a été le thème proportionnellement le moins productif, bien que cette constatation puisse être confondue par la répartition de la taille et du type de subvention et la distribution entre les thèmes, de sorte qu'elle n'indique pas nécessairement le reflet par thème.

**TABLEAU 3-2 : Contributions produites en fonction des thèmes de l'INÉ, jusqu'à décembre 2008**

Thème de l'INÉ	Rapports de recherche finaux dans la base de données sans contributions		Contributions		Pourcentage
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Éducation	71	36 %	3 274	50 %	<b>50 %</b>
Enjeux	58	30 %	1 776	27 %	<b>27 %</b>
Gestion et entrepreneuriat	47	24 %	1 067	16 %	<b>16 %</b>
Apprentissage continu	19	10 %	557	8 %	<b>8 %</b>
<b>Total</b>	<b>195</b>	–	<b>6 674</b>	–	<b>100 %</b>
Non identifié <sup>(a)</sup>	9	–	55	–	–

<sup>(a)</sup> Aucune donnée sur le thème n'avait été saisie dans la base de données pour neuf des rapports de recherche finaux (et 55 des contributions).

Référence : Rapports de recherche finaux de la base de données sans contribution et sans thème (N = 204 rapports de recherche finaux).

### 3.1.2 Types de contributions

La majorité des résultats produits en vertu des subventions de l'INÉ (63 %) ciblaient les auditoires universitaires. Tel qu'indiqué au tableau 3-3, les articles parus dans les revues savantes (1 477) et les présentations à des conférences (1 464) représentaient les deux types de contributions les plus nombreuses. Les contributions non universitaires représentaient pour leur part les 37 % restant.

**TABLEAU 3-3 : Types de contributions produites, jusqu'à décembre 2008**

Type	Nombre	Pourcentage	Pourcentage par catégorie
<b>Contributions universitaires</b>			
Article dans une revue savante	1 477	22 %	35 %
Présentation à une conférence	1 464	22 %	34 %
Chapitre de livre	605	9 %	14 %
Livre ou manuel	498	7 %	12 %
Thèse	142	2 %	3 %
Autre contribution universitaire	64	1 %	2 %
<b>Total des contributions universitaires</b>	<b>4 250</b>	<b>63 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Contributions non universitaires</b>			
Médias, radio, télévision, lecture publique	846	13 %	34 %
Article dans un quotidien populaire, une revue spécialisée ou sur le Web	504	8 %	20 %
Rapports	167	3 %	7 %
Produit audio, film, vidéo, CD, multimédia, site Web	152	2 %	6 %
Élaboration de politiques et de programmes, services et conseils consultatifs	37	1 %	2 %
Autres contributions non universitaires <sup>1</sup>	773	12 %	31 %
<b>Total des contributions non universitaires</b>	<b>2 479</b>	<b>37 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Total</b>	<b>6 729</b>	<b>100 %</b>	

<sup>1</sup> L'analyse réalisée par le CRSH a révélé qu'environ les deux tiers de ces autres contributions étaient des événements (p. ex., ateliers, affiches, conférences, séminaires, etc.) et qu'environ un quart était des produits (p. ex., des journaux, des documents de travail, etc.).

Référence : Données tirées des rapports de recherche finaux de l'INÉ du CRSH sur les contributions de recherche et les autres contributions de recherche (N = 204 rapports de recherche finaux)

*Nota* : Dans ce tableau, les types de contributions ont été recodés en un plus petit nombre de catégories que celles déclarées dans les rapports de recherche finaux.

Bien qu'environ deux tiers des contributions aient été de nature universitaire, sept rapports de recherche finaux sur dix (70 % des rapports examinés) affichaient au moins une contribution non universitaire. On observait également un total de 846 contributions médiatiques qui avaient su capter l'attention des médias ou du grand public (c.-à-d., une contribution de la catégorie Médias, radio, télévision, lecture publique) et qui représentaient 13 % de toutes les contributions, et 34 % des contributions non universitaires.

Une analyse plus approfondie a révélé que la plus grande proportion de contributions non universitaires par mécanisme de financement provenait des SSP : 71 % de ces contributions étaient de nature non universitaire, comparativement à entre 16 % et 38 % des contributions produites par les autres mécanismes de financement, ce qui correspond à ce qu'avaient déclaré les répondants au sondage sur les SSP, plusieurs ayant identifié des auditoires non universitaires (ONG, éducateurs, étudiants, gouvernement, grand public, médias et monde des affaires) en plus des auditoires universitaires. La moitié ou plus des titulaires de SSP ont également déclaré que ces groupes constituaient de nouveaux auditoires pour eux, ce qui prouve la grande portée des

activités de sensibilisation et l'atteinte de l'objectif de cette voie de financement qui visait à appuyer les activités novatrices et efficaces de sensibilisation du public.

L'auditoire visé n'était pas toujours précisé relativement aux contributions mentionnées dans les rapports de recherche finaux puisque cette information n'était recueillie que pour les résultats indiqués dans la catégorie « Autres contributions » dans le modèle de rapport de recherche final. Les auditoires pour les 4 501 contributions qui les ont précisées (70 % de l'ensemble des contributions) sont présentés dans le tableau suivant.

**TABLEAU 3-4 : Auditoires pour les Autres contributions de recherche, jusqu'à décembre 2008**

Catégories générales	Sous-catégories	Nombre	Pourcentage
Universitaires et experts (41,7 %)	Universitaires et autres experts	1 567	35 %
	Sociétés savantes (axée sur la discipline)	311	7 %
Grand public et médias (19,5 %)	Public avisé (anciennement – instruit)	496	11 %
	Grand public	368	8 %
	Bibliothèques, musées, archives	9	0 %
	Médias	5	0 %
Professionnels, spécialistes et administrateurs (9,8 %)	Professionnels/spécialistes	404	9 %
	Administrateurs	34	1 %
Organismes internationaux et gouvernements étrangers (14,90 %)	Communautés de recherche internationale	568	13 %
	Organismes internationaux	86	2 %
	Organismes internationaux intergouvernementaux	4	0 %
	Gouvernements étrangers	13	0 %
Universités et étudiants (4,8 %)	Universités	90	2 %
	Étudiants : premier à troisième cycle, postdoctoraux	124	3 %
Politiques et décideurs (3,5 %)	Responsables de l'élaboration de politiques	107	2 %
	Décideurs	49	1 %
Organismes non universitaires (sans but lucratif, privés, syndicats) (1,9 %)	Organismes sans but lucratif	40	1 %
	Secteur privé	10	0 %
	Syndicats	38	1 %
Dirigeants et groupes communautaires (2,0 %)	Dirigeants communautaires	48	1 %
	Groupes communautaires	40	1 %
Gouvernements (canadiens) (2,0 %)	Gouvernement fédéral	81	2 %
	Gouvernements provinciaux	8	0 %
	Administrations municipales	1	0 %
<b>Total</b>		<b>4 501</b>	<b>100 %</b>

Référence : Données tirées des rapports de recherche finaux de l'INÉ du CRSH sur les contributions de recherche

Dans l'ensemble, les projets de recherche de l'INÉ ont mené à la production de divers résultats, comme en fait état cette déclaration d'un chercheur principal d'une IRC :

*Nous avons appliqué toutes les approches – livres, sites Web, présentations, articles – aux entreprises, aux sociétés, dans les journaux, les médias; nous avons tout fait... ce qui est plutôt inhabituel pour nous et très stimulant... Il faut varier les approches – chaque public est très différent. Nous avons consacré bien du temps pour nous assurer que notre matière serait bien comprise par le grand public.*

Un autre répondant abondait dans le même sens en déclarant que l'INÉ avait eu une influence sur son attitude à l'égard des projets qui visaient à présenter des résultats à des utilisateurs issus des milieux non universitaires :

*J'étais sceptique à l'idée des projets socialement responsables. J'ai vraiment changé d'attitude avant l'achèvement du projet pour aboutir à une disposition d'esprit tout à fait différente. À la fin du projet, nous avons différents types de contributions, dont certaines étaient très éducatives.*

### 3.2 Comparaison avec les subventions ordinaires de recherche

Il est intéressant de constater, dans le cadre de cette évaluation, la mesure selon laquelle les caractéristiques uniques de l'INÉ ont suscité la production de résultats cherchant à atteindre des utilisateurs éventuels (soit des auditoires non formés d'autres chercheurs). À cet effet, on a entrepris de comparer le nombre et la nature des contributions produites en vertu des subventions de l'INÉ et des autres subventions attribuées par le truchement de programmes du CRSH semblables et existants, pour la même période et pour de la recherche sur les mêmes thèmes. Étant donné le nombre de rapports de recherche finaux reçus dans le cadre des autres programmes, il a été possible d'effectuer cette comparaison uniquement avec les SOR.<sup>15</sup>

Le tableau 3-5 ci-dessous indique la productivité globale des 95 SOR et des 98 SR-INÉ inscrites dans la base de données à la lumière des rapports de recherche finaux au mois de décembre 2008. Statistiquement, on n'observe aucune différence quant au nombre de résultats par subvention entre les SOR et les SR-INÉ, ce qui signifie que les SR-INÉ n'étaient pas destinées à produire plus de contributions que les SOR.

<sup>15</sup> Les renseignements sur les contributions ont été puisés dans les rapports de recherche finaux des candidats retenus pour recevoir une SOR du CRSH qui auraient également été admissibles à une subvention de l'INÉ mais n'en ont pas fait la demande, pour les concours des années 2001 et 2002 (les seules années pour lesquelles des concours ont été tenus en vue d'un financement pour SR-INÉ), et dont les domaines de recherche mentionnés en tête de liste correspondaient à ceux de l'INÉ.



**TABLEAU 3-5 : Comparaison entre la production de contributions des SOR (N = 95) et des SR-INÉ (N = 98)**

Voie de financement	Nombre de subventions dans la base de données	Nombre de contributions	Nombre moyen de contributions par subvention	Intervalle
SR-INÉ	98	1 578	16,1	1 - 140
SOR	95	1 916	20,2	1 - 104

Référence : Données tirées des rapports de recherche finaux de l'INÉ et des SOR du CRSH sur les contributions de recherche et les autres contributions de recherche

En comparant la production des résultats universitaires et les résultats visant les auditoires non universitaires issus des SOR et des SR-INÉ (tableau 3-5), on observe que près des deux tiers des contributions des deux programmes étaient de nature universitaire. Bien que la différence soit minime, elle est statistiquement importante, ce qui signifie que les SOR individuelles ont produit davantage de contributions universitaires que les SR-INÉ individuelles. Il n'y avait aucune différence importante sur le plan des contributions non universitaires.

**TABLEAU 3-6 : Comparaison des types de contributions des SR-INÉ et des SOR – universitaires et non universitaires**

Type	SR-INÉ (N = 98)		SOR (N = 95)	
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage	Nombre
Contributions universitaires	1 125	71 %	77 %	1 465
Contributions non universitaires	453	29 %	24 %	451
<b>Total</b>	<b>1 578</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>1 916</b>

Référence : Données tirées des rapports de recherche finaux de l'INÉ et des SOR du CRSH sur les contributions de recherche et les autres contributions de recherche

Finalement, en comparant l'incidence possible qu'aurait la recherche, deux domaines présentaient des différences marquées, soit la compréhension du développement économique, des politiques et des pratiques en matière d'économie, et l'enseignement ou les pratiques professionnelles. Les SR-INÉ étaient plus susceptibles d'avoir une incidence sur les thèmes du premier domaine, alors que les SOR étaient plus susceptibles d'avoir une incidence sur les thèmes du deuxième domaine.

**TABLEAU 3-7 : Comparaison des domaines de recherche influents (SR-INÉ et SOR du CRSH)**

Votre recherche aurait-elle une incidence sur...	SR-INÉ (N = 98)				SOR (N = 97)			
	Tout à fait	Peut-être	Peu probable	Sans objet	Tout à fait	Peut-être	Peu probable	Sans objet
vous comprenez-vous le développement économique, des politiques et des pratiques en matière d'économie?	56 %	35 %	2 %	7 %	33 %	31 %	16 %	21 %
l'enseignement ou les pratiques professionnelles?	50 %	36 %	6 %	8 %	69 %	25 %	3 %	3 %

Référence : Données tirées des rapports de recherche finaux de l'INÉ et des SOR, incidences – particulières

On n'a observé aucune différence importante quant aux déclarations des chercheurs à l'effet que leur recherche aurait une incidence sur notre compréhension de la culture, des enjeux sociaux et du développement social, sur le débat sur les politiques gouvernementales, l'élaboration de méthodes de recherche, les autres disciplines et la collaboration internationale.

### 3.3 Excellence en recherche des projets de l'INÉ

Le sens de l'expression « excellence en recherche » est de plus en plus contesté<sup>16</sup> à la fois dans le contexte de la recherche universitaire que dans celui de la recherche sociale appliquée. De nouvelles méthodes de recherche plus diversifiées ont compliqué les notions classiques de ce qui constitue une recherche robuste et respectable. Alors que par le passé la publication dans les revues savantes d'articles révisés par les pairs représentait le meilleur indicateur d'excellence en recherche, ce point de vue est de moins en moins partagé au sein de la communauté des scientifiques au profit des projets qui suscitent l'engagement des chercheurs et du public et qui sont axés sur l'amélioration de la communauté qu'ils ciblent. En réalité, dans le cadre de l'INÉ, l'excellence en recherche est un objectif complémentaire visant les partenariats élargis avec les organismes non universitaires, et la diffusion et l'application des résultats au sein d'un plus vaste auditoire non universitaire, notamment les secteurs public et privé. Ainsi, la publication dans les revues savantes et les autres indicateurs d'excellence en recherche, comme l'importance de la collaboration et la nature multidisciplinaire des projets d'envergure, ont fait l'objet d'un examen.

#### 3.3.1 Publications dans les revues savantes d'articles révisés par les pairs

Il est possible d'évaluer l'excellence en recherche des projets de l'INÉ au moyen des données sur les contributions indiquées dans les rapports de recherche finaux. Bien que 4 250 contributions de nature universitaire aient été déclarées dans les rapports de recherche finaux, l'information concernant l'examen par les pairs n'est recueillie que pour les contributions universitaires qui prennent la forme d'articles dans des revues savantes, de chapitres de livre, et de livres ou de

<sup>16</sup> O'Neil, Maureen. *Faut-il redéfinir la notion d'excellence en recherche?*, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), 4 mai 2009.

manuels. Des 2 227 contributions pour lesquelles une telle information a été recueillie, 1 948 (88 %) ont été déclarées avoir été révisées par des pairs. Les autres n'étaient pas des contributions de nature universitaire ayant été révisées par des pairs.

Tel qu'indiqué au tableau 3-8, parmi les contributions révisées par les pairs, 1 310 (67 %) avaient été publiées et 390 (20 %) avaient été retenues pour la publication; les 13 % restant venaient d'être présentés au moment de la réception du rapport de recherche final. Les contributions qui avaient été publiées avaient paru dans plusieurs revues savantes de portée régionale, canadienne et internationale.

**TABLEAU 3-8 : État de publication des contributions révisées par les pairs de l'INÉ, jusqu'à décembre 2008**

Type	Publiée	Retenue pour la publication	Présentée	Total
Article dans une revue savante	933	227	226	1 386
Livre ou manuel	70	21	6	97
Chapitre de livre	307	142	16	465
<b>Total</b>	<b>1 310</b>	<b>390</b>	<b>248</b>	<b>1 948</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>67 %</b>	<b>20 %</b>	<b>13 %</b>	<b>100 %</b>

Référence : Données tirées des rapports de recherche finaux de l'INÉ du CRSH sur les contributions de recherche et les autres contributions de recherche (N = 204 rapports de recherche finaux)

En outre, 31 contributions de l'INÉ (0,5 % de toutes les contributions produites) ont reçu des prix, ont été mises en nomination pour un prix ou ont été reconnues pour leur excellence (par exemple, contribution retenue à titre d'article de fond pour un numéro spécial), parmi lesquelles certains étudiants et autres apprenants ont pris part. De ces 31 prix, mises en nomination ou reconnaissances de l'excellence, seize contributions découlaient d'une subvention de recherche de l'INÉ, sept, d'une alliance de recherche de l'INÉ, et cinq d'une IRC de l'INÉ. Douze prix ont été attribués dans le cadre des subventions octroyées pour la recherche en gestion et entrepreneuriat (thème de l'INÉ). Toutefois, ces constatations peuvent être confondues par la répartition des prix en fonction de la taille et du type de subvention, et la distribution entre les thèmes, de sorte qu'elles ne sont pas nécessairement le reflet du mécanisme de financement ou des thèmes. La liste des prix est reproduite à l'**annexe C : Prix et excellence en recherche**.

Ces constatations ne tiennent également pas compte des prix et des sollicitations qui auraient été obtenus à titre de résultat indirect de l'INÉ, par exemple, dans le cadre d'un projet subséquent qui se veut une suite à la recherche subventionnée par l'INÉ :

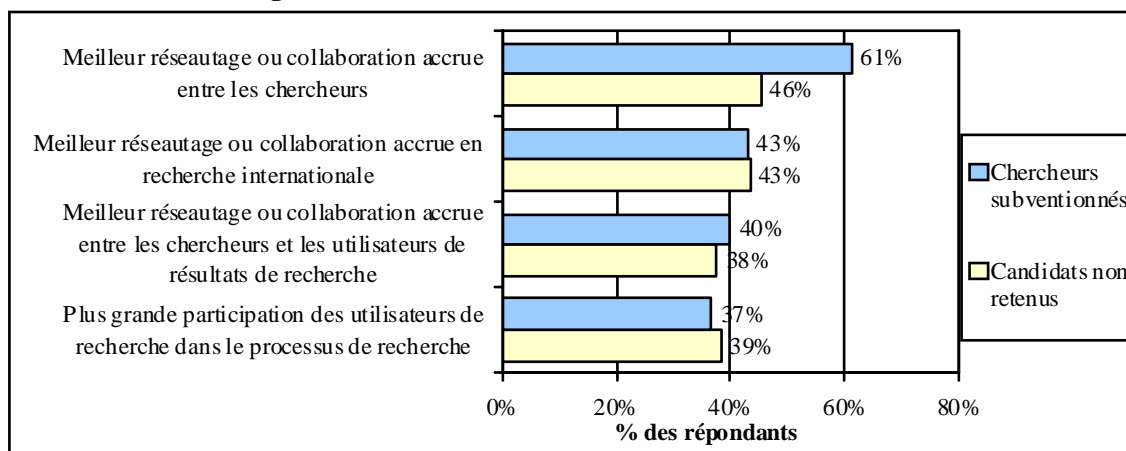
*J'ai été invité à coprésider l'un des séminaires internationaux parmi les plus prestigieux [à l'étranger]. Nous avons pu, grâce au financement de l'INÉ et d'autres sources, y inviter huit étudiants et des représentants de trois facultés. L'INÉ n'a pas fourni l'aide financière pour s'y rendre, mais elle a établi notre réputation, ce qui nous a permis d'organiser une rencontre avec les plus grands spécialistes au monde dans ce domaine – ce qui ne serait jamais arrivé [autrement].*

### 3.3.2 Partenariats, réseautage et collaboration

Les chercheurs interrogés, y compris ceux titulaires de subventions plus importantes, qui ont participé au sondage, ont insisté sur les éléments de productivité et d'excellence, outre les publications révisées par les pairs, qui sont aussi survenus grâce à l'INÉ et n'auraient peut-être pu exister autrement.

Le réseautage et la collaboration entre les chercheurs étaient plus courants dans les projets subventionnés par l'INÉ que dans les projets non subventionnés. Un peu plus de 60 % des chercheurs subventionnés par l'INÉ ont indiqué une hausse importante ou très importante du réseautage ou de collaboration entre les chercheurs dans le cadre de leur projet de recherche, comparativement à 46 % des chercheurs dont les projets non subventionnés ont été entrepris. Cette différence est importante statistiquement, révélant que les chercheurs subventionnés dans le cadre de l'INÉ étaient plus susceptibles de déclarer cette occurrence que les chercheurs non subventionnés.

**TABLEAU 3-9 : Activités de réseautage et de collaboration entreprises dans une grande ou très grande mesure**



Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QA7b à QA7f (N = de 118 à 121); sondage réalisé auprès de chercheurs non subventionnés, QB7b à QB7f (N = de 52 à 55)

Les autres types d'activités de réseautage et de collaboration mentionnés dans le cadre du sondage ne semblaient pas survenir dans une grande ou une très grande mesure, d'après la majorité des répondants. Dans les deux catégories de chercheurs, environ 40 % des répondants ont déclaré que de telles activités survenaient dans une grande ou une très grande mesure.

Les preuves empiriques suggèrent que, bien que ces activités soient survenues dans une moindre mesure, la valeur de cette collaboration et de ce réseautage est tout de même digne de mention. Les chercheurs principaux qui ont reçu des subventions dans le cadre d'IRC ont fourni des exemples d'intérêt et de collaboration internationale, de recherches qui ont suscité l'attention des chefs de file mondiaux dans le domaine visé par leurs projets, ainsi que d'utilisation et d'application directes des résultats :

*Nous n'aurions jamais pu réunir ce groupe de chercheurs-boursiers sans cette assise financière.*

*Le fait que nous ayons réussi à réaliser [ce projet] : mes collègues étasuniens étaient ébahis que nous ayons pu le faire, et les meilleurs en ce domaine au monde [étaient heureux d'y participer].*

*Nous avons tenté de formuler des conclusions compréhensibles – visant le grand public et l'industrie, tout autant que les gouvernements et les ONG. Alors pour ce faire, nous avons établi des partenariats partout dans le monde. À Ottawa, nous avons élaboré une stratégie média, et nous avons invité les responsables de l'élaboration de politiques à prendre connaissance de notre rapport. Nous avons uni nos efforts à ceux de nos voisins du Sud afin de toucher les sénateurs et les représentants du gouvernement américain, ainsi que leur personnel. Nous avons organisé un événement médiatique à Londres et un autre à Paris. Nous avons consacré beaucoup de temps à distribuer le rapport, et nous sommes persuadés de sa grande qualité et que les gens l'utiliseront. De nombreuses personnes communiquent avec moi à son sujet, des gens d'ici et de l'étranger, et nous rencontrons bien des gens de l'industrie qui puisent des idées dans notre rapport.*

Cette preuve empirique suggère que la recherche de l'INÉ a favorisé les partenariats, la collaboration et le réseautage au sein des chercheurs et des autres membres des équipes, une réussite qui n'aurait pu être réalisée autrement.

### **3.4 Contribution à l'excellence et à l'innovation en recherche**

L'un des objectifs de l'INÉ, tel que mentionné en introduction, visait à encourager la recherche dans le domaine de la nouvelle économie en mettant l'accent sur les approches multidisciplinaires et innovatrices. Comme en fait foi cette section, l'INÉ, et particulièrement les plus importantes subventions octroyées dans le cadre de l'initiative, ont été reconnues pour l'excellence en recherche et ont incité à la collaboration et au réseautage. Cette évaluation nous a également donné l'occasion d'examiner les facteurs qui ont contribué à l'excellence et à l'innovation en recherche, et les défis qui ont nuit à leur réalisation.

#### **3.4.1 Éléments qui ont contribué à l'excellence et à l'innovation**

L'évaluation des résultats, particulièrement des entrevues réalisées avec les membres d'équipe ayant reçu d'importantes subventions de recherche, suggère que l'excellence est un objectif qui se distingue de celui de l'innovation, même si ces deux éléments peuvent être reliés. Les chercheurs principaux d'IRC interrogés ainsi que d'autres membres d'équipe ayant reçu d'importantes subventions ont réfléchi aux éléments qui ont contribué à l'excellence et à l'innovation en recherche dans le cadre de leurs projets respectifs. Ils ont relevé les facteurs suivants :

- disposer des bonnes personnes au sein de l'équipe, non seulement la bonne équipe de chercheurs principaux, mais aussi le juste complément d'étudiants, de gestionnaires et d'administrateurs, qui ont fait la différence sur le plan de la qualité et de la productivité;
- disposer d'un financement durable et à long terme, en plus du soutien des établissements qui offrent la possibilité d'être dégagé de l'enseignement, ce qui permet d'assurer un leadership durable au sein des projets;
- disposer de partenariats clés, en particulier de partenariats internationaux, ce qui renforce l'incidence des résultats de recherche.

Voici quelques commentaires émis par les chercheurs principaux des IRC.

*Les gens ont fait la différence – non seulement sur le plan de l’expertise mais de l’enthousiasme qui régnait au sein du personnel – les étudiants, les concepteurs de logiciels, etc. J’ai essayé de réunir une équipe dont les membres travailleraient bien ensemble et seraient aussi aptes à s’adresser mutuellement des critiques constructives, et cela a très bien fonctionné.*

*Il est nécessaire de créer de tels projets du début à la fin. Nous avons une personne dont l’entière contribution visait le renforcement de l’esprit d’équipe et l’établissement de liaisons entre les intervenants. C’était une fonction très importante. En outre, nous avons bénéficié d’un bon soutien administratif et technique intégré dès le début du projet. Je n’insisterai jamais assez sur l’importance de la gestion de tels projets.*

*L’obtention du financement de l’INÉ était très importante afin de dégager les universitaires pour la recherche en vue de rallier la direction au projet pour que nous puissions nous consacrer à ce en quoi nous excellons – la recherche et le renforcement des capacités.*

*Le financement nous a ouvert bien des possibilités qui n’auraient pas existé autrement, par exemple, une étroite collaboration entre les chercheurs, les responsables de l’élaboration de politiques et les intervenants locaux. De cette collaboration découlent des éléments secondaires, par exemple le fait de commencer à rencontrer des gens... Chaque année nous les avons amenés à participer à une conférence nationale, ce qui favorise des retombées extraordinaires quand on aborde des enjeux collectifs.*

Comme il en sera question à la **section 6 (Mobilisation des connaissances)** du présent rapport, les chercheurs préféraient les échanges d’idées et les discussions sur les résultats effectués en personne. Ils trouvaient que c’était la façon la plus efficace et féconde de collaborer entre les disciplines et avec les partenaires, et de partager les résultats de l’INÉ pour incidemment contribuer à l’excellence en recherche. Autrement dit, l’excellence était plus susceptible d’exister dans le cadre même de la recherche plutôt que dans les pratiques : « Le sujet était novateur plutôt que le projet ».

### **3.4.2 Défis ayant nui à la réalisation de l’excellence et de l’innovation en recherche**

Au fil de l’évaluation, il est devenu évident que les objectifs visant l’excellence et l’innovation en recherche de l’INÉ, ainsi que l’objectif visant la participation de partenaires et d’auditoires non universitaires, représentaient un défi. Il existe des différences fondamentales entre la recherche de base orientée par la curiosité (articles de revues, livres, etc.) et la recherche ciblée qui répond aux besoins des intervenants non universitaires (site Web, articles dans les journaux, blogues, fiches de renseignements, etc.). Cette constatation a été confirmée dans le cadre des entrevues réalisées auprès des chercheurs et des membres d’équipes titulaires d’importantes subventions de l’INÉ :

*Les chercheurs ne prêteront pas une attention particulière à la mobilisation des connaissances. En vertu de leurs fonctions, ils ont l’obligation de produire des articles de première qualité à faire paraître dans des revues savantes.*

Tous ont convenu de dire que les chercheurs plus jeunes et moins expérimentés n'arrivaient pas à orienter leurs efforts sur les contributions non universitaires et sur la mobilisation des connaissances. Malgré tout, il s'est avéré que les chercheurs mieux établis étaient plus aptes à le faire sans qu'il y ait une incidence sur leurs carrières et que les titulaires de subventions importantes, comme les IRC et les AR, arrivaient à s'adapter :

*Nous avons beaucoup appris sur la gestion d'un réseau s'étendant sur l'ensemble du pays... par exemple, nous avons appris que la carrière de nos jeunes professeurs exigeait une publication universitaire – alors que ces travaux étaient plutôt axés sur la communauté et ces matériaux. Le réseau était suffisamment développé, alors nous avons pu permettre [aux membres débutants de notre équipe] de publier pendant que les membres mieux établis de l'équipe se chargeaient du réseautage.*

Cette situation a eu pour effet imprévu de fournir à ces chercheurs jeunes et moins expérimentés (et aux étudiants) plus de possibilités d'être à l'avant-garde des publications universitaires.

Malgré ces difficultés et dans le but de réaliser les objectifs de l'INÉ à l'égard de la mobilisation des connaissances, il a été nécessaire d'adopter des approches non traditionnelles et les contributions de recherche non universitaires ont souvent représenté une grande part des résultats du projet.

En plus des concessions mutuelles obtenues pour les publications universitaires et non universitaires, plusieurs chercheurs ont également fait état des différences entre la recherche universitaire orientée par la curiosité et la recherche ciblée orientée par des questions. Ils estiment que la recherche ciblée, motivée par les besoins ou les intérêts des intervenants, ne peut remplacer la recherche orientée par la curiosité. Ils cherchent plutôt à trouver le juste équilibre entre la satisfaction de leurs besoins et de ceux de leurs partenaires :

*Il faut bien comprendre ce que le groupe désire retirer de ce projet. Je ressens énormément de pressions exercées par la direction du centre de recherche quant à la réalisation de ses besoins et par les chercheurs qui ont l'obligation de publier. Mais le projet peut permettre de réaliser tout cela. L'envergure du projet (en matière de financement) suffisait amplement pour nous permettre d'intégrer des questions de recherche qui pouvaient répondre à la fois aux besoins des partenaires et aux nôtres.*

*J'ai consacré toute ma carrière à la recherche. La plupart des gens se distancient des utilisateurs de résultats de recherche non universitaires. [C'est ce qui ressortait de notre] rapport provisoire mais, en réalité, aucun milieu ne souhaitera se laisser étudier s'il ne tire aucun avantage à participer à l'étude, alors il est essentiel de produire des contributions non universitaires. Ce n'est probablement pas le genre de publication qui est requis dans le cadre du doctorat ou des études universitaires mais, en tant que chercheur partenaire d'une communauté, il est également important de répondre aux besoins de cette dernière.*

Par ailleurs, certains chercheurs principaux d'IRC ont réfléchi au fait que l'INÉ vise un large éventail de partenaires, en particulier les utilisateurs finaux des résultats, notamment les responsables de l'élaboration des politiques, l'industrie et les collectivités. Bien qu'ils aient mentionné que cette nouvelle approche favorise un type de recherche novateur et plus pertinent,

ils ont également souligné que les processus du CRSH pourraient ne pas être en mesure de suivre le rythme de tels changements, puisqu'ils sont encore orientés sur les mesures traditionnelles de l'excellence en recherche ou de l'incidence de la recherche, par exemple les articles de revues savantes, plutôt que de tenir compte des nombreuses répercussions en temps réel de la recherche de ce type :

*Ces règles conviennent à la recherche traditionnelle mais représentent des dépenses importantes affectées au réseautage, à la mobilisation des connaissances, etc., en fonction de règles qu'on s'applique à bien comprendre. [Le CRSH] a créé les subventions, mais de quelle façon doit-on repenser ces subventions pour qu'elles cadrent avec l'innovation?*

*Il est important de mettre en équilibre les programmes de recherche traditionnelle et ciblée, la mobilisation des connaissances et l'innovation. La mobilisation des connaissances se produit lorsque ces connaissances intéressent les gens. Il importe de garder le cap sur les enjeux du [thème du projet].*

Ils ont l'impression que le soutien des autres et le leadership du CRSH pourraient offrir un appui supplémentaire au sein des projets, de sorte que les titulaires de subventions puissent consacrer davantage de temps à ce en quoi ils excellent (la recherche) :

*Cette situation a eu une conséquence inattendue si on la compare au début du projet : soit la quantité de temps consacré à la gestion. Je suis devenu un gestionnaire plutôt qu'un chercheur, avec très peu de soutien du CRSH ou de l'université sur la façon de former les étudiants, d'engager des partenaires, de mobiliser les connaissances, toutes des activités que je ne savais pas comment coordonner.*

Tel que mentionné précédemment, ce niveau d'engagement de la collectivité, des entreprises et des responsables de l'élaboration des politiques était souvent nouveau et, par conséquent, les leçons apprises sur les approches fructueuses offrent aux chercheurs et au CRSH de bonnes idées sur la manière de poursuivre ces efforts, en particulier pour l'adaptation de la conception et de la prestation des programmes dans le but de tirer parti des avantages associés à ces innovations.

### **3.5 Sommaire de l'excellence en recherche**

Les projets de recherche financés dans le cadre de l'INÉ ont produit plusieurs contributions. Pendant la période de 2001 à 2008, on a enregistré un total de 6 279 contributions déclarées par les chercheurs dans 204 rapports de recherche finaux sur les 210 produits pour l'INÉ. La majorité des contributions produites par les titulaires de subventions de l'INÉ étaient destinées à des auditoires universitaires, les articles de revues savantes et les présentations à des conférences étant les deux types de contributions les plus courantes. En comparant les SR-INÉ aux SOR, on a découvert qu'il y avait très peu de différences entre les deux types de subventions.

Les contributions produites répondaient à l'objectif d'excellence et d'innovation en recherche dans le domaine de la nouvelle économie par la publication d'articles révisés par les pairs dans des revues savantes, de portée régionale, canadienne et internationale, les prix reçus, ainsi que par le réseautage et la collaboration observés entre les chercheurs qui auraient pu ne pas exister sans



l'INÉ. Les chercheurs ont également insisté sur d'autres contributions importantes, notamment les travaux multidisciplinaires, l'établissement de réseaux et une présence sur la scène internationale.

Tout en cherchant à appliquer des approches novatrices dans le but de produire des connaissances, les chercheurs ont dit préférer les méthodes plus traditionnelles d'interactions en personne. En outre, malgré les défis liés à la recherche d'un équilibre entre les besoins universitaires et non universitaires, les chercheurs ont été en mesure d'adapter leurs efforts. Cependant, ils ont fait valoir la nécessité de réévaluer les mesures traditionnelles de l'excellence en recherche ou de l'incidence de la recherche afin de trouver des mesures qui tiennent compte des effets en temps réel de la recherche.

## 4. PARTENARIATS NON UNIVERSITAIRES

---

L'INÉ a cherché à créer différentes formes de liens et de partenariats. Ainsi, on encourageait les projets financés dans le cadre de l'INÉ à tirer parti d'un appui supplémentaire en établissant de nouveaux partenariats de recherche auxquels pouvaient participer le milieu universitaire mais aussi les secteurs public, privé et sans but lucratif. On espérait, par le truchement de tels partenariats, accroître la qualité de la recherche et susciter une plus grande utilisation des résultats par les partenaires. On espérait également que le CRSH pourrait établir des liens avec des organismes extérieurs grâce à l'INÉ.

### 4.1 Soutien des partenaires universitaires et non universitaires obtenu pour les projets de l'INÉ

L'optimisation des contributions devait avoir une incidence positive sur la capacité de l'Initiative à atteindre ses objectifs généraux. Bien que les projets aient su obtenir l'appui d'un grand nombre de sources, notamment de l'organisme administrateur de la subvention, des candidats eux-mêmes et des organismes commanditaires, la présente section s'intéresse plus précisément au soutien des partenaires, qui était un élément clé visé par l'INÉ.

#### 4.1.1 Appui recueilli auprès des partenaires

Les rapports de recherche finaux constituent l'une des sources de données sur les partenariats. Sur les 210 rapports de recherche finaux, 122 renfermaient des renseignements sur les 459 partenaires de recherche. De ce nombre, certains partenaires ont contribué à plus d'un projet, dans une ou plusieurs voies de financement de l'INÉ. Ainsi, on a recensé 541 partenariats établis. Les partenaires de recherche étaient répartis entre plusieurs types d'organismes, les sept premiers (en ordre de fréquence, allant de 12 % à 5 %) étant des universités, des entreprises privées, des organismes de recherche, des associations, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des syndicats et des organisations caritatives.<sup>17</sup> Les partenaires de recherche ont fourni un appui financier et non financier aux titulaires de subventions de l'INÉ.

Les données liées aux demandes de subventions indiquent que 85 % de toutes les contributions (81 % des contributions des partenaires) étaient annoncées mais non confirmées. Dans le but d'évaluer la mesure selon laquelle les contributions annoncées se sont concrétisées, la valeur des contributions financières des partenaires, telle qu'indiquée dans les demandes retenues, a été comparée à la valeur réelle des contributions financières des partenaires, telle qu'indiquée dans les rapports de recherche finaux.<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> Pour seize pour cent (16 %) des partenariats mentionnés dans les rapports de recherche finaux, on ne précisait pas le type d'organisme.

<sup>18</sup> Bien qu'on ait tenté de comparer les revenus prévus aux revenus réels, il s'est avéré qu'il y avait peu de similitudes entre les données sur les contributions financières indiquées dans les rapports de recherche finaux et les données sur les revenus prévus : sur les 31 rapports de recherche finaux indiquant des contributions financières, 19 étaient également disponibles dans la base de données des revenus prévus. Dans la plupart des cas, le partenaire mentionné dans le rapport de recherche final qui a contribué au projet n'était pas partie intégrante des revenus prévus ni n'était mentionné à titre d'organisme qui offrirait un appui non financier.

- La valeur totale des contributions financières des partenaires pour les projets subventionnés, telle que prévue au moment des demandes, s'élevait à 5,9 millions de dollars, sur lesquels 1,7 million de dollars étaient confirmés.
- Par contre, les données tirées des rapports de recherche finaux indiquent que les contributions financières réelles des partenaires ont totalisé 3,9 millions de dollars, montant qui surpasse le total des contributions confirmées mais en deçà du total des contributions prévues.

Ces données suggèrent que certaines des contributions financières annoncées par les partenaires, mais non confirmées au moment de la demande de subvention, ont été versées et d'autres pas. Tel que l'a mentionné en entrevue l'un des chercheurs principaux d'une IRC, il est difficile pour les chercheurs de déterminer à l'avance, pendant qu'ils élaborent la méthodologie, les partenariats qui porteront fruit.

Les données tirées des demandes de subventions comme celles issues des rapports de recherche finaux indiquent que l'appui des partenaires était plus susceptible de prendre la forme d'un appui non financier que financier. Les données tirées des demandes révèlent que seulement 9 % des contributions des partenaires prévues étaient des contributions en argent. En outre, à l'analyse de toutes les contributions énoncées dans les rapports de recherche finaux, on observe que 10 % des contributions étaient versées soit en argent (\$) ou sous forme d'un appui financier, ce qui suggère que les contributions non financières sont plus courantes que les contributions en argent. Au total, on recense 1 497 contributions non financières dans les rapports de recherche finaux, dans les proportions suivantes :

- contribution intellectuelle (16 %), diffusion et distribution des résultats (16 %), réseautage (14 %), application des connaissances (11 %), heures du personnel (10 %), contribution non financière (13 %), améliorations apportées au plan de recherche (9 %), contributions financières (5 %)<sup>19</sup> et autre (7 %).

Malheureusement, les sources de données les plus à jour, les rapports de recherche finaux, ne renferment pas les estimations de la valeur attribuée aux contributions non financières. Les données sur les revenus prévus indiquent que 19,1 millions de dollars sous forme de contributions non financières des partenaires ont été obtenus au moment de la demande, desquels 5,1 millions de dollars ont été confirmés.

Si l'on conjugue les données sur les contributions financières tirées des rapports de recherche finaux (3,9 millions de dollars) et les données sur les contributions non financières prévues (de 5,1 millions à 19,1 millions de dollars), il est possible d'évaluer que les projets financés par l'INÉ ont permis de réunir au moins 9,0 millions de dollars grâce à l'appui des partenaires.

<sup>19</sup> Il n'est pas précisé pourquoi il existe des « contributions financières » dans les contributions non financières énumérées dans les rapports de recherche finaux.

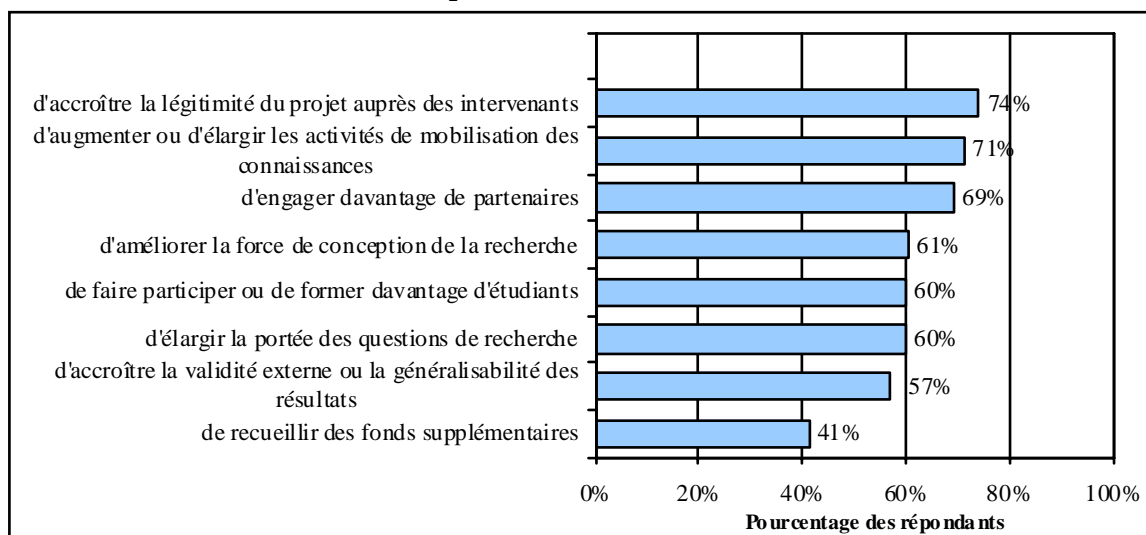
### Calcul des contributions obtenues

Les rapports de recherche finaux constituent une source de données plus fiable que les demandes de subvention quand il est question d'établir la valeur de l'appui des partenaires. Cependant, contrairement aux données tirées des demandes, les rapports de recherche finaux ne recueillent pas les estimations de la valeur des contributions non financières. Ils comportent également des catégories différentes de celles employées dans les demandes de subventions afin de décrire les contributions non financières, et ils ne font pas référence aux partenariats énumérés au moment de la demande, ce qui signifie qu'il n'y a aucune indication précise quant à savoir ce qu'il est advenu de ces partenariats au fil du temps (c.-à-d., les partenaires mentionnés sont-ils devenus des contributeurs réels?). Les rapports de recherche finaux pourraient être adaptés afin de recueillir à l'avenir de tels renseignements.

#### 4.1.2 Incidence de l'appui des partenaires sur les activités du projet

Les résultats du sondage ont indiqué que les contributions recueillies ont eu un effet positif sur la capacité de l'INÉ à atteindre ses objectifs généraux. Un peu plus de la moitié des chercheurs de l'INÉ qui ont participé au sondage ont reçu un appui supplémentaire dans le cadre de leur projet. On a demandé à ces chercheurs ce que cet appui supplémentaire leur avait permis de réaliser. Les réponses à cette question sont présentées au tableau 4-1. Tel que le révèle le tableau, les plus grandes répercussions associées à l'optimisation des ressources étaient liées à l'objectif principal de l'INÉ visant à élargir et à développer de nouveaux partenariats, et aux sous-objectifs visant la diffusion et la mobilisation des résultats, ainsi que la formation des étudiants.

**TABLEAU 4-1 : L'appui supplémentaire (financier ou non financier) des partenaires et d'autres sources a permis...**



Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QA3a à QA3h (N = de 62 à 66)

Il est possible d'évaluer plus précisément encore l'incidence des contributions directes versées par les partenaires de recherche sur la productivité des subventions de l'INÉ (c.-à-d., la diffusion des résultats) grâce aux rapports de recherche finaux. Comme le montre le tableau 4-2, on dégage une corrélation évidente entre les partenaires qui ont fait une contribution directe, financière ou non financière, et le nombre et la proportion d'extrants universitaires et non universitaires, toutes les différences de ce tableau étant statistiquement importantes.

**TABLEAU 4-2 : Corrélation entre les contributions financières versées par les partenaires et les extrants, jusqu'à décembre 2008**

	Partenaires qui ont contribué financièrement		Partenaires qui ont fait une contribution non financière	
	Oui (N = 31)	Non (N = 173)	Oui (N = 111)	Non (N = 93)
Nombre moyen d'extrants	105	20	50	12
Nombre moyen d'extrants universitaires	59	14	32	8
Nombre moyen d'extrants non universitaires	45	6	19	4

Référence : Données tirées des rapports de recherche finaux de l'INÉ du CRSH sur les contributions de recherche et les autres contributions de recherche, et sur les revenus prévus

En moyenne, les subventions auxquelles les partenaires ont contribué financièrement ont produit cinq fois plus d'extrants, et les subventions pour lesquelles les partenaires ont fait des contributions non financières en ont produit quatre fois plus. Toutes les différences observées dans le tableau sont importantes statistiquement, ce qui signifie que les contributions des partenaires ont un effet réel sur le nombre d'extrants produits.

Ces constatations révèlent que le soutien obtenu a amélioré la portée des subventions attribuées dans le cadre de l'INÉ. De plus, ce soutien a également contribué à l'atteinte des objectifs de l'INÉ.

## 4.2 Divers partenariats non universitaires pour les projets de l'INÉ

Avant de procéder à l'évaluation, le CRSH s'est appuyé sur les données présentes dans les demandes de subvention, dans les rapports de recherche finaux et les données recueillies lors d'interactions avec les chercheurs (évaluations d'étape) afin d'évaluer les partenariats – en prêtant une attention particulière au nombre de partenaires et au type d'organismes partenaires. L'évaluation a permis de mieux saisir la nature des partenariats, en particulier des partenariats non universitaires.

### 4.2.1 Nombre et nature des partenariats non universitaires

Les constatations à l'issue de l'évaluation, notamment le faible taux de réponse à un sondage réalisé auprès des partenaires non universitaires, suggèrent qu'un moins grand nombre de partenariats non universitaires que ceux déclarés ont été actifs ou, s'ils l'ont été, que leur rôle pourrait avoir été plus restreint que celui présumé par le CRSH. Plusieurs participants aux études de cas ont reconnu qu'un grand nombre des partenariats identifiés à l'étape de la proposition de financement étaient peu susceptibles de se concrétiser, c.-à-d., qu'ils ne s'étaient pas traduits par

des partenariats de recherche en collaboration pour la durée du projet. La plupart ont indiqué que cela faisait partie d'un processus naturel visant à déterminer la capacité des organismes partenaires, des intérêts et des compétences individuels, de l'à-propos des travaux, etc. Quelques participants ont reconnu qu'on pouvait se sentir poussé à identifier un grand nombre de partenariats dans la proposition de financement (en parlant des subventions en général), peu importe qu'ils se réalisent ou non, et que le processus de reddition des comptes n'est pas fait pour décourager cette façon de faire :

*Il existe une motivation à dresser une liste interminable; plus elle est longue, plus elle est impressionnante. À mon avis, le point critique c'est que, en plus de l'étape de présentation préliminaire (les lettres d'appui des partenaires), il faudrait obliger les partenaires à rendre des comptes à la fin du processus.*

Quant aux partenariats qui se réalisent, le sondage auprès des partenaires non universitaires et les entrevues liées aux études de cas ont fourni des renseignements sur la participation et les attentes des partenaires non universitaires.

- Souvent, les partenariats sont nés de relations déjà établies. Dans le cas de nouveaux partenariats, c'est souvent l'organisme partenaire qui a communiqué avec l'équipe de recherche après avoir entendu parler du projet; à l'inverse, parfois, ce sont les chercheurs qui ont approché les organismes appropriés par l'intermédiaire des réseaux élargis.
- La plupart des partenaires non universitaires interrogés ont déclaré qu'ils avaient participé dès le début du projet : 46 % avant même la présentation de la demande de subvention (c.-à-d., à l'étape de la planification du projet) et 16 % après la présentation de la demande mais avant le début des principales activités de recherche.<sup>20</sup>

La majorité des partenaires non universitaires interrogés (84 %) avaient le sentiment que la participation de leur organisme correspondait à celle de leurs attentes ou à celle convenue, et qu'elle répondait largement (32 %) à leurs attentes, pleinement (35 %) ou les surpassait (17 %). Parmi les autres, neuf pour cent (9 %) des répondants avaient le sentiment que leur participation n'avait répondu que partiellement à leurs attentes et sept pour cent (7 %) avaient le sentiment que leur participation n'avait pas répondu à leurs attentes.

Cependant, la définition de ces attentes n'était pas claire. Il semble que pour bien des partenaires, une réelle collaboration n'ait pas su se développer au cours du projet de recherche, alors que pour d'autres, le rôle du partenaire est un rôle à part; d'autres encore devenaient partie intégrante du volet de recherche. On a tenté de répartir les partenariats non universitaires dans les catégories suivantes : les intervenants, les collaborateurs, les facilitateurs, les participants, et les utilisateurs et les diffuseurs.

---

<sup>20</sup> Une bonne proportion (18 %) des répondants ne savait pas à quel moment avait débuté la participation de leur organisme.

### **Nature des partenariats non universitaires**

Les renseignements non scientifiques tirés des discussions tenues avec les partenaires non universitaires et les chercheurs ont fourni certaines indications quant à la nature des partenariats. À partir de ces renseignements, il semble que les partenariats puissent être classés dans l'une ou plusieurs des catégories suivantes.<sup>21</sup>

**Collaborateurs de recherche :** Partenaires participant à plusieurs aspects du processus de recherche, notamment la conception, la collecte de données, l'analyse des données, l'interprétation des résultats, etc. Cette participation comprend des contacts fréquents avec l'équipe de recherche tout au long des travaux. À titre d'exemple, les partenaires siègent au comité consultatif sur la recherche.

**Intervenants :** Partenaires qui comprennent un sous-ensemble de tous les intervenants qui participent en formulant à l'avance des suggestions sur les types de questions pour lesquelles ils souhaitent obtenir une réponse, ou sur les renseignements qu'ils pourraient utiliser à l'issue du projet. Ces types de partenaires peuvent également appartenir à la catégorie des utilisateurs et diffuseurs si la recherche produit les résultats qui les intéressent.

**Facilitateurs :** Partenaires qui contribuent à faciliter la mise en œuvre de la recherche. Une telle participation sous-entend des contacts limités, parfois un seul, avec l'équipe de recherche. À titre d'exemple, les partenaires versent un financement ou offrent un accès à des installations, à des bases de données, etc.

**Participants à la recherche :** Les partenaires constituent les sujets de la recherche. À titre d'exemple, les organismes participent directement à la collecte de données ou facilitent la collecte de données auprès de leurs membres (écoles ou étudiants). Ils forment un sous-ensemble des facilitateurs puisque ce partenariat est essentiel pour que la recherche ait lieu, mais leur rôle est déterminé par le plan de recherche plutôt que par le partenaire lui-même.

**Utilisateurs et diffuseurs des résultats de recherche :** Partenaires qui participent au processus d'application des résultats à la fin de la recherche au sein de leur organisme ou en diffusant les résultats de recherche auprès d'autres intervenants. Une telle participation sous-entend des contacts limités ou fréquents avec l'équipe de recherche, mais uniquement à la fin des travaux. À titre d'exemple, les partenaires utilisent les résultats en appui à des changements de politiques ou présentent les résultats de recherche à des intervenants. Ces partenaires pourraient avoir participé ou non au processus de conception initiale à titre d'intervenants de recherche désignés.

Bien que les études de cas valident ces types de catégories, les types de partenariats auxquels les organismes ont participé en réalité variaient considérablement :

*[Les partenaires] jouent différents rôles... chaque partenaire apporte des éléments à la table de discussion ou reçoit quelque chose. C'est un partage d'idées...*

Certains partenaires ont affirmé avoir assumé tous ces rôles, mais plus souvent, ils ont convenu en avoir joué un ou deux seulement (soit facilitateurs ou diffuseurs). Du point de vue des chercheurs, l'objectif le plus important visé par les partenariats consistait à lier la recherche théorique aux

<sup>21</sup> Les études de cas ont validé ces rôles tout en soulignant leur grande diversité au sein des organismes partenaires.

utilisations et aux applications pratiques. Les rôles prédominants des partenaires non universitaires servent à déterminer les usages pratiques (les problèmes ou les enjeux auxquels tente de répondre la recherche) ou, comme l'a précisé l'un des participants à une étude de cas, « à ramener les universitaires dans le monde réel », et à diffuser les résultats. Fait intéressant, parfois les chercheurs principaux des IRC ne faisaient pas la distinction entre les partenaires non universitaires et les utilisateurs finaux, qu'ils considéraient au même titre que les autres participants à la recherche.

Les participants aux études de cas ont confirmé l'idée que les différents types de partenaires peuvent contribuer différemment aux projets de recherche en fonction de leur capacité et d'autres caractéristiques (type d'organisme, taille, emplacement géographique, etc.). À leur avis, il est important de définir les rôles qu'assumeront les partenaires, particulièrement dans les cas où les chercheurs ont eu besoin de préciser qu'ils n'agissaient pas à titre de consultants auprès des partenaires.

*Nous devons nous assurer que le mandat n'est pas celui d'un consultant. La question de recherche provient des [partenaires], mais les travaux doivent être publiables. Ce n'est pas un mandat de consultation, mais c'est à mi-chemin entre les deux.*

Dans le but de mieux comprendre les partenariats financés et leurs contributions, les participants aux études de cas se sont montrés d'accord avec l'idée de décrire la nature des partenariats, du moins à l'étape finale du projet puisqu'ils considéraient qu'il est trop tôt pour le faire dès l'étape de la demande de subvention.

Plusieurs participants aux études de cas ont fait état qu'il serait avantageux de désigner un moins grand nombre de partenariats, sélectionnés soigneusement, plutôt que d'essayer d'en établir plusieurs. La qualité, affirmaient-ils, est plus importante que la quantité :

*Si j'avais à recommencer, je ne choisirais probablement pas [autant de partenaires]. Cela demandait beaucoup d'énergie. Je diversifierais plutôt les [partenariats] dans le but d'obtenir un plus large éventail d'impacts.*

De plus, ils avaient le sentiment qu'un moins grand nombre de partenariats pourrait être plus facile à gérer et plus fructueux, et produirait de meilleurs résultats. Un chercheur a même suggéré qu'il serait utile d'attribuer une petite subvention pour une année afin d'examiner les partenariats, suivie d'un montant plus substantiel pour réaliser la recherche.

#### **4.2.2 Liens et partenariats avec les organismes externes au CRSH**

Dans le cadre de l'évaluation, on a étudié la mesure selon laquelle des liens, des partenariats et des interactions ont été établies par le CRSH avec des organismes externes. En règle générale, les répondants clés ont fait valoir que les partenariats externes établis dans le cadre du mécanisme de financement d'Initiatives conjointes avaient été particulièrement importants pour la mise en œuvre réussie de l'INÉ, et qu'ils avaient été plutôt perçus comme féconds. Il leur semblait que ces partenariats avaient permis au CRSH d'établir des liens, qu'ils avaient été profitables pour la communauté de recherche du CRSH (accès aux données), et qu'ils avaient permis aux chercheurs d'établir et de tirer parti de nouveaux partenariats au niveau du projet, par exemple par une validation supplémentaire. Les répondants de ces organismes et ministères ayant participé aux

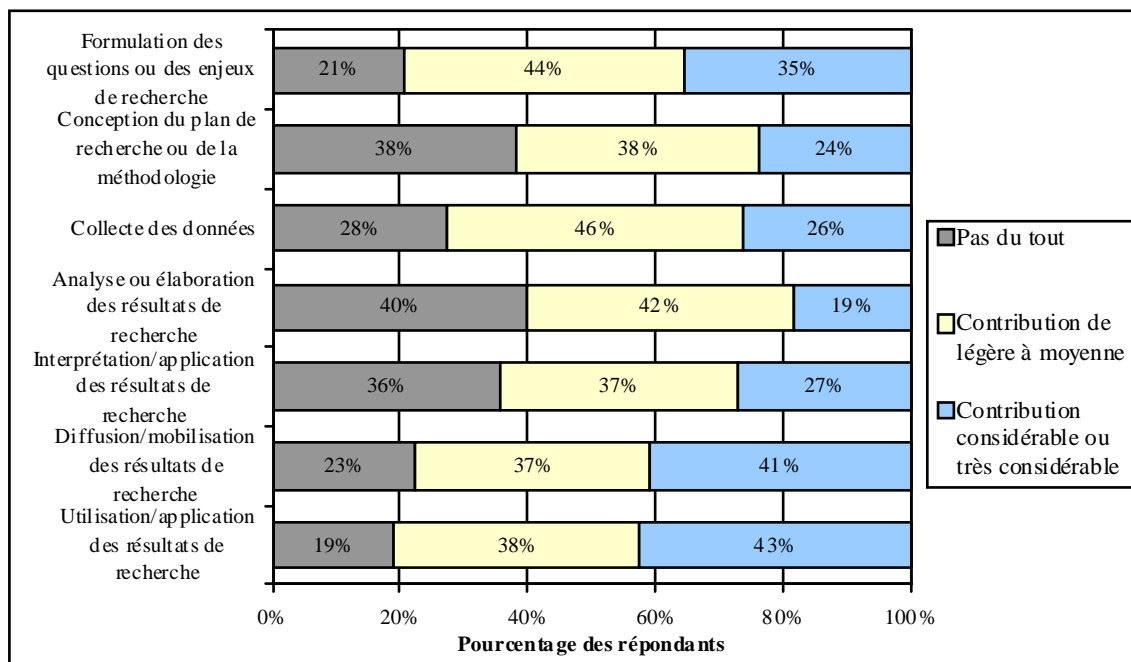


initiatives conjointes étaient également satisfaits des résultats de leurs partenariats avec le CRSH, faisant valoir que les dispositions de l’entente et la relation avec le CRSH avaient bien fonctionné et les avaient aidés à réaliser les objectifs liés à leur projet.

### 4.2.3 Incidence de l’appui des partenaires non universitaires sur les activités de recherche

On a demandé aux partenaires non universitaires de définir la mesure selon laquelle leur organisme a pu contribuer à divers aspects du projet de recherche de l’INÉ. Entre la moitié et les trois quarts des partenaires non universitaires ont contribué aux activités de recherche et ont fait état d’une contribution moyenne, tel qu’indiqué au tableau 4-3. Les domaines pour lesquels 75 % ou plus des partenaires non universitaires interrogés ont contribué dans une certaine mesure étaient les suivants : formulation des questions ou des enjeux de recherche (79 %), diffusion/mobilisation des résultats de recherche (78 %), et utilisation ou application des résultats de recherche (81 %). Il faut bien préciser que ces activités se déroulent au tout début du projet et à la toute fin, et peu de répondants ont déclaré avoir participé à la conception du plan de recherche, de la méthodologie, ou à l’analyse, à l’interprétation ou à l’application des résultats.

**TABLEAU 4-3 : Mesure de la contribution des partenaires aux activités de recherche**



Référence : Sondage auprès des partenaires, QB2 (N = de 42 à 55)

Dans le même ordre d’idées, on a demandé aux chercheurs de décrire l’effet qu’ont eu sur divers aspects de leur projet les partenariats avec les utilisateurs des résultats de recherche. Bien que seulement environ un tiers des chercheurs interrogés (31 %) aient déclaré avoir établi des partenariats avec des utilisateurs de recherche, ceux qui l’ont fait ont déclaré sensiblement la même chose que les partenaires non universitaires :

- les partenariats avec les utilisateurs de recherche ont essentiellement eu un effet positif sur tous les aspects du projet de recherche;
- les effets les plus *marquants* étaient observés dans les aspects liés à la formulation des questions et des enjeux de recherche, à la diffusion/mobilisation des résultats de recherche, et à l'utilisation ou à l'application des résultats de recherche;
- les effets les moins *marquants* étaient observés dans les aspects liés à la conception et à la méthodologie, et à l'analyse des résultats de recherche.

Les participants aux études de cas ont confirmé les conclusions générales de l'évaluation, mettant l'accent sur la diffusion et la mobilisation des connaissances, et établissant des liens avec les sujets de l'étude (accès aux participants). Les chercheurs et les partenaires avaient tendance à aborder le sujet du partenariat avec philosophie. Même lorsque les partenariats n'évoluaient pas comme prévu, ils avaient tendance à les considérer comme un processus naturel :

*Si la recherche évolue par le truchement d'un réseau communautaire, elle survient de façon naturelle; par exemple, quand on va assister à des conférences, ce ne sont pas que des conférences universitaires. Il y a un écart entre ce qui se passe en recherche et ce que le CRSH, les partenaires et les universités soutiennent en réalité. Nous avons été confrontés à des cas où les groupes partenaires demandent de faire telle ou telle chose, et que cela ne se réalise pas.*

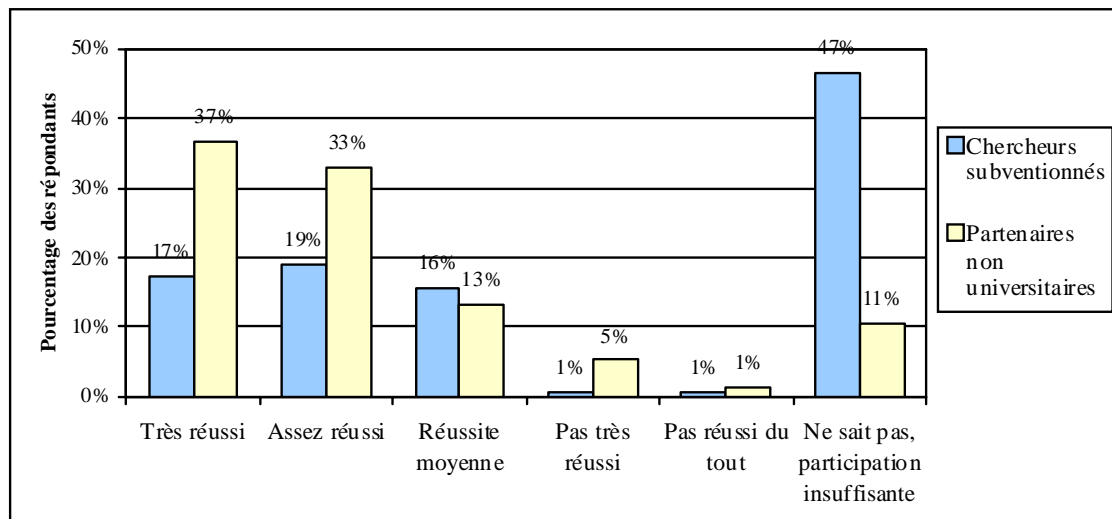
Par conséquent, l'incidence d'un partenariat sur les projets de recherche dépendait des possibilités qui survenaient et des problèmes rencontrés. Ainsi, même si les partenariats n'étaient pas toujours des exemples de collaboration, les parties engagées avaient tendance à dire qu'ils étaient aussi satisfaisants que prévus.

### **4.3 Établissement de partenariats non universitaires fructueux**

L'un des principaux objectifs de l'INÉ visait à élargir ou à développer de nouveaux partenariats de recherche auxquels participeraient les secteurs public, privé et sans but lucratif. L'évaluation nous a donné l'occasion d'examiner ces partenariats et de comprendre les éléments garants de la réussite des partenariats non universitaires et ce qui, aux yeux de ces partenaires et des chercheurs, pouvait être qualifié de réussite.

#### **4.3.1 Partenariats non universitaires fructueux**

On a demandé aux répondants des sondages réalisés auprès des chercheurs subventionnés et des partenaires non universitaires de commenter le degré de réussite des partenariats de l'INÉ. La majorité des partenaires non universitaires ont qualifié le partenariat de réussite (37 % l'ont déclaré « très réussi » et 33 %, « assez réussi »). Pour leur part, les chercheurs ont trouvé difficile d'évaluer les partenariats (47 % en ont été incapables).

**TABLEAU 4-4 : Degré de réussite des partenariats**


Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QB6a (N = 122); sondage réalisé auprès des partenaires, QB1a (N = 76)

On a demandé aux partenaires non universitaires et aux chercheurs interrogés qui ont été en mesure de répondre à la question (ceux qui n'ont pas répondu « Ne sait pas ») d'expliquer leur réponse. De manière générale, les partenaires et les chercheurs qui ont indiqué que le partenariat était réussi ont déclaré, d'une part, que leur apport avait été sollicité au cours du projet et que, d'autre part, les résultats ou les données ont été partagés avec les partenaires. Une certaine proportion des chercheurs a indiqué que le partenariat leur avait donné accès aux données, au personnel ou à d'autres ressources. De plus, comme l'a mentionné un participant à une étude de cas, le fait de poser les questions adéquates aux partenaires s'est traduit par un meilleur apport (et, par conséquent, par de meilleurs résultats) :

*Si on demande [à l'industrie] « Quelle recherche serait susceptible de vous intéresser? », on obtient peu de réponse; mais si on demande « Pour quel genre de problèmes aimeriez-vous recevoir de l'aide? », on obtient des questions plus précises de leur part.*

Cette évaluation du degré de réussite des partenariats a révélé des questions plus fondamentales, notamment : Qu'est-ce qu'un partenariat fécond? Les partenaires et les chercheurs partagent-ils la même définition de la réussite? En général, les chercheurs et les partenaires s'entendaient pour dire qu'un partenariat fécond est un partenariat duquel à la fois les chercheurs et les partenaires peuvent tirer parti, et qui produit des résultats utiles aux partenaires. Cependant, les différentes relations avec les partenaires ont suscité différents points de vue au sujet de la réussite. Voici des exemples de ce qui constitue une contribution fructueuse :

- collaboration intellectuelle : certains partenariats ont formé un réseau d'experts (universitaires et non universitaires) afin de partager et de tester les idées. Parfois, le rôle particulier des partenaires dans ce type de collaboration consistait à amener à la table de discussions un point de vue pratique;
- obtention de renseignements prédéterminés ou satisfaction d'autres besoins : certains partenaires souhaitaient obtenir des réponses à des questions précises ou étaient

davantage intéressés par un aspect particulier du projet de l'INÉ. À l'occasion, ils répondaient à des besoins particuliers des chercheurs – offrir un accès à un ensemble de participants à la recherche ou de bénéficiaires possibles des résultats;

- assurance d'une voix ou d'une base théorique pour un enjeu important : certains partenaires participaient à la recherche principalement parce qu'elle était liée à une cause qui leur tenait à cœur et, par conséquent, la réussite du partenariat était directement liée aux progrès réalisés par la recherche.

En outre, bon nombre des participants aux études de cas avaient le sentiment que les partenariats qui se poursuivent bien après l'achèvement du projet représentaient un avantage précieux et étaient révélateurs d'une relation fructueuse :

*Les partenariats féconds sont des partenariats continus. Lorsqu'ils prennent fin (au terme du contrat), la relation se poursuit.*

#### **Appuyer et comprendre les partenariats non universitaires**

On a demandé aux participants aux études de cas de suggérer des façons de mieux soutenir et comprendre les partenariats. Certains ont fait référence à des idées qu'ils ont appliquées, alors que d'autres ont suggéré des approches qui pourraient s'avérer utiles. Voici un résumé de ce qu'ils ont proposé :

- 1) Établir un protocole entre les partenaires (définition du rôle du partenaire ou description des différents types de partenariats en fonction des différentes attentes).
- 2) Assurer le dégagement de leurs cours aux chercheurs afin qu'ils puissent collaborer avec les partenaires.
- 3) Attribuer des fonds afin de verser une indemnisation au partenaire pour ses heures de participation, particulièrement dans le cas des organismes communautaires sans but lucratif.
- 4) Concevoir des mécanismes officiels de partenariat (lettre d'appui ou d'intention, rapport du partenaire en plus du rapport de recherche final).

#### **4.3.2 Éléments ayant contribué à la réussite des partenariats non universitaires**

Lorsqu'on leur a demandé ce qui assurait la réussite des partenariats, les chercheurs principaux et les participants aux études de cas avaient tendance à souligner l'importance des relations interpersonnelles, du temps et des ressources suffisantes consacrés à la communication avec l'ensemble du groupe (par le biais de réunions, d'ateliers, d'événements commerciaux, etc.). Voici les éléments qu'ils ont mentionnés :

- la patience, la confiance et le temps;  
*Le partenaire doit être patient. Ce n'est pas comme un contrat. Les projets gagnants sont ceux auxquels participaient des partenaires patients.*
- le respect et l'ouverture d'esprit;
- une bonne compréhension des rôles, notamment en précisant « qui travaille pour qui », et en convenant de respecter les cadres de travail ou les protocoles respectifs (p. ex., la confidentialité, la propriété intellectuelle);

- une infrastructure de communications et le renforcement des capacités.

On a déclaré que le temps était l'un des éléments clés pour assurer la réussite des partenariats (au même titre que le manque de temps devenait un obstacle à cette réussite). Les contributions en temps des partenaires dépendaient de la capacité de leurs organismes, et plusieurs participants ont fait valoir que le temps consacré par les partenaires n'était pas pris en considération ou était minimisé lors du processus de comptabilisation, ce qui se traduisait par une sous-estimation de leur contribution réelle au projet.

On a demandé aux partenaires non universitaires qui ont participé au sondage de donner leur avis sur les facteurs ou les activités entreprises par l'équipe de projet qui ont aidé leur organisme à devenir un contributeur actif au projet. Voici ce qu'ils ont répondu :

- le réseautage et la sensibilisation à la recherche, y compris le travail avec les chercheurs (29 %);
- la participation dès le début du projet et l'identification des participants (19 %);
- la diffusion de la recherche et l'acquisition de données (17 %);
- la participation aux ateliers, aux conférences et aux forums (15 %);
- autres réponses (20 %).

Certains éléments doivent donc être présents pour assurer la réussite du partenariat, y compris les éléments liés aux relations et à la participation au projet.

### **4.3.3 Obstacles nuisant au développement de partenariats non universitaires**

Pour faire suite à ce qui a été déclaré précédemment au sujet des difficultés liées à l'excellence et à l'innovation en recherche, l'une des difficultés nuisant au développement de partenariats non universitaires, telle que soulignée par les membres des équipes ayant obtenu d'importantes subventions, consiste à répondre aux besoins des partenaires.

- Premièrement, les chercheurs doivent effectuer de la recherche visant un auditoire non universitaire tout en réalisant l'objectif d'excellence en matière de recherche universitaire. De plus, lorsque les utilisateurs finaux des résultats sont des groupes d'affaires ou de l'industrie, certains chercheurs ont lancé un avertissement contre le risque de menace réelle ou perçue à l'égard de la crédibilité et de l'impartialité de la recherche.
- Deuxièmement, les chercheurs peuvent ressentir la pression exercée, en particulier par les partenaires de l'industrie, en vue de produire l'information à un rythme plus rapide. Les chercheurs qui ont participé aux études de cas ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas toujours travailler en fonction des délais établis par les partenaires.

Cet obstacle est clairement exprimé par un chercheur :

*Les partenaires communautaires et les universitaires ont parfois des besoins différents, et cela représente un défi : les universitaires sont tenus de publier des travaux scientifiques fondés sur une base théorique, alors que les partenaires communautaires ont des besoins plus pratiques.*

En outre, les chercheurs et les partenaires non universitaires ont souvent mentionné que la disponibilité des ressources était un obstacle à un partenariat plus concerté. Certains partenaires ont indiqué que leur participation au projet grevait leur budget de ressources (temps, ressources humaines et financières). Les chercheurs et les partenaires ont fait valoir qu'il n'y a aucun incitatif financier pour encourager les partenaires à participer au projet, et ils ont décrit la participation comme étant « volontaire » :

*[Les partenaires] doivent clairement percevoir les avantages qu'ils en tireront pour que le partenariat fonctionne. Autrement, cela représente un luxe pour eux de s'asseoir à la table, de discuter des enjeux et de produire des publications. Disons qu'on les convainc d'y participer. Comment doit-on les rémunérer pour leur temps? Comment les amène-t-on à se déplacer, à voyager?*

Quelques chercheurs ont indiqué que certains partenariats n'ont pu être menés à terme en raison du manque de ressources au sein de l'organisme partenaire.

*Le CRSH s'attend à ce que les organismes communautaires offrent plusieurs types d'aide. Même si [les organismes] pensent que c'est un bon projet, il leur est difficile de trouver les gens pour y participer. Nous avons trouvé quelqu'un d'intéressé, mais il a quitté. C'est un problème répandu à l'échelle des organismes communautaires.*

En plus des ressources, les partenaires présentent différentes capacités en matière d'expertise de recherche. Les organismes d'envergure disposant de plus de ressources peuvent être dotés d'un service ou d'un groupe avec un mandat ou une expérience en recherche. Toutefois, les organismes moins importants peuvent avoir une capacité, des compétences ou un mandat limités. Les chercheurs ont indiqué que les attentes des partenaires et la définition d'un partenariat réussi doivent correspondre à la capacité et aux limites des organismes participants :

*Lorsqu'on les contacte par téléphone pour leur demander s'ils sont intéressés à [nos] projets, ils répondent « Oui, bien entendu ». Mais lorsqu'on leur demande de s'engager par une contribution non financière, on se butte à la résistance... Ce n'est pas facile pour les organismes de s'engager.*

*Notre propre expérience ainsi que l'expérience partagée par d'autres participants nous ont appris que le manque de financement restreignait la participation [des partenaires].*

Lorsqu'on a demandé aux partenaires non universitaires interrogés de déterminer les facteurs qui restreignaient les contributions de leurs organismes aux projets de l'INÉ, ils ont fourni des réponses semblables. En plus du manque ou des contraintes de temps et d'argent, ils ont également mentionné que les facteurs suivants nuisaient aussi à leur capacité à contribuer au projet : participation tardive ou limitée au projet (29 % des répondants); recherche non pertinente pour leur organisme (10 % des répondants); distance de l'établissement gestionnaire (4 % des répondants).

### **Accroître et établir la valeur des partenariats non universitaires**

Les participants aux études de cas ont suggéré plusieurs manières d'accroître et d'établir la valeur des partenariats.

- 1) S'assurer que les extrants requis par le partenaire sont produits et que leur valeur est reconnue, particulièrement par le CRSH, mais aussi par les établissements universitaires. Ils ont suggéré que la planification du projet et les rapports pourraient comprendre :
  - la détermination des besoins des partenaires dès l'étape de la demande de subvention avec suivi auprès des partenaires à la fin du projet;
  - l'introduction de « rapports de partenariats » mettant l'accent précisément sur les relations avec les partenaires et les résultats, pourvu qu'ils tiennent compte de la capacité des organismes partenaires.
- 2) Exiger des chercheurs qu'ils présentent aux partenaires les résultats du projet, validant ainsi davantage les publications non universitaires et s'assurant que les partenaires n'aient pas qu'un rôle symbolique.
- 3) Établir des indicateurs de qualité pour les extrants qui vont au-delà des publications universitaires traditionnelles afin de reconnaître certains des extrants et des résultats intéressants produits par le partenaire.

## **4.4 Sommaire des partenariats non universitaires**

Les partenaires de recherche étaient répartis entre plusieurs types d'organisations (universitaires et non universitaires). Pour la majorité, les contributions des partenaires étaient de nature non financière. Bien qu'il n'existe aucune donnée sur la valeur des contributions non financières, les données tirées des rapports de recherche finaux indiquent que 3,9 millions de dollars ont été versés en contributions financières. Il s'est dégagé une corrélation claire et probante entre les partenaires qui ont versé une contribution financière directe pour les subventions de l'INÉ et la productivité quant au nombre et à la proportion d'extrants universitaires et non universitaires.

L'évaluation nous a permis d'en apprendre davantage sur les partenariats non universitaires et sur les facteurs qui en garantissent la réussite. Une leçon apprise à l'issue de cette évaluation, c'est que plusieurs types de relations et de contributions peuvent entrer dans la catégorie globale des « partenariats ». Toutefois, en général, le rôle des partenaires non universitaires consistait à veiller à ce que la recherche produise des résultats pertinents et accessibles. La difficulté associée à un tel rôle, c'est que les partenaires non universitaires ont des besoins différents de ceux des chercheurs. De plus, les partenaires non universitaires ont souvent des contraintes de temps et des ressources limitées qui les empêchent de s'engager pleinement dans le projet. Malgré ces difficultés, les partenaires non universitaires ont participé aux projets. Évaluer la valeur de ces contributions, tout au long de la planification du projet et de la production de rapports, représentait le plus grand des défis pour le CRSH, mais aussi pour les établissements universitaires.

En cherchant à mieux comprendre les partenariats non universitaires établis, il faut saisir cette occasion de concevoir des processus de financement visant à mieux soutenir et à favoriser les types de partenariats les plus productifs; il est essentiel de mieux cerner la valeur de tels

partenariats (qui n'auraient probablement jamais été établis dans un autre contexte) pour les chercheurs et les organismes non universitaires dans le cadre d'un projet subventionné par le CRSH.



## 5. FORMATION DE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ

---

La formation de personnel hautement qualifié était un résultat escompté de l'INÉ. Le CRSH a adopté une politique novatrice afin de s'assurer que les étudiants et les autres apprenants joueraient un rôle dans le cadre de la recherche subventionnée par l'INÉ : le montant affecté à la formation des étudiants dans le budget au moment de l'attribution de la subvention ne pouvait être réduit de plus de 10 p. 100, et au moins 90 p. 100 du montant budgété devait être dépensé en salaires ou allocations versés aux étudiants. De plus, à la fin de la période de subvention, les chercheurs subventionnés dans le cadre de l'INÉ devaient établir la preuve que le montant total affecté à la formation avait été dépensé.

### 5.1 Participation des étudiants et d'autres apprenants à l'INÉ

L'INÉ devait permettre la formation de personnel hautement qualifié dans les domaines liés à la nouvelle économie. La base de données de l'état des dépenses a fait l'objet d'un examen dans le but d'évaluer le niveau de dépenses associées à la formation en recherche.<sup>22</sup> La base de données comprenait les dépenses de 383 projets de l'INÉ et de 92 projets des SOR qui ont été financés dans le cadre de l'INÉ. De ces 475 projets, 429 ont déclaré des dépenses relatives à des étudiants et à d'autres apprenants. Au total, les étudiants de premier et de troisième cycle ont reçu des salaires (assortis d'avantages sociaux) totalisant 22,8 millions de dollars, alors que les étudiants postdoctoraux et les autres apprenants ont reçu des salaires (assortis d'avantages sociaux) totalisant 20,9 millions de dollars.

Afin d'évaluer les différences en matière de dépenses liées aux étudiants par mécanisme de financement, on a comparé les données sur le budget de l'INÉ et les données de l'état des dépenses. La quantité d'argent affecté aux salaires et aux avantages sociaux des étudiants (à l'exclusion des étudiants postdoctoraux et des autres apprenants) a été calculée pour chaque tranche de 1 000 \$ investis. Dans l'ensemble, pour chaque tranche de 1 000 \$ investis par l'INÉ, 257,39 \$ ont été versés à des étudiants de premier et de troisième cycle. Deux des cinq initiatives conjointes affichaient l'investissement le plus substantiel auprès des étudiants de tous les mécanismes de financement de l'INÉ (581,85 \$ pour l'Initiative de recherche en éducation CSCE-CRSH et 331,95 \$ pour l'Initiative de recherche sur les compétences). Parmi les subventions de recherche, les subventions de développement et les subventions de recherche de l'INÉ affichaient le plus important niveau d'investissement (300,34 \$ et 293,13 \$, respectivement).

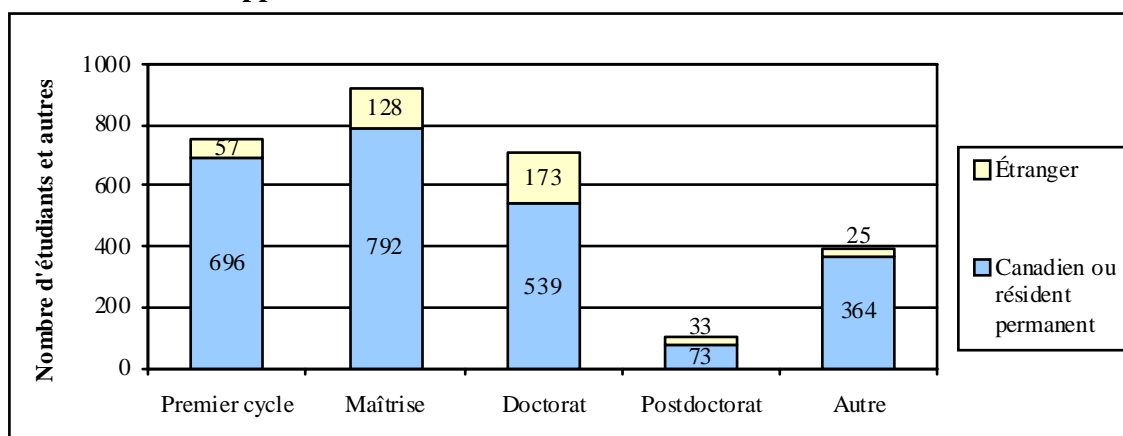
---

<sup>22</sup> On a été confronté à deux difficultés lors de l'analyse de la base de données de l'état des dépenses. D'une part, celle-ci contenait des valeurs négatives associées aux dépenses de formation. Ces valeurs étaient le résultat de rajustements, notamment des remboursements, exigés par le CRSH pour des montants qui n'avaient pas été rapprochés. D'autre part, un changement apporté aux codes employés pour enregistrer les dépenses a nécessité le maniement des données. Les données sur la formation des étudiants de troisième cycle sont désormais réparties en deux niveaux, maîtrise et doctorat, alors qu'auparavant tous les étudiants étaient regroupés dans une même catégorie, peu importe le niveau d'études. Cette ventilation n'est disponible que pour les projets de recherche qui ont utilisé les nouveaux codes au moment de la déclaration des dépenses. Dans les rapports, une combinaison des anciens et des nouveaux codes a été utilisée afin de fournir un aperçu général.

Cependant, la base de données de l'état des dépenses ne contient aucun renseignement sur le nombre d'étudiants ni sur le nombre d'heures de participation des étudiants aux projets de l'INÉ. Les rapports de recherche finaux s'avèrent la source la plus fiable quant au nombre d'étudiant ayant participé aux projets de l'INÉ.

À partir des 210 rapports de recherche finaux reçus, on recense un total de 2 880 étudiants et autres apprenants engagés dans le cadre des projets de l'INÉ. La plupart de ces étudiants et autres apprenants (86 %) étaient Canadiens ou résidents permanents.

**TABLEAU 5-1 : Nombre total d'étudiants et d'autres apprenants, tel que déclaré dans les rapports de recherche finaux**



Référence : Données sur le nombre d'étudiants employés, rapports de recherche finaux de l'INÉ du CRSH

Dans l'ensemble, si l'on tient compte des Canadiens, des résidents permanents et des étudiants étrangers, les données tirées des rapports de recherche finaux indiquent que parmi les étudiants engagés dans le cadre des subventions de l'INÉ, 753 étaient des étudiants de premier cycle, 920 étaient étudiants à la maîtrise, et 712 des étudiants au doctorat.

**Utilisation des données déclarées par les parties intéressées**

Comme c'est le cas pour toute donnée déclarée par la partie intéressée, les données tirées des rapports de recherche finaux sont sujettes à l'interprétation et à des incohérences, notamment les « étudiants » ne sont pas définis comme étant soit a) des individus ou b) des postes d'étudiants équivalent temps plein (ETP).

Il serait intéressant également de recueillir des données liées au nombre d'étudiants et d'autres apprenants à même les renseignements produits dans l'état des dépenses. Cela permettrait d'établir un lien plus étroit entre l'argent versé et le nombre d'étudiants (on pourrait ainsi calculer le montant reçu en moyenne par étudiant). Dans le même ordre d'idées, il pourrait être intéressant de recueillir des renseignements sur la durée d'engagement des étudiants.

Les chercheurs ayant obtenu des subventions de recherche importantes et qui ont participé à l'évaluation ont mentionné avoir été confrontés à des défis d'ordre logistique et pratique relativement à la participation d'un grand nombre d'étudiants dans les projets de recherche. Bien

qu'ils aient apprécié les avantages que tirent les étudiants de leur participation à ces projets, les chercheurs ont fait valoir que les exigences à l'égard de l'embauche d'étudiants de l'INÉ (et des programmes de subvention de recherche en général) mettent de la pression sur leurs épaules afin de qu'ils puissent trouver un nombre suffisant d'étudiants. Lorsqu'ils recrutent des étudiants, les chercheurs ont deux possibilités : ils peuvent les recruter auprès d'autres chercheurs ou dans d'autres domaines, ce qui laisse peu d'étudiants pour les autres, ou ils peuvent exercer de la pression sur les politiques d'inscription existantes :

*Le chercheur principal se retrouve avec beaucoup de pression sur les épaules. On sentait la tension créée par le montant d'argent en jeu. [Un chercheur] a besoin de dix étudiants; nous pouvons en engager cinq. La pression exercée sur le service pour employer les étudiants déjà en place était énorme. Ça va maintenant, mais l'engagement d'autres étudiants pourrait être aussi difficile ultérieurement.*

En plus de cette difficulté, les chercheurs ont indiqué que la participation d'un grand nombre d'étudiants exige du temps qui n'est plus consacré à la recherche. Cela dit, un des participants a rapporté un résultat inattendu :

*Grâce à l'entrée de fonds destinés au projet, nous avons pu attirer d'autres étudiants, ce qui a suscité un plus grand intérêt dans le domaine et nous a permis d'ouvrir une école du commerce de détail.*

## **5.2 Avantages pour les étudiants et les autres apprenants découlant de l'INÉ**

Pour les étudiants<sup>23</sup>, la participation aux projets présentait deux volets : le financement et l'apprentissage. Dans le cadre des études de cas, les étudiants ont mentionné que le financement qu'ils ont reçu en étant embauchés en vertu des projets de l'INÉ était non seulement important pour eux en tant qu'étudiants, mais qu'il favorisait aussi de la recherche de qualité supérieure tout en leur permettant de vivre des expériences enrichissantes, par exemple par le biais de voyages, de participations ou de présentations à des conférences.

De leur point de vue, les étudiants interrogés se disent en grande partie satisfaits de leur participation à la recherche de l'INÉ. La majorité d'entre eux a indiqué que leur participation avait dépassé (37 %) leurs attentes, pleinement répondu (33 %) ou largement répondu (24 %) à leurs attentes. Seulement 6 % ont déclaré que leur participation avait partiellement ou pas du tout répondu à leurs attentes.

---

<sup>23</sup> À partir de ce point, pour les besoins de concision, et puisque la majorité des étudiants-participants au sondage étaient étudiants de troisième ou de premier cycle, le terme « étudiants » désigne tous les apprenants, y compris les étudiants postdoctoraux et les autres apprenants.

### Évaluation de l'incidence sur les étudiants

L'évaluation est confrontée à une certaine limite vu les commentaires restreints de la part des étudiants et les biais possibles associés à ceux qui y ont participé : en raison de la forte mobilité de ce groupe, du temps écoulé depuis leur participation et du manque de renseignements permettant de joindre les étudiants, la participation des étudiants au sondage et aux études de cas s'est limitée à ceux qui ont pu être joints par l'intermédiaire des chercheurs principaux et des autres étudiants. Dans les deux cas, on pourrait être confronté à la partialité des répondants, certains étudiants ayant vécu une expérience plus positive ou de plus longue durée dans un projet de recherche de l'INÉ étant peut-être plus susceptibles de répondre au sondage et de participer aux études de cas.

### 5.2.1 Participation aux activités de recherche et de diffusion des résultats

On a demandé aux chercheurs participant au sondage de déterminer le degré de participation des étudiants à leurs projets de l'INÉ (sur une échelle de cinq points). Comme prévu, les étudiants de troisième cycle ont participé davantage aux activités de recherche que les étudiants de premier cycle. On relève des différences statistiquement importantes relativement à la participation des étudiants selon le niveau d'études, comme l'a montré le sondage réalisé auprès des chercheurs, ce qui signifie que les étudiants de troisième cycle participaient davantage à toutes les étapes des projets.

**TABLEAU 5-2 : Degré de participation des étudiants et des autres apprenants aux activités de recherche, selon les chercheurs subventionnés**

Étape de la participation	Étudiants de premier cycle		Étudiants de troisième cycle et postdoctoraux	
	N	Moyenne	N	Moyenne
Plan de recherche	112	1,70	116	3,28
Collecte des données	111	2,54	116	3,88
Analyse des données	112	2,17	116	3,99
Interprétation des résultats	112	1,90	116	3,67
Diffusion des résultats	112	1,66	116	3,52
Communication ou liaison avec les utilisateurs des résultats de recherche non universitaires	110	1,57	112	2,88

Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, C2a à C2f (N = de 110 à 116)

*Nota* : Le « N » du tableau représente le nombre de chercheurs qui ont classé le degré de participation de leurs étudiants, et non le nombre d'étudiants.

Comme on l'a observé pour les subventions de recherche de l'INÉ, les étudiants de troisième cycle et postdoctoraux engagés dans le cadre des SSP participaient aussi davantage aux projets de sensibilisation de l'INÉ que les étudiants de premier cycle.

Les chercheurs principaux des IRC interrogés ont élaboré davantage sur le niveau de participation des étudiants. Ils étaient portés à déclarer que les étudiants participaient à tous les aspects de ces projets d'envergure. Voici quelques commentaires à ce sujet :

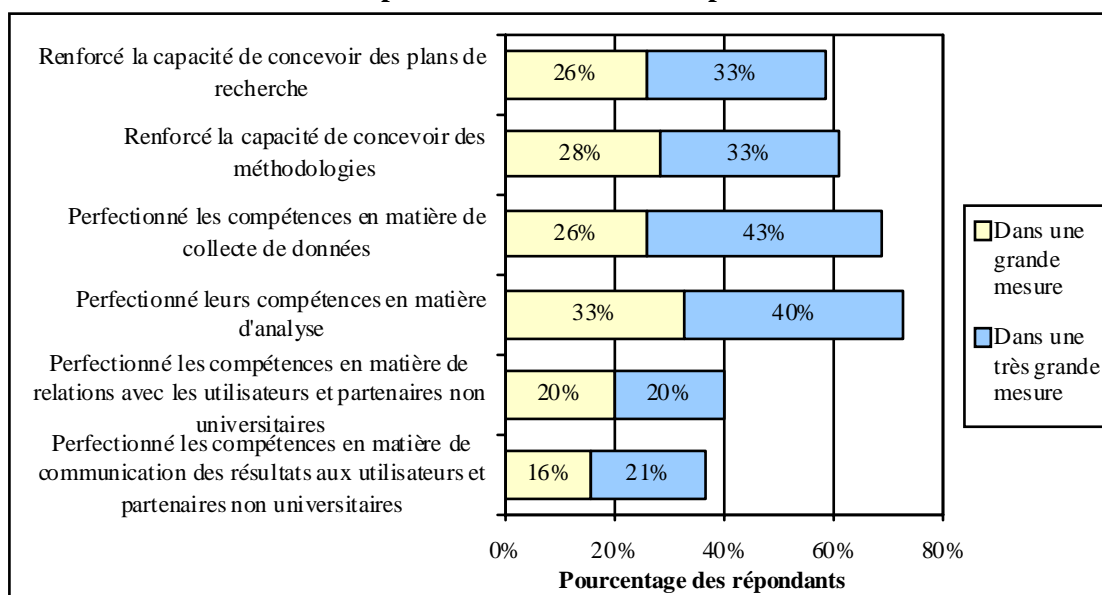
*Les étudiants, particulièrement ceux du niveau du doctorat et du postdoctorat, bénéficiaient d'une certaine autorité – supervision de l'étude de cas, embauche, budget, etc. Un des étudiants a collaboré à la rédaction de la demande de subvention et de la méthodologie. Ils ont participé à tous les aspects du projet – présentation à des ateliers, organisation de conférences, participation à des ateliers, préparation de rapports, etc. Nous avons impliqués [les étudiants] dans la mesure de leurs compétences. Je ne vois pas ce que nous aurions pu faire de plus pour nos étudiants. Nous nous attendions d'eux qu'ils assument beaucoup de responsabilités et qu'ils travaillent de façon autonome – nous les avons traités davantage comme des « universitaires débutants ».*

*J'étais très heureux de compter des étudiants comme partenaires. Ils ont participé à toutes les étapes des travaux – de la conceptualisation du projet aux résultats – cette expérience a été très profitable, autant pour les étudiants que pour nous.*

*Les étudiants de troisième cycle ont participé à toutes les étapes du projet, dès la conception du plan de recherche et de la proposition, puis à toutes les étapes subséquentes. Les étudiants étaient présents à toutes les réunions d'équipe, à l'analyse des résultats, à la conception et à la rédaction des rapports, et à leurs publications. Ils pouvaient difficilement faire plus que ce qu'ils ont fait.*

En participant à ces recherches et à ces activités de diffusion, les étudiants ont acquis un large éventail de compétences. Tel que prévu, les activités déclarées en tête de liste pour la participation des étudiants par les chercheurs étaient également les activités dans le cadre desquelles les étudiants ont confié avoir perfectionné davantage leurs compétences en recherche.

**TABLEAU 5-3 : Mesures selon lesquelles la participation à la recherche de l'INÉ a contribué au perfectionnement des compétences en recherche**



Référence : Sondage réalisé auprès des étudiants, B4a à B4d et B4p (N = de 82 à 85)

Comme le montre le tableau 5-3, plus de la moitié des étudiants interrogés ont indiqué que, dans une grande mesure ou une très grande mesure, l'INÉ leur avait permis de perfectionner leurs compétences en matière d'analyse (73 %), et en matière de collecte de données (69 %); de renforcer leur capacité de concevoir des méthodologies (61 %), et des plans de recherche (59 %). Dans une plus petite proportion, ils ont déclaré que leur participation leur avait également permis de perfectionner leurs compétences en matière de communication des résultats de recherche aux utilisateurs et partenaires non universitaires (37 %) et en matière de relations avec ces derniers (40 %).

Bien que le degré de participation des étudiants ait pu varier, la plupart de ceux qui ont participé aux études de cas ont déclaré avoir participé à plusieurs activités de recherche. L'un de ces étudiants a déclaré :

*J'ai d'abord participé à l'analyse des données de sondage, puis j'ai organisé et animé des groupes de discussion [...]. J'ai interviewé vingt [participants à la recherche] puis j'ai collaboré à toutes les étapes du projet. J'ai communiqué beaucoup d'information aux médias.*

Un autre étudiant a déclaré que sa participation à l'INÉ avait eu bien d'autres répercussions que sa seule collaboration aux activités de recherche :

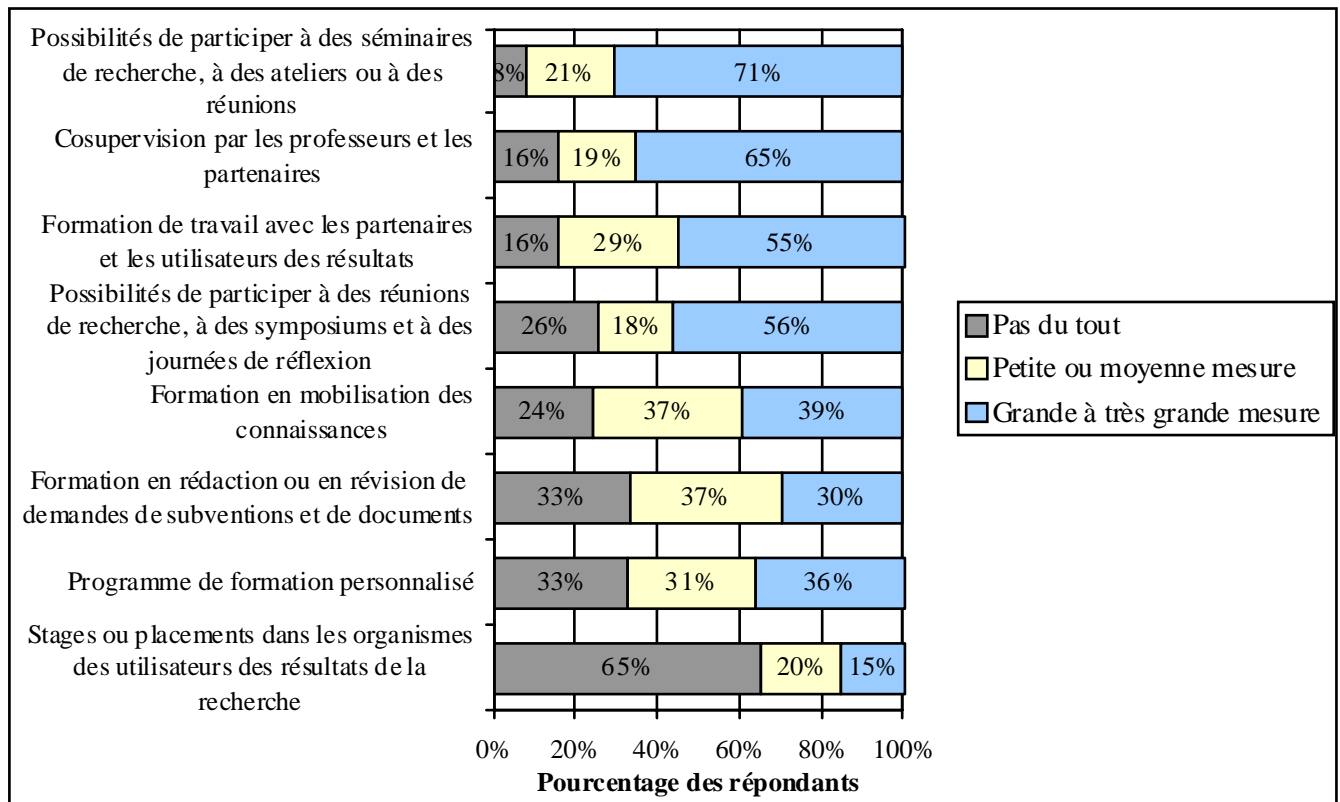
*Je ne savais vers quoi m'orienter avec mon doctorat. L'INÉ m'a aidé à m'établir et à développer mes idées quant à mon propre plan de recherche.*

Comme on a pu le constater, les étudiants ont participé à plusieurs activités de recherche et de communication des résultats. Ils ont ainsi pris une part active au projet de recherche, ce qui a eu pour résultat le perfectionnement de leurs compétences et, par ricochet, le développement de meilleurs chercheurs en devenir.

### **5.2.2 Mentorat offert par les chercheurs et les partenaires**

En plus de leur participation à diverses activités, les étudiants ont bénéficié du mentorat offert par les chercheurs et les partenaires. Presque tous les étudiants interrogés (92 %) ont déclaré avoir eu accès, dans une moindre mesure à une très grande mesure, à des possibilités de participer à des séminaires de recherche, à des ateliers ou à des réunions. Dans le même ordre d'idées, plus de 80 % ont été cosupervisés par les professeurs et les partenaires (84 %) et ont reçu une formation en travaillant avec les partenaires et les utilisateurs des résultats de recherche (84 %) dans une certaine mesure. De manière générale, les étudiants ont déclaré avoir été accompagnés dans une grande mesure ou une très grande mesure.

**TABLEAU 5-4 : Mesures selon lesquelles les étudiants ont été accompagnés ou formés**



Référence : Sondage réalisé auprès des étudiants, QB3a à B3h (N =78)

On a également demandé aux deux types de formateurs de l'INÉ interrogés (chercheurs et partenaires non universitaires) dans quelle mesure ils ont offert du mentorat aux étudiants. La répartition des réponses a été analogue, bien que davantage de chercheurs aient déclaré que les activités de mentorat et de formation avaient eu lieu dans une plus grande mesure que les partenaires non universitaires. Le niveau de cosupervision des professeurs et des partenaires est l'aspect où l'on remarque une différence par rapport aux déclarations des étudiants. Les chercheurs et les partenaires interrogés ont déclaré moins de participation à la cosupervision des étudiants comparativement aux déclarations de ces derniers à cet effet. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les chercheurs et les partenaires n'ont pas l'impression de superviser les étudiants dans une grande mesure, alors que du point de vue des étudiants, cette supervision répondait à leurs attentes ou les surpassait.

Les étudiants qui ont participé aux projets ayant reçu d'importantes subventions, les IRC et les AR, et qui ont été interrogés dans le cadre des études de cas avaient le sentiment qu'en plus de ces activités de mentorat plus typiques, leur participation à l'INÉ leur a permis d'acquérir une expérience enrichissante à titre d'étudiants et de chercheurs en devenir. Plusieurs de ces étudiants qui ont participé à des projets ayant reçu d'importantes subventions ont mentionné avoir bénéficié des aspects suivants :

- Accès aux pairs (chercheurs, partenaires, étudiants) et au réseautage. En particulier, ils ont comparé le milieu de l'INÉ, où règne la collaboration, avec leurs travaux universitaires effectués en solitaire. Ils ont souligné les avantages associés :
  - à l'adoption d'une approche multidisciplinaire;
  - au travail en compagnie de chercheurs de calibre mondial;
  - à la rétroaction donnée par les partenaires (non universitaires);
  - à la conjugaison de la théorie à la pratique, en particulier à l'application pratique des résultats.
- Aspects clés de la recherche :
  - formation ou gestion d'autres chercheurs;
  - travail avec des pairs, collaboration à grande échelle;
  - fait de devenir des contributeurs actifs au projet (participer à la prise de décisions, présenter les résultats).
- Participation à des travaux de recherche de calibre mondial affichant un potentiel élevé de visibilité et de crédibilité, favorisant leur réputation par association.

Voici, à titre d'exemple, des déclarations d'étudiants participant aux études de cas :

*Travail avec les pairs et d'autres étudiants – J'ai bénéficié de leur savoir et tiré parti des occasions de contribuer à mon tour.*

*J'ai observé la façon de collaborer en recherche. J'avais déjà géré des projets auparavant, mais ici j'ai vraiment beaucoup appris par l'observation des façons de faire des petites et grandes équipes de projet. Ce sont des aspects très importants de la fonction de chercheur : gestion de projet, compétences en matière d'organisation, etc.*

*Lorsque je disais aux gens que ma recherche portait sur [un certain sujet], je n'obtenais pas beaucoup de réaction de leur part. Mais quand j'ajoutais que mes travaux faisaient partie d'un grand projet de recherche, d'une recherche financée par le CRSH de surcroît, alors les gens accordaient plus d'importance à mes propos.*

Les participants à l'évaluation, y compris les chercheurs principaux des IRC et les répondants aux études de cas interrogés, ont souligné que la portée des projets (IRC et AR), entre autres l'engagement de financement à long terme, les équipes multidisciplinaires, les diverses perspectives et collaborations, et la portée internationale des travaux, avaient permis aux étudiants d'acquérir des compétences qui allaient bien au-delà d'une expérience de recherche typique.

### **5.2.3 Incidence sur les autres compétences**

Plusieurs étudiants interrogés dans les études de cas ont mentionné que leur participation au projet les avait aidés à augmenter leur niveau de confiance à titre de nouveaux chercheurs. Ils avaient le sentiment que cela était lié à la présentation de publications, à la participation à des conférences et au travail auprès de chercheurs réputés dans le cadre de travaux de recherche crédibles et visibles. Plusieurs ont souligné en particulier l'importance d'avoir pu terminer leurs études de troisième cycle avec bien plus de publications à leur actif qu'habituellement pour tout



autre étudiant de même niveau. Dans le même ordre d'idées, les étudiants ont aussi fait état de ce que représente le fait d'être « sollicités » pour présenter leurs travaux lors d'ateliers ou de conférences et de recevoir de la rétroaction. Quelques étudiants ont fait des présentations lors d'événements internationaux, ce qui leur a valu d'être exposés à un style de communication différent d'un tout autre ordre :

*Assister à des conférences internationales m'a donné confiance en moi pour discuter de mes travaux de recherche.*

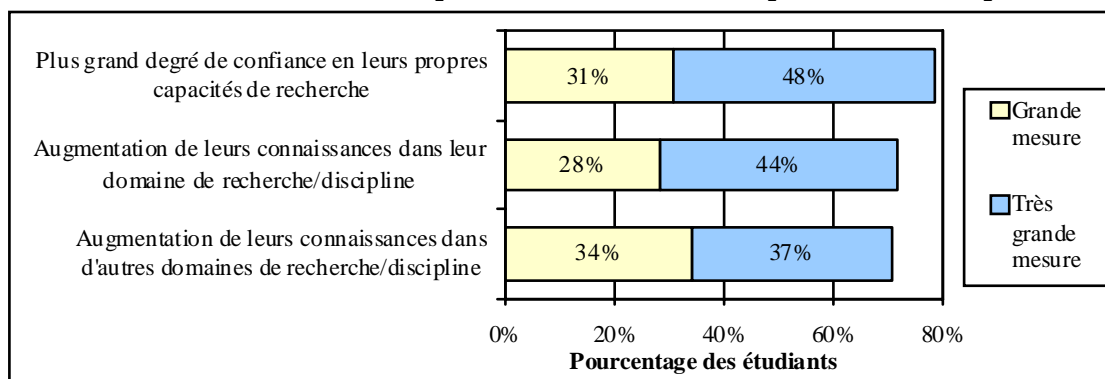
*Au cours de l'étape de la recherche, [le centre universitaire] m'a autorisé à publier dans trois revues, et donc deux de mes articles viennent d'être publiés : l'un dans American Finance et l'autre dans Financial American Economics.*

De telles possibilités ont exposé et validé ces étudiants (particulièrement ceux qui ont travaillé dans le cadre de l'INÉ ou effectué des travaux connexes à un certain moment) comme étant des experts en leur matière dans un domaine ou dans un aspect en particulier du projet, augmentant encore plus leur confiance en eux et perfectionnant leur ensemble de compétences. Quelques étudiants interrogés dans le cadre des études de cas ont également reçu des prix ou des bourses pour leurs travaux :

*[Ma participation dans le cadre de l'INÉ] m'a donné accès à une vaste base de données et [subséquemment] m'a permis de remporter le prix du meilleur article à une conférence internationale.*

Ces observations relatives aux compétences et à la confiance en soi semblent présentes dans tous les mécanismes de financement de l'INÉ, comme le montrent les résultats du sondage. Les étudiants interrogés ont souvent souligné avoir observé un plus grand degré de confiance en leurs propres capacités de recherche (79 %), une augmentation de leurs connaissances dans leur domaine de recherche/discipline (72 %) et dans d'autres domaines de recherche/discipline (71 %), qu'ils attribuent dans une grande mesure ou une très grande mesure à leur participation à l'INÉ.

**TABLEAU 5-5 : Mesures selon lesquelles les étudiants ont acquis d'autres compétences**



Référence : Sondage réalisé auprès des étudiants, B4e à B4f et B4j (N = 85)

D'autres compétences, par exemple la capacité de travailler en équipe, l'organisation, le réseautage, la communication, la gestion de projet, la rédaction de thèse, etc., ont également été mentionnées par les étudiants interrogés, mais dans une moins grande mesure (environ un tiers ou moins ont répondu dans une grande mesure ou une très grande mesure).

Dans un certain sens, de nombreux avantages associés à l'INÉ n'étaient pas perçus par les étudiants comme des « résultats inattendus » au moment de leur participation. Toutefois, en discutant avec d'autres et en comparant leurs expériences avec celles d'autres étudiants n'ayant pas participé à des projets de l'INÉ, ils ont réalisé les avantages uniques associés au projet, et la mesure selon laquelle ils ont bénéficié de possibilités de développement substantielles :

*Dans le cadre de gros projets comme ceux de l'INÉ, qui font partie intégrante d'une subvention importante, on est exposé à rencontrer plusieurs chercheurs, d'autres étudiants de troisième cycle, et à assister à plus de conférences. Ces avantages ne semblent apporter aucun gain tangible dans l'immédiat – mais on prend conscience des gains à plus long terme.*

Un étudiant a également confié qu'il était persuadé que la participation des étudiants est tout aussi enrichissante pour les professeurs qui, à son avis, « n'avaient jamais travaillé auparavant en collaboration aussi étroite avec les étudiants ».

### **5.3 Contribution à la capacité de recherche sur la nouvelle économie**

Par le contrôle des dépenses, on s'assurait que l'INÉ formerait les étudiants et les autres apprenants dans les domaines liés à la nouvelle économie et, par ricochet, que cela contribuerait au renforcement de la capacité de recherche sur la nouvelle économie. Les thèses rédigées, l'embauche des étudiants et des apprenants, et la formation continue dans le cadre de programmes liés à la nouvelle économie sont tous des indicateurs de la contribution de l'INÉ au renforcement de la capacité des nouveaux chercheurs, qui ont fait l'objet d'une évaluation.

#### **5.3.1 Effet de la participation à l'INÉ chez les étudiants**

La participation à l'INÉ a eu un effet sur les étudiants, non seulement sur le plan de leurs études, mais aussi de leur emploi et de leur cheminement de carrière.

- Les données tirées des rapports de recherche finaux indiquent que l'INÉ a produit au total 142 thèses.
  - De ce nombre, 109 thèses ont été écrites dans le cadre des IRC de l'INÉ, 16 découlent des subventions de recherche de l'INÉ, et 14 découlent des AR de l'INÉ. Deux thèses ont été rédigées dans le cadre des subventions de diffusion et une autre a été écrite dans le cadre de l'Initiative de recherche en éducation CSCE-CRSH.
  - La majorité de ces thèses (103) ont été rédigées sur le thème de l'éducation, les autres étant réparties comme suit en fonction des thèmes de l'INÉ en vertu desquels le projet a été subventionné : 23 thèses relatives au thème de la gestion et de l'entrepreneuriat; cinq liées au thème de l'apprentissage continu, et onze sur les enjeux de la nouvelle économie.
  - Cependant, ces constatations peuvent être confondues par la répartition de la taille et du type de subvention et par la distribution entre les thèmes, de sorte qu'elles ne sont pas nécessairement le reflet automatique par thème.

- Environ un étudiant sur cinq (19 % ou 16 étudiants) a débuté un nouveau programme d'études dans les domaines liés à la nouvelle économie pendant qu'il participait au projet de recherche de l'INÉ ou immédiatement après, et la majorité des étudiants interrogés (13 sur 16) ont indiqué que leur participation à l'INÉ avait influencé leur choix à l'égard du domaine d'études.
- Au moment du sondage, 81 % des étudiants interrogés avaient un emploi, soit à temps plein ou à temps partiel (69 sur 85). De ces étudiants, 43 étaient à l'emploi d'un organisme de recherche (université ou centre/institut de recherche); 17 étaient à l'emploi d'un organisme gouvernemental; neuf étaient à l'emploi d'un organisme sans but lucratif, et sept étaient à l'emploi d'un autre type d'organisme.
- Plus d'un tiers (42 %) des étudiants interrogés occupant actuellement un emploi ont déclaré que leur participation à l'INÉ avait contribué dans une grande mesure ou une très grande mesure à l'obtention de cet emploi (22 % et 20 %, respectivement). Seuls 12 % ont dit que leur participation n'avait pas contribué du tout à l'obtention de leur emploi.
- De tous les étudiants interrogés, plus de la moitié ont déclaré que leur participation leur avait donné un avantage important (26 %) ou réel (29 %) sur leurs pairs. Vingt et un pour cent (21 %) ont dit qu'elle leur avait donné un certain avantage et 24 % ont déclaré que leur participation leur avait donné un avantage minime ou ne leur avait donné aucun avantage sur leurs pairs.

Les étudiants associés à des projets ayant reçu d'importantes subventions dans le cadre d'IRC et d'AR et qui ont participé aux études de cas ont donné leurs points de vue relativement à ces résultats de sondage : plusieurs étudiants interrogés dans le cadre des études de cas avaient le sentiment que leur participation au projet les avait aidés à développer une meilleure compréhension de la valeur des relations non universitaires, comme le montrent ces citations d'un chercheur et d'un étudiant :

*Nous avons pu sortir le projet de sa tour d'ivoire. Pour les étudiants et les chercheurs débutants, cette expérience a été enrichissante sur le plan professionnel et pour leur perfectionnement. À chaque étape, ils apprenaient en quoi leurs travaux auraient une incidence en bout de ligne.*

*Nous avons rencontré et interrogé les travailleurs. Pour moi, ce qui était au départ un enjeu politique a pris de l'ampleur et le concept est devenu beaucoup plus concret. J'étais concentré sur l'aspect quantitatif. Avec ce projet, j'ai compris la valeur de ce que représente l'aspect qualitatif.*

D'autres étudiants ont convenu être devenus de meilleurs chercheurs grâce à cette expérience. Ils ont décrit leur nouveau point de vue, orienté sur les utilisateurs des résultats de recherche, ainsi que les autres compétences acquises par le biais des relations avec ces derniers.

### **5.3.2 Les étudiants issus de l'INÉ dans la population active**

Les étudiants issus de l'INÉ qui font désormais partie de la population active forment un bon indicateur de la plus grande capacité de recherche sur la nouvelle économie. Toutefois, même si le sondage réalisé auprès des étudiants a fourni certains renseignements sur un petit sous-ensemble d'étudiants, il n'est pas possible d'extrapoler ces résultats pour les appliquer à tous les étudiants.

Les chercheurs qui ont participé au sondage ont fourni une estimation du nombre d'étudiants qui, à leur connaissance, sont entrés sur le marché du travail. Ces chercheurs ont estimé qu'au moins 581 étudiants avaient obtenu un emploi (et qu'environ 30 % parmi eux, à leur avis, occupaient un emploi dans un domaine lié à la nouvelle économie). Les emplois inter-projets à l'INÉ étaient chose courante, les étudiants étant embauchés par un groupe de recherche ou un partenaire de l'INÉ dès que leur participation à titre d'étudiants prenait fin.

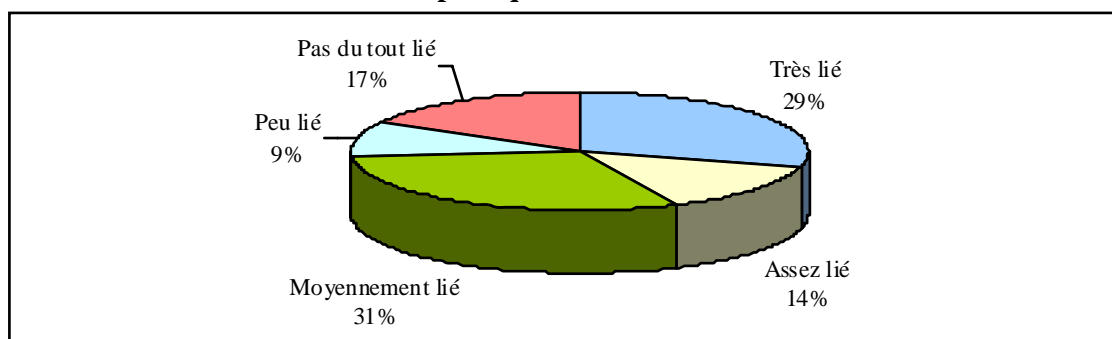
**TABEAU 5-6 : Nombre d'étudiants de l'INÉ embauchés, selon les chercheurs et les partenaires non universitaires**

Emploi/employeur	Nombre d'étudiants qui auraient été embauchés
Nombre d'étudiants qui ont obtenu un emploi	581
Nombre d'étudiants qui ont obtenu un emploi dans un domaine lié à la nouvelle économie	179
Nombre d'étudiants qui ont été embauchés au sein du groupe de recherche de l'INÉ dès que leur participation à titre d'étudiants a pris fin	94
Nombre d'étudiants qui ont été embauchés au sein de l'organisme partenaire dès que leur participation à titre d'étudiants a pris fin	21

Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QC4b et QC4c; sondage réalisé auprès des partenaires, QC6

On a demandé aux étudiants interrogés qui occupaient un emploi dans quelle mesure leur emploi était lié aux enjeux, à la recherche ou aux politiques associés à la nouvelle économie. Plus de 80 p. 100 des répondants (52 étudiants) ont déclaré que leur emploi était lié aux enjeux de la nouvelle économie.

**TABEAU 5-7 : Mesure selon laquelle l'emploi des étudiants est lié aux enjeux, à la recherche ou aux politiques associés à la nouvelle économie**



Référence : Sondage réalisé auprès des étudiants, QB7 (N = 65)

On a demandé à ces étudiants à quels thèmes de l'INÉ leur emploi actuel était lié.<sup>24</sup> La plupart ont déclaré que leur emploi était lié aux enjeux de la nouvelle économie (75 %), suivi de près par le thème de l'éducation (65 %). D'autres étudiants ont indiqué que leur emploi était lié à l'apprentissage continu (41 %) ou à la gestion et à l'entrepreneuriat (28 %).

<sup>24</sup> Les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses, c'est pourquoi la somme de leurs réponses dépasse 100 %.

On a demandé aux chercheurs interrogés de donner des exemples illustrant la façon dont les étudiants avaient été avantagés sur le plan de leur éducation ou de leur emploi grâce à leur participation à un projet de recherche de l'INÉ. Ils ont presque tous mentionné que les étudiants avaient obtenu des emplois, particulièrement dans un organisme où ils pouvaient appliquer les résultats obtenus dans le cadre des travaux sur la nouvelle économie ou en recherche, ou qu'ils ont poursuivi des études supérieures dans un domaine lié à la nouvelle économie.

Voici deux exemples fournis par les chercheurs :

*L'étudiant de premier cycle a obtenu un poste de chercheur au sein de [entreprise privée]. Il nous a dit qu'au cours de l'entrevue précédant son embauche, les intervieweurs ont beaucoup insisté sur son expérience de travail à ses côtés dans le cadre de ce projet. Quant on lui a offert le poste, son directeur lui a confié qu'ils ont été particulièrement impressionnés par sa capacité à analyser et à interpréter les données qualitatives à l'aide du logiciel que nous avons utilisé pour cette étude. Nous avons gardé le contact et il m'a dit qu'il continue à appliquer les compétences apprises dans le cadre de ce projet.*

*Une participante au projet était alors étudiante à la maîtrise sans thèse et elle occupait un emploi à temps plein non lié à la recherche. Après s'être jointe au projet, elle s'est découvert un intérêt pour le sujet et pour le processus de recherche. Elle a changé pour un programme d'études avec thèse, a achevé sa maîtrise sur un sujet lié à la subvention de l'INÉ, puis elle a décidé de poursuivre ses études au doctorat dans le domaine. Elle a obtenu une bourse postdoctorale du CRSH.*

De plus, l'acquisition de ces compétences précieuses, le mentorat et la formation dont ils ont bénéficiés leur sont encore profitables dans leur milieu de travail : « Cette expérience n'a pas influencé mon cheminement de carrière, mais elle a changé ma façon de travailler ».

## **5.4 Sommaire de la formation de personnel hautement qualifié**

On a découvert dans le cadre de l'évaluation que si les données sur les dépenses liées à l'embauche des étudiants sont aisément accessibles par l'état des dépenses et les rapports de recherche finaux, ce n'est pas le cas des données concernant le nombre d'étudiants participant à l'INÉ. Sans leurs coordonnées, il est difficile de rejoindre les étudiants de ce groupe, et ceux qui ont participé à l'évaluation pourraient ne pas être représentatifs de l'ensemble des étudiants associés à l'INÉ. Cela étant dit, de manière générale, les étudiants interrogés étaient satisfaits de leur participation (y compris de leur participation aux activités de recherche, d'avoir bénéficié du mentorat des chercheurs et d'avoir acquis ou perfectionné leurs compétences). Les étudiants participant aux études de cas ont abondé dans le même sens.

Les étudiants qui ont participé à l'INÉ, et en particulier ceux qui ont pris part à des projets à plus long terme ayant reçu d'importantes subventions, ont vécu une expérience unique, surpassant de loin la participation type à des activités de recherche et de mentorat. Ces étudiants ont fait valoir que l'accès aux autres chercheurs, la possibilité de diriger des aspects de la recherche et le fait de se joindre à une équipe de recherche de calibre mondial avaient constitué une expérience très

enrichissante qui les avait aidés à prendre confiance en leurs capacités, en leur niveau d'expertise et à devenir de meilleurs chercheurs.

Par ces expériences, l'INÉ a contribué à la formation de personnel hautement qualifié et a renforcé la capacité de recherche canadienne. De plus, les étudiants interrogés ont confié que l'expérience acquise dans le cadre du projet, et en particulier par leur travail auprès de partenaires non universitaires et d'autres utilisateurs des résultats de recherche, avait changé la conception qu'ils se faisaient de leur futur travail en tant qu'universitaires.

## 6. MOBILISATION DES CONNAISSANCES

---

La mobilisation des connaissances était un objectif prioritaire de l'INÉ. Pour atteindre cet objectif, le comité consultatif de l'INÉ a adopté une stratégie officielle visant la mobilisation des connaissances dès sa séance inaugurale; l'importance accordée à cet objectif était également visible dans les politiques de l'INÉ visant le financement des projets de diffusion des résultats de recherche. La mobilisation des connaissances implique à la fois la diffusion des résultats de la recherche et leur application par les utilisateurs, soit par le biais des activités entreprises dans le cadre de projets de recherche subventionnés ou par les outils ou processus conçus au sein du CRSH.

### 6.1 Intégration de la mobilisation des connaissances aux projets de recherche subventionnés

Pour l'INÉ, la mobilisation des connaissances se définit comme suit : « Conception de nouveaux mécanismes et de lieux de rencontre pour les chercheurs et les utilisateurs de recherche pour favoriser l'interaction, l'établissement de liens entre les équipes de recherche subventionnées, la formation de communautés de pratique, et pour veiller à la communication des résultats de recherche au public. »<sup>25</sup> Une description plus concise de la mobilisation des connaissances pourrait parler d'actualisation (utilisation, application, etc.) des résultats de recherche. Mais avant tout, les résultats doivent d'abord être diffusés. Les rapports de recherche finaux constituent une excellente source de données sur les extraits produits (voir la **section 3 : Excellence en recherche**) mais ils livrent peu d'information sur les activités et sur le degré d'utilisation de ces extraits, c'est pourquoi on a posé un lot de questions sur les activités de diffusion et de mobilisation aux chercheurs et aux partenaires non universitaires interrogés.

#### 6.1.1 Activités de mobilisation des connaissances

On a demandé aux chercheurs interrogés s'ils connaissaient les attentes du CRSH à l'égard d'une mobilisation active des connaissances au moment de la soumission de leur demande. La majorité des chercheurs subventionnés (78 %) a répondu qu'ils étaient très, assez ou un peu au courant de telles attentes. Bien que la majorité des chercheurs ait été au courant de telles attentes, les résultats des études de cas ont indiqué que plusieurs d'entre eux n'avaient pas conçu de plan précis en vue d'atteindre cet objectif<sup>26</sup> :

*Nous ne connaissions pas cet aspect de la mobilisation des connaissances au moment de la rédaction de notre demande de subvention – nous avons cependant prévu les activités de diffusion courantes. Nous n'étions pas vraiment au courant*

---

<sup>25</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *Rapport à mi-parcours sur les activités de l'Initiative de la nouvelle économie, Partie I*, 31 mars 2003.

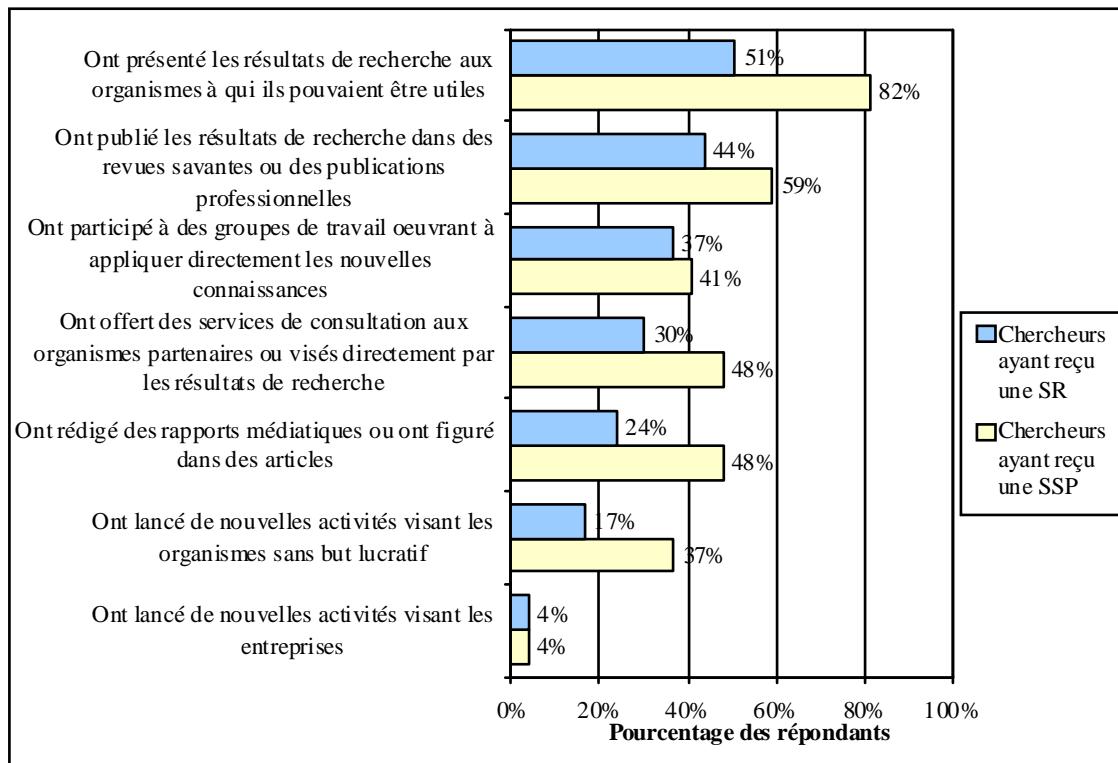
<sup>26</sup> Au moins une étude de cas comportait une orientation et un plan très détaillé visant la mobilisation des connaissances.

*de l'importance de cet objectif de mobilisation et de vulgarisation des connaissances.*

Dans plusieurs des études de cas, on semble avoir mis l'accent sur les enjeux liés à la recherche plutôt que sur la planification de la mobilisation des connaissances. Plusieurs participants ont souligné que la mobilisation n'était pas leur fort, en ce sens qu'ils ne possédaient pas les compétences ni l'expérience requises pour promouvoir la mobilisation des connaissances autant qu'ils l'auraient voulu, mais qu'ils en ont beaucoup appris sur le sujet au fil de l'évolution du projet.

Malgré ces difficultés, les résultats du sondage indiquent que depuis la parution de leurs premiers résultats de recherche, presque tous les projets subventionnés ont entrepris, dans une certaine mesure, une ou des activités de mobilisation des connaissances. Les activités entreprises dans une grande ou une très grande mesure sont indiquées au tableau 6-1, pour les subventions de recherche et les subventions de sensibilisation du public, telles que mentionnées par les participants au sondage.

**TABLEAU 6-1 : Activités entreprises dans une grande ou une très grande mesure depuis la parution des premiers résultats de recherche**



Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QB2a à QB2c et QB2f à QB2g (N = de 118 à 122); sondage réalisé auprès des chercheurs ayant reçu une SSP, QB1e à QB1f, QB1h, et QB1k à QB1l (N = 27)

Bien que la répartition des activités entreprises par les titulaires des subventions de recherche et des SSP soit semblable, la mesure selon laquelle elles ont été entreprises est supérieure pour les SSP. Tel que prévu, les titulaires des SSP ont déclaré des niveaux de participation supérieurs à



une multitude d'activités de diffusion des connaissances, visant particulièrement la présentation des résultats de recherche aux organismes à qui ils pouvaient être utiles, l'offre de services de consultation aux organismes partenaires ou visés directement par les résultats de recherche, la rédaction de rapports médiatiques ou la figuration dans des articles, et le lancement de nouvelles activités à l'intention des organismes. Relativement à ces aspects, les différences sont statistiquement importantes lorsque l'on compare les SSP aux subventions de recherche.

### **Saisie des données sur les activités**

Ces résultats diffèrent quelque peu de ceux tirés des données des rapports de recherche finaux, qui indiquaient que peu de projets avaient produit des publications dans des documents professionnels ou commerciaux, ou avaient offert des services de consultation. Cela suggère que les résultats du sondage pourraient représenter une surestimation, causée par un biais d'échantillonnage ou une surdéclaration; cela pourrait signifier aussi que tous ces types d'extraits ne sont pas saisis dans les rapports de recherche finaux, soit parce qu'ils ont lieu après la date limite de production du rapport ou que la nature des activités ne s'y prête pas (soit parce que les chercheurs les oublient au moment de déclarer les extraits, que les extraits ne sont pas de nature universitaire ou qu'ils ne constituent pas des activités « officielles » de diffusion).

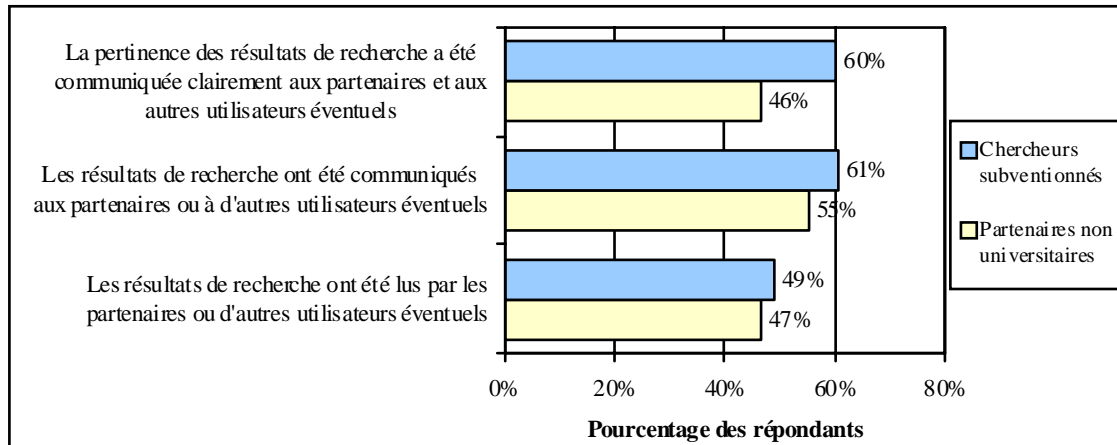
De surcroît, les titulaires de SSP qui ont participé à l'évaluation ont déclaré un degré de participation très élevé aux activités de sensibilisation autres que celles figurant au tableau 6-1 : 96 % avaient conçu de nouveaux outils de mobilisation des connaissances, par exemple des sites Web; 89 % avaient développé davantage les outils de mobilisation des connaissances existants; et 96 % avaient présenté les résultats de recherche en collaboration avec les partenaires ou les intervenants en vue de créer de nouvelles possibilités d'apprentissage et d'utilisation des résultats de recherche.

Les participants aux études de cas ont aussi souligné la valeur des SSP relativement à la mobilisation des connaissances. Certains participants aux études de cas, qui ont fait une demande de SSP mais dont la candidature n'a pas été retenue, ont déclaré que l'absence de ce type de financement avait limité leur capacité à organiser des activités de mobilisation des connaissances.

### **6.1.2 Communication des résultats de recherche aux partenaires et aux utilisateurs éventuels**

Une majorité des chercheurs subventionnés estimaient qu'ils avaient entrepris dans une grande ou une très grande mesure des activités visant à communiquer les résultats aux partenaires/utilisateurs (61 %) et à s'assurer que la pertinence était communiquée clairement (60 %). Toutefois, un nombre un peu moins grand (49 %) estimaient que les résultats avaient été lus dans une grande ou une très grande mesure parmi les utilisateurs. Les partenaires non universitaires interrogés ont abondé dans le même sens, près de la moitié ayant déclaré que les résultats avaient été utilisés dans une grande ou une très grande mesure.

**TABLEAU 6-2 : Communication des résultats de recherche aux partenaires et aux utilisateurs éventuels dans une grande ou une très grande mesure**



Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QB8a à QB8c (N = de 102 à 114); sondage réalisé auprès des partenaires, QC1a à C1c (N = de 69 à 71)

On a invité les partenaires non universitaires participant au sondage à donner des exemples concrets d'activités de mobilisation des connaissances qui ont été entreprises. La plupart ont mentionné parmi les activités, des publications, des présentations et des ateliers.

*On a distribué des fiches d'information aux membres. Une part de la recherche a servi dans le cadre d'une présentation à [l'organisme] sur les télécommunications. On a fait des présentations devant [le conseil], et le site Web a facilité l'accès aux documents existants [...]*

*[Nous] avons rédigé une annonce distincte que nous avons fait parvenir à 35 000 membres... [et] nous avons organisé un forum d'une journée avec les intervenants de l'industrie, du milieu universitaire et des gouvernements dans le but de partager et d'examiner les résultats.*

*Parmi les principaux produits, nous avons rédigé un livret à l'intention des enseignants, des documents visant les étudiants et conçu du contenu électronique interactif.*

*Des articles ont paru dans [une publication] et on a invité les membres de notre organisme à les lire. L'information portant sur la recherche a contribué à faire connaître les publications et les documents produits par notre organisme, p. ex., l'analyse économique, les tendances du marché du travail, l'éducation des membres.*

*Les bulletins d'information des syndicats, les présentations lors de conférences syndicales des enseignants... Nous nous sommes servi de ce projet à titre de modèle pour montrer comment et pourquoi [nos partenaires] collaborent avec les universitaires aux fins de recherche. Nous avons été bien avisés d'utiliser ce projet en guise d'exemple de création de recherche.*

*Les résultats ont été présentés lors de la réunion publique du [conseil scolaire] et ils ont été publiés dans le journal local. Ils ont été communiqués lors des*

*réunions [d'administration] et ont fait l'objet de discussions quant aux orientations futures.*

Ces résultats s'opposent un peu aux commentaires formulés par les intervenants clés responsables de l'administration du programme ou de la sélection des projets. On a demandé à ces intervenants si, à leur connaissance, l'INÉ avait réussi à atteindre ses objectifs. Bien que ce ne soit pas tous les intervenants qui aient répondu à cette question, la mesure selon laquelle l'INÉ avait réussi à communiquer les résultats à un plus vaste auditoire, non universitaire, était considérée comme l'élément le moins réussi de l'INÉ.

## **6.2 Preuve de mobilisation des connaissances**

Il existe une différence fondamentale entre la communication des connaissances, à laquelle les chercheurs peuvent participer, et leur utilisation réelle, sur laquelle ils n'ont souvent aucun contrôle. Par conséquent, près de la moitié des chercheurs interrogés ne savaient pas dans quelle mesure les partenaires et les autres utilisateurs éventuels avaient utilisé les résultats de recherche (40 %) ni ne pouvaient mesurer la force de l'incidence des résultats de recherche de l'INÉ au sein des organismes partenaires (39 %); et entre un tiers et la moitié des chercheurs interrogés ont déclaré ne pas savoir si les résultats avaient été utilisés dans le but de prendre des décisions, d'élaborer des politiques ou de confirmer des orientations ou des décisions déjà prises.

Cette constatation est importante puisqu'elle suggère que les chercheurs de l'INÉ n'entretiennent pas nécessairement en continu des échanges au sujet de la mobilisation des connaissances avec leurs partenaires. Sans mécanismes de rétroaction (et sans financement pour établir de tels mécanismes), il est difficile pour les chercheurs d'évaluer l'utilisation ou la valeur (donc la mobilisation) des activités de diffusion.

Malgré ces difficultés, l'ensemble des chercheurs ont essayé d'intégrer des activités de mobilisation des connaissances à leurs projets, particulièrement en cherchant à orienter leur recherche en vue d'une application directe des résultats :

*Nous savions par le CRSH que nous devions diffuser nos résultats et nous conformer à la politique à cet effet. Nous savions que les résultats devaient être utiles aux politiques, et c'est ce que nous avons visé. De plus, comme nous formions une équipe multidisciplinaire, nous avons tenté de rejoindre de vastes auditoires, et non seulement par le truchement de revues savantes. Nous avons entrepris des grands travaux de vulgarisation pour que les résultats soient accessibles.*

*Nous avons produit de nombreux éléments livrables, mais je pense que nos plus grandes contributions ont été des discussions relatives aux politiques... aux nouvelles technologies et à l'après 11 septembre. Le fait par exemple d'avoir témoigné devant la commission parlementaire sur les droits relatifs au respect de la vie privée, et aussi d'avoir vu nos travaux cités par la Cour suprême du Canada – c'est beaucoup, comparativement à des travaux universitaires types comme la publication d'un article ou d'un livre.*

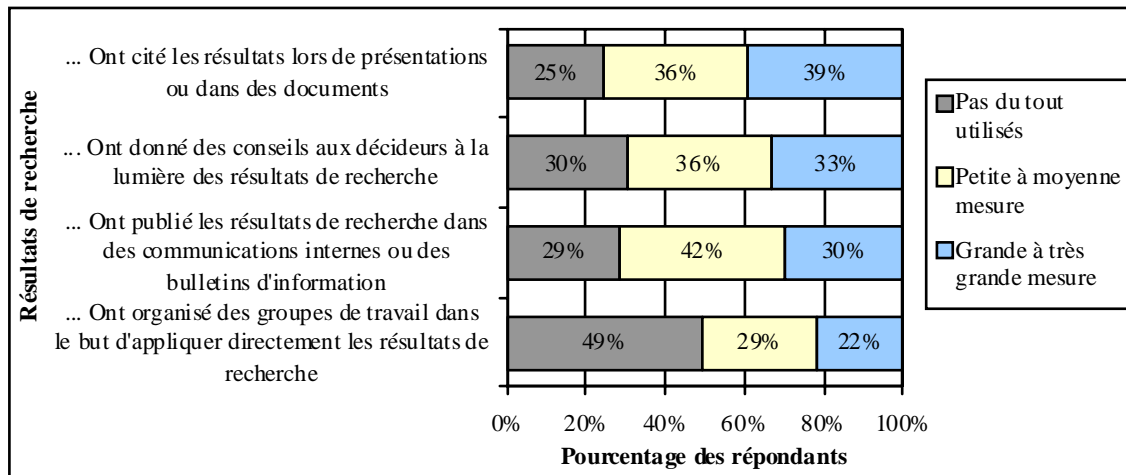
Même si les participants aux études de cas ont mentionné que certains indicateurs, comme les requêtes de sites Web, les changements apportés aux politiques, etc. sont des données disponibles, ils conviennent que ces indicateurs peuvent être difficiles à interpréter. Ainsi, lorsque les chercheurs avaient connaissance de la réussite de l'application des résultats, ils se l'expliquaient par leur engagement personnel et leurs relations constantes avec les organismes partenaires ou les autres utilisateurs finaux de leurs travaux, soulignant qu'il n'était pas toujours pratique ni possible d'entretenir de telles relations. Plus les chercheurs participaient à une activité particulière de diffusion et de mobilisation, plus ils pouvaient en mesurer les effets :

*On a eu recours à nos services pour former plus de 400 juges provinciaux relativement à nos travaux. C'est un événement extraordinaire. Non seulement nous formons désormais des juges... mais cela nous a permis de faire la recherche que jamais nous n'aurions pu effectuer autrement; l'INÉ nous a offert cette possibilité par le truchement de la mobilisation des connaissances.*

### 6.2.1 Utilisation des résultats au sein des organismes des partenaires non universitaires

Les partenaires non universitaires étaient mieux placés que les chercheurs pour réagir à la mesure selon laquelle les résultats ont été utilisés ou communiqués au sein de leurs organismes. Par rapport aux chercheurs, les partenaires non universitaires participant au sondage avaient tendance à déclarer une plus grande utilisation et communication des résultats, avec environ un tiers ayant déclaré avoir, dans une grande ou très grande mesure, cité, communiqué ou donné des conseils fondés sur les résultats de recherche, comme le montre le tableau 6-3.

**TABLEAU 6-3 : Mesures selon lesquelles les partenaires non universitaires ont utilisé les résultats de recherche**



Référence : Sondage réalisé auprès des partenaires, QC1d, et C1f à C1h (N = 76)

Bien que la majorité des partenaires non universitaires ait déclaré que les résultats n'ont pas du tout été utilisés ou qu'ils l'ont été dans une petite à moyenne mesure, ceux qui les ont utilisés ont fait diverses utilisations des résultats de recherche, y compris l'application directe des résultats au sein de leurs organismes ou activités, et le recours aux résultats en appui aux objectifs de leurs organismes ou à de nouvelles activités. En voici quelques exemples :

*[Notre comité] a utilisé les résultats pour appuyer notre mandat. Fournissant des faits pour la création/l'authentification de notre document visant à renforcer la réputation et la capacité du Canada [...]*

*L'approche adoptée dans le cadre de la recherche a servi de modèle pour d'autres travaux. Les pratiques d'enseignement ont changé. Notre approche a changé face à la littératie.*

*Les résultats de recherche ont contribué à appuyer la rédaction de notre fiche de rapport annuel servant à faire le suivi de l'évolution de la pauvreté des enfants et des familles au Canada, et qui comprend des commentaires et des statistiques sur la participation à la main-d'œuvre active des personnes à faible revenu.*

*Les résultats, en partie, nous ont motivés à aller de l'avant avec le développement de nouvelles applications pour le marché des télécommunications en vue d'accommoder les besoins des personnes handicapées.*

*Nous avons le projet d'ouvrir un bureau dédié à la reconnaissance de l'expérience et des titres de compétences acquis à l'étranger. La recherche en a révélé la nécessité, et nous œuvrons actuellement à réunir le financement requis.*

*Les résultats de recherche ont convaincu notre organisme de mettre en œuvre un concept orienté sur l'utilisateur visant la conception de nos cartes Web. Les résultats ont aussi servi à appuyer notre planification stratégique pour l'Atlas du Canada.*

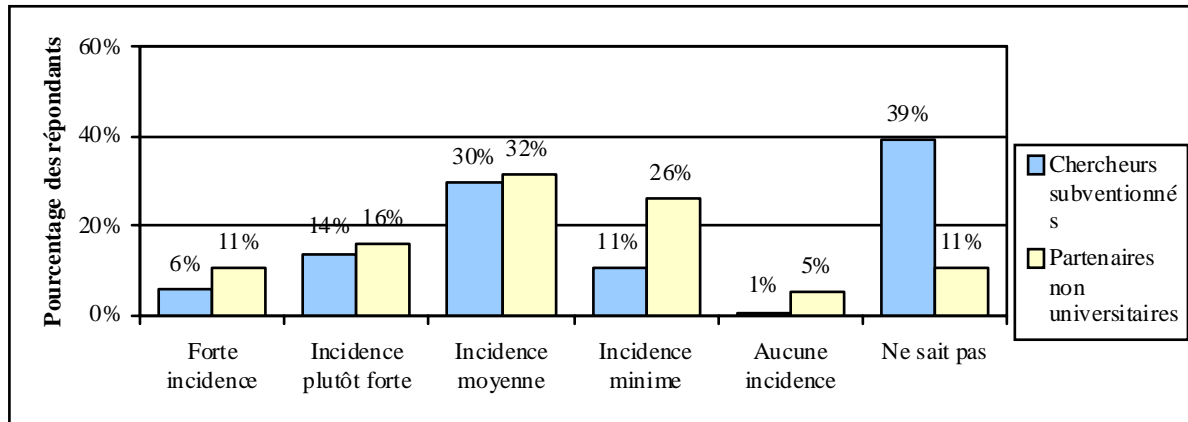
Par ailleurs, lors de discussions avec les chercheurs principaux de grands projets, on a recueilli de nombreux exemples faisant état de résultats de recherche mis en pratique en vue d'appuyer la prise de décisions, au sein des secteurs privé et public, autant à l'échelle nationale qu'internationale.

Cette constatation montre que même si les résultats de recherche n'ont pas toujours été utilisés par les organismes des partenaires non universitaires (voir le tableau 6-3), lorsqu'ils l'ont été, les partenaires les intégraient à leurs activités, les communiquaient à d'autres, et les utilisaient à l'appui de leur mandat/activités plus générales. Cependant, étant donné la nature hautement diversifiée de la participation de partenaires non universitaires, il est impossible de dire dans quelle proportion les partenariats ont entraîné une utilisation directe des résultats issus des travaux de recherche.

## **6.2.2 Incidence des résultats de recherche sur les organismes des partenaires non universitaires**

Comparativement aux chercheurs interrogés, davantage de partenaires non universitaires ont déclaré que les résultats avaient eu une certaine incidence sur leurs organismes – de forte à minime – cependant, ces pourcentages élevés sont dus à un nombre beaucoup plus bas de réponses « Ne sait pas ». Les réponses des partenaires ressemblent aux perceptions à cet égard des chercheurs – voulant que les résultats aient probablement eu une incidence moyenne sur les organismes, très peu ayant déclaré qu'ils n'ont eu aucune incidence.

**TABLEAU 6-4 : Force de l'incidence des résultats de recherche sur les organismes des partenaires**



Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QB9a (N = 122); sondage réalisé auprès des partenaires, QC2 (N = 76)

Du point de vue des partenaires non universitaires, les résultats produits ont été l'élément le plus profitable des partenariats. Comme l'ont mentionné les partenaires non universitaires interrogés, les résultats du projet ont eu une incidence sur leurs organismes lorsqu'ils représentaient des implications concrètes ou pratiques, ou lorsque les résultats appuyaient d'autres travaux de recherche sur lesquels ils fondent leurs activités. Cela correspond également au rôle du partenaire non universitaire et à la description d'un partenariat non universitaire fructueux, tel qu'on l'a indiqué précédemment (**section 4 : Partenariats non universitaires**). D'autres ont fait état d'avantages permanents découlant :

- des relations, réseaux et liens établis durant le projet;
- des documents (contenus de sites Web, manuels de formation) ciblant les partenaires, ou appropriés pour l'auditoire visé par l'organisme partenaire (leurs membres);
- des répercussions générales du projet de recherche, auxquelles ont contribué les partenariats.

Plusieurs participants aux études de cas ont déclaré que des relations à long terme ont été établies, par exemple une collaboration continue dans le cadre d'autres subventions en vue de poursuivre la recherche ou un aspect de la recherche financée par l'INÉ. D'un autre côté, la participation continue au sein des organismes associés aux projets de l'INÉ est souvent limitée dès l'achèvement du financement, particulièrement lorsque les organismes ont une capacité limitée à continuer à fournir des ressources (personnel, contribution non financière, etc.).

### **Évaluation générale des activités de mobilisation des connaissances au niveau de projet**

Même si les données du sondage suggèrent un certain succès atteint dans la mobilisation des connaissances au niveau de projet, avec des exemples de la façon dont les résultats de recherche ont été utilisés, il n'est pas possible de comparer objectivement ces résultats avec l'intégralité des projets de recherche afin d'évaluer l'efficacité des projets à provoquer ce type de répercussions – particulièrement parce que la nature de la recherche est telle que les répercussions pourraient continuer à se multiplier bien après la fin du financement de l'INÉ, et que ces répercussions pourraient être de nature très opportunistes. Les participants aux études de cas ont souligné la nécessité d'un suivi afin de saisir la portée réelle des répercussions – ce qui représente une initiative bien coûteuse. La suggestion visant la production de rapports par les partenaires, mentionnée précédemment, pourrait contribuer à l'atteinte de cet objectif.

## **6.3 Outils et processus du CRSH relatifs à la mobilisation des connaissances**

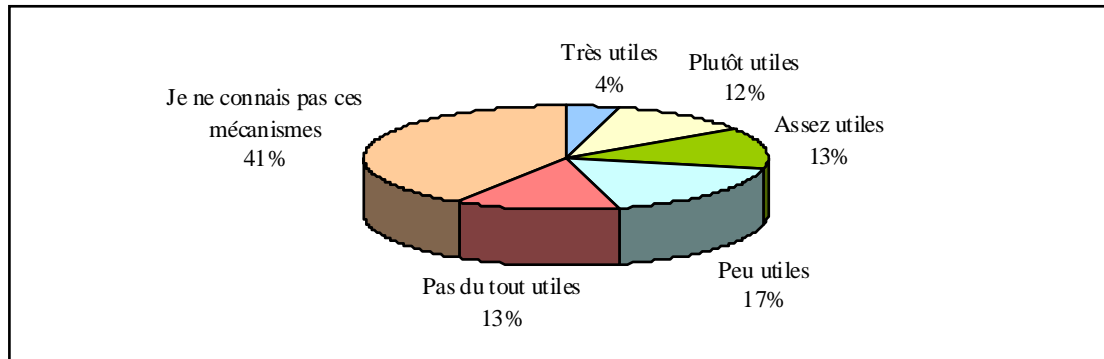
L'une des activités du CRSH et l'un des résultats escomptés de l'INÉ étaient de développer une infrastructure et des processus visant à faciliter la mobilisation des connaissances par le biais d'outils qui favoriseraient les interactions et le partage de l'information et des connaissances entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de recherche. Le CRSH a entrepris deux principaux types d'activités de mobilisation des connaissances : des conférences à l'intention des chercheurs et des intervenants de l'INÉ, et le portail Web K-Net (Knowledge Network).

### **6.3.1 Sensibilisation aux mécanismes du CRSH visant la mobilisation des connaissances**

Lorsqu'on a demandé aux chercheurs d'évaluer le degré d'utilité des mécanismes mis au point par le CRSH pour faciliter l'interaction, la collaboration et le partage de l'information en vue de favoriser la mobilisation des connaissances, ils ont répondu dans une grande proportion qu'en réalité, ils n'étaient pas au courant (41 %) des mécanismes en place. Comme en fait foi le témoignage suivant d'un participant :

*Tout était nouveau ou presque pour moi – le plus gros problème est que lorsque notre candidature est retenue, nous réalisons que nous ne savons pas quoi faire – nous n'avons pas eu de soutien de la part de l'université ni du CRSH relativement à la manière d'atteindre cet objectif.*

**TABLEAU 6-5 : Degré d'utilité des mécanismes du CRSH visant à faciliter les contacts et la communication**



Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QD5a (N = 122)

Les résultats du sondage montrent que le reste (61 %) des chercheurs interrogés était divisé quant à l'utilité de tels mécanismes, la plus grande part (30 %) déclarant qu'ils n'étaient pas du tout ou peu utiles comparativement à environ 16 % déclarant qu'ils étaient plutôt ou très utiles.

Lorsqu'on a leur a posé des questions au sujet de mécanismes de soutien précis, moins de la moitié des chercheurs subventionnés par l'INÉ étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils étaient tenus au courant par le CRSH des autres projets de recherche financés dans le cadre de l'INÉ (44 %); que les résultats de recherche des autres projets de l'INÉ communiqués par le CRSH leur étaient utiles (27 %); et que le CRSH les avait aidés à partager les résultats de leurs travaux avec d'autres chercheurs de l'INÉ (26 %).

Dans le cadre des entrevues réalisées auprès des chercheurs principaux des IRC, ces derniers ont commenté le rôle du CRSH et ce en quoi aurait dû consister ce rôle, à leur avis. À titre d'exemple, un de ces chercheurs a mentionné que les subventions ne cadraient pas avec le type d'activités novatrices visant la mobilisation des connaissances auxquelles leur projet a participé. Ce chercheur a également souligné la quantité de ressources (dégagement pour la recherche, etc.) requises pour organiser des activités de mobilisation des connaissances adaptées aux besoins, et qui n'étaient pas comprises dans les subventions :

*Nous disposions d'une excellente couverture médiatique internationale, atteignant pratiquement chaque continent; c'était une immense couverture médiatique pour notre rapport [de projet] assurée par toutes les publications spécialisées. J'ai été nommé « personnalité de la semaine », et on a rédigé un compte rendu biographique à mon sujet. Nous avons rejoint une grande partie de la population – mais comme la subvention du programme de SSP doit être affectée à des ateliers ou à des conférences, nous ne l'avons pas obtenue. Cependant, nous avons bénéficié d'une bien plus vaste campagne médiatique à laquelle le milieu a été très réceptif – nous avons livré le bon message au bon moment et au bon endroit. Ainsi, le programme des SSP n'était pas utile pour le genre d'activités que nous avons choisi. Nous avons besoin d'un investissement à plus long terme pour la mobilisation des connaissances, ce qui est très différent de [ce qu'offre] le CRSH.*



Certains parmi les autres chercheurs principaux des IRC interrogés estimaient que le CRSH devrait saisir cette occasion d'assurer le leadership en matière de mobilisation des connaissances – dans le cadre de l'INÉ et au-delà – et que cela devrait devenir une priorité du CRSH :

*À l'heure actuelle, le CRSH est le dépositaire du plus important ensemble de connaissances liées à la recherche au pays – il en est le dépositaire, mais j'estime qu'il a un mandat à l'égard de la mobilisation. J'espère vraiment que tout le savoir de l'INÉ, qui représente un immense investissement, pourra être exploité et servir à la prochaine phase de réflexion au sujet de la nouvelle économie; j'espère qu'on ne perdra pas [les résultats et les apprentissages] ou qu'on ne les oubliera pas dans un coin. En tant que leaders des projets de l'INÉ, nous n'avons pas participé à cet aspect, mais les données sont toujours là, et les projets continuent à faire avancer les recherches. Tout cela doit être articulé et partagé.*

Le CRSH pourrait assurer le leadership sur le plan de la mobilisation des connaissances en révisant les structures actuelles relatives aux idéaux novateurs et ambitieux de l'INÉ.

### **6.3.2 Conférences dans le cadre de l'INÉ**

Dès les débuts de l'INÉ, le CRSH a tenu deux conférences à l'intention des chercheurs titulaires d'importantes subventions (voies de financement des IRC et des AR) et des intervenants du gouvernement. On espérait que la conférence permettrait aux équipes de recherche s'intéressant à des sujets ou à des intérêts connexes de partager leurs idées et de travailler en collaboration. Ces conférences représentaient une première pour le CRSH qui visait à réunir, dès le début de leurs travaux, les grandes équipes de recherche financées dans le cadre d'une initiative ciblée afin qu'elles discutent des enjeux stratégiques.<sup>27</sup>

Dans le cadre de ces deux conférences, les chercheurs présentaient une brève description de leur projet. Les présentations étaient suivies d'une journée de discussion et de discussions en groupe. La deuxième conférence comprenait également une foire de recherche libre lors de la troisième journée, à laquelle ont participé environ 100 intervenants, notamment des représentants d'Industrie Canada, de Santé Canada, d'Environnement Canada, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, du ministère des Finances, du Secrétariat du Conseil du Trésor, de Statistique Canada, de l'UNESCO, pour n'en nommer que quelques-uns.<sup>28</sup>

Au cours des entrevues, plusieurs chercheurs principaux des IRC ont donné une rétroaction positive à propos des conférences, et ont affirmé que cette rencontre en groupe avait été utile pour leurs projets de l'INÉ et leurs autres projets subséquents :

*Je suis persuadé que l'évaluation d'étape et la réunion du groupe organisée par le CRSH ont été très utiles – elles ont suscité une impulsion supplémentaire et ont imposé une échéance, ce qui était très important et souhaitable : pour présenter ce que nous avons accompli jusqu'à cette étape, nous devons réfléchir*

<sup>27</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *We Build Understanding*, rapport sommaire sur l'atelier inaugural sur la mobilisation des connaissances et l'INÉ, atelier tenu les 5 et 6 janvier 2003, à Ottawa.

<sup>28</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *Briefing Note on INE Ottawa 2* (deuxième réunion annuelle des équipes de l'INÉ, du 25 au 27 janvier 2004).

*sérieusement, [être prêts à répondre] aux questions, et cela favorise une plus grande implication [que de simplement soumettre des rapports].*

*La conférence sur la mobilisation des connaissances organisée par le CRSH et tenue à Ottawa à l'intention des chercheurs principaux des IRC et des AR m'a permis de rencontrer des gens et d'établir de bons contacts avec le CRSH. Elle nous a également aidé à lancer notre [autre] projet. La conférence nous a été très utile sur ce plan.*

Ces témoignages suggèrent que les conférences se sont avérées un mécanisme efficace pour établir des partenariats, des liens de collaboration et favoriser le réseautage, et qu'elles ont réussi à tenir lieu de forum pour la communication entre les chercheurs et les intervenants du gouvernement.

L'évaluation n'a révélé aucune autre information relative au sujet d'interactions et d'échanges subséquents organisés par le CRSH à l'intention des chercheurs de l'INÉ et des intervenants du gouvernement, ce qui permet de déduire qu'il y a eu relativement peu d'activités de liaison et d'échange au niveau du programme après ces deux conférences et qu'il n'y a eu aucun suivi systématique. Toutefois, même si le CRSH n'a pas cherché à tirer activement parti de ces conférences, il semble que cela n'ait pas empêché les chercheurs de le faire.

### **6.3.3 Portail Web K-Net de l'INÉ**

Le portail Web K-Net de l'INÉ a été lancé en août 2003 et visait à tenir lieu de forum de communication et de partage des idées pour les chercheurs titulaires d'importantes subventions. Il était prévu de créer une version française du portail. Cependant, K-Net a suscité peu d'intérêt, comme le montrent les données suivantes <sup>29</sup>:

- des 287 membres qui ont ouvert un compte en 2004, seulement 16 % ont utilisé le site en 2006;
- seuls 11 membres ont utilisé le site en 2007, y compris cinq membres du personnel du CRSH;
- des 26 projets d'IRC et d'AR, un seul utilisait activement l'espace de travail.<sup>30</sup>

Après un bref sondage auprès des équipes de recherche concernant leur utilisation du portail et leur avis sur sa fermeture, on a définitivement mis fin à l'exploitation du portail en mai 2007.<sup>31</sup>

Les intervenants clés ont jugé inefficace le portail Web, un outil essentiel pour la mobilisation des connaissances de l'INÉ. Bien que le concept au départ ait pu susciter un certain intérêt au sein du CRSH, en pratique, l'outil n'a pas été mis en œuvre ni utilisé avec succès. On a mentionné que c'était la conception du site, fondée sur un modèle de l'UNESCO, qui était probablement trop ambitieuse. Ceux qui ont livré des commentaires sur les raisons justifiant l'inefficacité de K-Net ont souligné le manque de ressources suffisantes puisqu'il aurait fallu qu'un membre de l'équipe

<sup>29</sup> Peu de données étaient disponibles afin d'évaluer l'utilisation du portail Web puisqu'aucun outil de relevé des visites n'avait été intégré au portail.

<sup>30</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *Op. cit. (INE K-Net)*, page 7.

<sup>31</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *Final Report and Evaluation Survey, INE K-Net*, dernière révision effectuée le 26 juin 2007.

en charge de la mobilisation des connaissances consulte régulièrement le site et demeure en contact avec les utilisateurs. Pour leur part, de nombreux chercheurs avaient leurs propres sites et outils Web, et la plupart préféraient utiliser les leurs.<sup>32</sup> C'est aussi ce qu'ont mentionné les chercheurs principaux des IRC au cours de leurs entrevues. L'un de ces chercheurs a expliqué que leur projet consacrait déjà beaucoup de temps et d'efforts afin de maintenir sa présence sur le Web, et plusieurs autres chercheurs principaux des IRC ont également mentionné avoir fait usage de sites Web, de liens, d'outils ou de blogues consacrés au projet; par conséquent, le portail représentait une duplication des efforts. Les membres du personnel du CRSH pouvaient aussi utiliser le portail Web, mais il semblerait qu'ils y ont eu peu recours. Même si les chercheurs ont indiqué avoir établi leurs propres ressources Web, certains ont également déclaré éprouver de la difficulté à maintenir ces ressources à la fin du financement.

## **6.4 Élaboration de plans de mobilisation efficaces des connaissances non universitaires**

L'INÉ visait comme principal objectif d'appuyer la prise de décisions au sein des secteurs public et privé. Cet objectif était également soutenu par les sous-objectifs liés à la communication des résultats à un plus vaste auditoire non universitaire et à la mobilisation des connaissances en général. Comme pour les volets de l'excellence en recherche et des partenariats, l'évaluation a permis d'effectuer un examen de ce qui s'avère des manières efficaces de mobiliser les connaissances et d'en faire profiter les partenaires et les utilisateurs non universitaires.

### **6.4.1 Éléments qui contribuent à la mobilisation des connaissances non universitaires**

Les participants aux études de cas ont souvent désigné les conférences ciblées et les ateliers (à l'intention des partenaires, des intervenants et des autres chercheurs) comme étant des techniques de mobilisation efficaces des connaissances. En fait, même si des technologies de l'information et de communication (DVD et sites Web) et des moyens plus traditionnels (livres, articles dans les revues et autres publications) ont été utilisés pour communiquer les résultats, les participants aux études de cas étaient souvent plus enthousiastes à l'égard des échanges d'idées et des discussions sur les résultats effectués en personne. Ils trouvaient particulièrement efficace et féconde cette façon de procéder pour partager les résultats des projets de l'INÉ.

Parmi les autres outils de mobilisation des connaissances ayant fait l'objet de discussions, mentionnons les publications, les livres et les sites Web ciblant les auditoires non universitaires. Toutefois, plusieurs chercheurs ont mentionné que, sans financement continu, il n'est pas possible de maintenir les sites Web qui deviennent vite caducs.

*[Un chercheur] a conçu ce site Web très intéressant, après bien des recherches, et [nous] a demandé d'en faire la maintenance. Cela ne fait pas partie de notre mandat, mais nous aurions pu surmonter ce détail; toutefois, en l'absence de financement, nous n'avons pu le faire. Si une partie du financement du projet avait été affectée au maintien du site Web, nous aurions pu le faire. Le site existe toujours, mais son contenu est figé dans le temps.*

<sup>32</sup> Conseil de recherches en sciences humaines. *Op. cit. (INE K-Net)*, page 8.

Par ailleurs, les médias participaient à la diffusion des résultats de recherche, parfois intentionnellement (invitation aux ateliers, pochette d'information préparée à l'intention des médias, etc.) et parfois non intentionnellement (les médias établissaient le contact avec l'équipe de recherche). La capacité des membres des équipes de recherche à collaborer efficacement avec les médias et l'incidence des articles parus dans les médias au sujet des projets étaient variables.

Plusieurs participants ont mentionné que l'un des éléments clés de la réussite de la diffusion des résultats consistait à adapter les événements et les produits aux besoins des divers auditoires, y compris la production de documents bilingues, de produits au format approprié, et de produits facilement accessibles :

*Certaines personnes se renseignent en lisant les journaux, d'autres en regardant la télévision, et d'autres encore préfèrent en discuter au café du coin. Pour que l'information rejoigne le public, il faut être présent par ces trois moyens.*

*Il est important d'employer un langage accessible et compris par toute la population.*

Tel que mentionné précédemment, on s'attendait souvent des partenaires non universitaires qu'ils « mobilisent » les résultats de recherche dans leurs propres sphères d'influence. Les partenaires non universitaires avaient les mêmes attentes que les chercheurs quant aux moyens les plus efficaces de s'assurer des répercussions des résultats de recherche de l'INÉ : ils ont souligné l'importance de la valeur des échanges en personne. Les partenaires non universitaires avaient le sentiment que la diffusion des résultats auprès de la communauté par les chercheurs, par exemple par le truchement de publications et de conférences, et qu'une étroite collaboration et un suivi effectué auprès des partenaires (au cours du processus de recherche et après la production des résultats) étaient importants.

Un chercheur a émis le commentaire suivant au sujet du suivi sur l'incidence des résultats de recherche sur les partenaires :

*Nous n'avons fait aucun suivi à cet égard [sur l'effet de la mobilisation des connaissances] – lorsque nous avons fait parvenir nos documents sur les pratiques exemplaires aux entreprises concernées, nous leur avons demandé si elles voulaient en discuter et aucune n'en a manifesté le besoin. Ça fonctionne dans les deux sens : nous faisons tous les efforts pour transmettre l'information, mais si personne ne fait l'effort de s'y intéresser... je ne sais pas ce qu'il faudrait faire de plus [pour la mobilisation des connaissances].*

Comme on le peut le constater, les participants aux études de cas ont mentionné qu'il faudrait faire le suivi des avantages sur une longue période puisque les résultats pourraient ne pas être visibles instantanément. Toutefois, ils ont reconnu que bon nombre de ces avantages ne pourraient tout simplement pas être mesurés (ou qu'il serait trop coûteux de le faire).

### Évaluation de l'incidence de la mobilisation des connaissances

Voici les suggestions des participants aux études de cas quant à la manière et aux types d'indicateurs visant à évaluer le plus efficacement l'incidence de la mobilisation des connaissances :

- 1) rétroaction : des utilisateurs/utilisateurs éventuels des résultats de recherche;
- 2) production de rapports : demande la participation des partenaires (résultats dirigés vers les partenaires ou produits en collaboration avec les partenaires) ou rapports des partenaires renfermant leur rétroaction sur tous les aspects du partenariat, y compris les effets des résultats;
- 3) utilisation de citations et de références de recherche dans les rapports du gouvernement (ce qui permet par ricochet de répertorier tout changement juridique apporté à des politiques découlant des résultats);
- 4) reconnaissance du fait que les étudiants engagés dès le début du projet deviennent des « mobilisateurs potentiels des connaissances », particulièrement lorsqu'ils poursuivent leurs études ou entrent sur le marché du travail dans le secteur industriel.

Finalement, la mesure selon laquelle l'INÉ a pu réaliser la mobilisation des connaissances aurait pu être plus grande (ou être gênée) par le contexte opérationnel du projet. Dans une étude de cas, elle s'est avéré un élément clé de la réussite du projet.

*En 2001, notre intention était de nous éloigner de la recherche universitaire confinée et traditionnelle pour nous orienter davantage vers les effets réels. Nous avons rallié déjà beaucoup de chercheurs [à cette nouvelle façon de penser]... Donc on mijotait déjà la stratégie visant la mobilisation des connaissances et, quant est survenue l'INÉ, elle était à point.*

#### 6.4.2 Obstacles nuisant à la mobilisation des connaissances

Après réflexion sur les obstacles nuisant à la mobilisation des connaissances, les participants aux sondages et aux études de cas avaient tendance à mettre l'accent sur les activités axées sur la diffusion. Même s'ils étaient tous conscients que la mobilisation des connaissances était un résultat escompté, ils ont mentionné que plusieurs facteurs avaient une incidence sur la capacité de cibler la mobilisation comparativement à la diffusion.

- À quelques reprises, les besoins en matière d'information précisés par les partenaires semblaient davantage liés à une stratégie d'utilisation des résultats de recherche au sein de leurs organismes. Toutefois, il arrivait à l'occasion que les partenaires ne précisassent pas d'entrée de jeu leurs besoins en matière d'information et, en fait, certains chercheurs ont souligné que la recherche doit d'abord être orientée par la curiosité universitaire, et non seulement par les besoins en matière d'information de l'industrie ou de la collectivité. Les chercheurs interrogés ont également mentionné les difficultés associées au manque d'intérêt des partenaires à l'égard de la recherche ou aux lacunes sur le plan de leur capacité à utiliser les résultats.

- À l'occasion, ils ont décrit la diffusion comme étant la première étape essentielle à la mobilisation – du moment que les résultats de recherche leur permettent de les utiliser ou de réagir aux problèmes, souvent imprévus ou opportunistes, à mesure qu'ils surgissent. Les chercheurs interrogés ont également inclus dans les défis rencontrés, le manque de mise en pratique des résultats, par les autres et par les médias.
- Parfois, les chercheurs avaient adopté une approche de diffusion plus centrée sur les utilisateurs, mais ils semblaient considérer que l'application des résultats était un aspect qui relevait des organismes. S'ils avaient établi une bonne relation avec l'organisme, ils étaient parfois informés de la manière dont étaient utilisés les résultats, mais cet aspect ne semblait pas être partie intégrante du cycle de la recherche. En outre, les partenaires non universitaires interrogés ont également discuté des difficultés associées au transfert des résultats universitaires vers le secteur non universitaire.
- À quelques occasions, les chercheurs ont souligné qu'ils ne possédaient pas les compétences ni l'expertise requises pour mobiliser pleinement les connaissances, en particulier lorsque des compétences techniques étaient nécessaires (conception et maintenance de sites Web). Les chercheurs interrogés ont également mentionné la charge que représente la mobilisation des connaissances (administration, enseignement, etc.) de même que la nécessité à l'égard d'une allocation de dégagement pour la recherche.

Par conséquent, les chercheurs étaient plus susceptibles de faire état de la façon dont les résultats des projets de l'INÉ étaient appliqués en vue d'approfondir ou de poursuivre la recherche plutôt que de faire état de leur utilisation par les partenaires non universitaires et les autres utilisateurs.

Des participants ont suggéré que pour surmonter ces obstacles, l'équipe de recherche devait être formée à la lumière de ces besoins. Un participant d'une étude de cas a mentionné que son équipe comprenait un partenaire universitaire dont le domaine d'études était la mobilisation des connaissances. Il a confié que cela faisait toute la différence d'être ainsi capable d'intégrer la mobilisation des connaissances au projet et de bénéficier d'un tel leadership pour cet aspect du projet.

En outre, les chercheurs interrogés, à l'instar des participants aux études de cas, ont souvent désigné comme obstacle le manque de temps ou les ressources financières limitées. Le financement était considéré être un facteur permettant de réaliser toutes les activités de mobilisation prévues (p. ex., un DVD). Les participants ont également mentionné que le financement était un élément important pour conserver à long terme la valeur ajoutée des efforts de mobilisation des connaissances du projet, surtout sur le plan de la maintenance et du suivi des sites Web et d'autres médias électroniques. Voici, à titre d'exemple, les propos de participants :

*La conception d'un bon site Web représente une somme d'argent importante, sans parler du temps fou qu'il faut y consacrer.*

*Pourquoi le CRSH ne pense-t-il pas à la suite des choses? S'il considère qu'il est innovateur de créer un site Web, du matériel de formation, du contenu, de la recherche, etc., pourquoi ne peut-il penser à cela dès le début?*

Certains participants aux études de cas avaient le sentiment que leurs résultats de recherche devenaient une réserve de ressources non exploitée (sans parler des résultats des autres projets dont le financement avait pris fin). Ces derniers suggéraient donc de préciser et d'élargir le rôle

du CRSH en matière de mobilisation des connaissances, particulièrement en tant que détenteur d'un riche savoir de recherche et de tous les liens éventuels. Voici les propos de l'un des chercheurs à ce sujet :

*L'essentiel, c'est qu'à moins de fournir des ressources substantielles pour l'évaluation de la diffusion des résultats, vous obtiendrez une liste interminable du CRSH : voici ce que nous voulons... Le CRSH détient les plus vastes archives de savoir non utilisé.*

Ce point de vue n'est pas partagé par tous les répondants. Certains ont été soit en mesure de poursuivre leurs travaux ou estimaient que leurs travaux avaient atteint naturellement leur but après avoir débloqué un enjeu. De plus, comme l'a souligné un autre participant aux études de cas, seul l'avenir nous confirmera à quel point les résultats de recherche auront été utiles :

*Si le sujet de recherche est bon, il en découlera à coup sûr quelque chose, une valeur durable; c'est ainsi qu'on déterminera si elle est pertinente et permanente. Et c'est probablement l'une des meilleures épreuves décisives de la qualité de la recherche : c'est à l'achèvement du projet, lorsqu'il aura été entièrement financé et sera bien en selle, qu'on verra s'il a préservé sa valeur.*

## 6.5 Sommaire de la mobilisation des connaissances

Le CRSH avait de grandes attentes à l'égard de la mobilisation des connaissances par le truchement de l'INÉ. Même si les chercheurs étaient ouverts à l'idée de communiquer les connaissances à des auditoires non universitaires et qu'ils ont entrepris un certain nombre d'activités à cette fin, ils ont trouvé difficile de déterminer dans quelle mesure les autres ont utilisé leurs résultats de recherche. Les partenaires non universitaires interrogés étaient mieux placés pour se prononcer sur la mesure selon laquelle les résultats de recherche ont été utilisés au sein de leurs organismes. Même si cette mesure variait selon les circonstances, les partenaires non universitaires ont su fournir des exemples concrets d'application directe des résultats au sein de leurs organismes ou dans le cadre de leurs activités, ainsi que des exemples d'utilisation des résultats à l'appui des objectifs ou des activités nouvelles de leurs organismes.

Bien que les projets de l'INÉ semblent avoir été fructueux (du moins dans la mesure de ce qui a pu être évalué), les activités de mobilisation des connaissances au sein du CRSH ont obtenu des résultats mitigés. Les conférences de recherche de l'INÉ ont remporté un franc succès, mais le manque de suivi ne leur ont pas permis de passer à un niveau supérieur; quant au portail Web K-Net conçu spécialement pour l'INÉ, il a dû être fermé vu le manque d'intérêt suscité.

Dans l'ensemble, les chercheurs ont mentionné que les activités de mobilisation des connaissances devaient être intégrées aux projets d'entrée de jeu et faire l'objet d'un suivi sur une longue période. Cependant, ils ont concédé que certains avantages en découlant ne pouvaient tout simplement pas être mesurés (ou qu'il serait trop coûteux de tenter de le faire). Le leadership du CRSH dans cet aspect pourrait contribuer à la diffusion des connaissances.

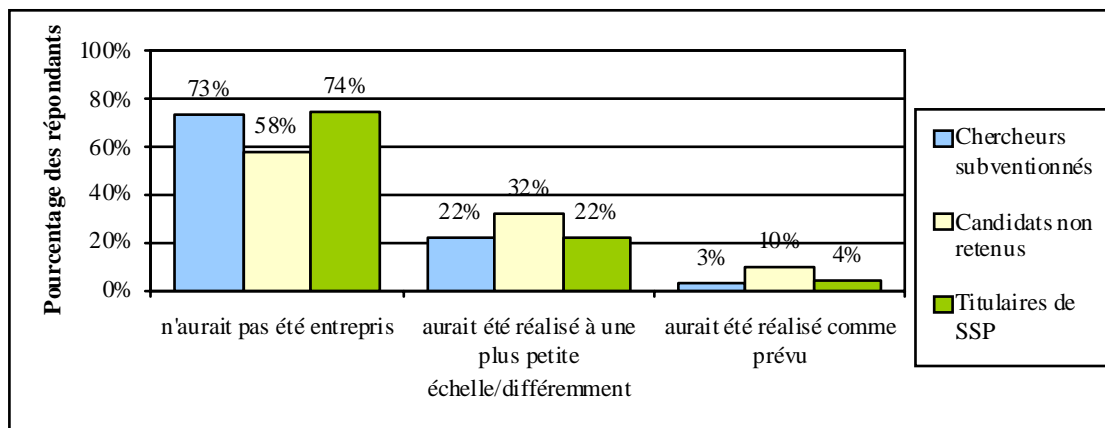
## 7. PERTINENCE GLOBALE DE L'INÉ

Les concours et les demandes pour le financement dans le cadre de l'INÉ ont recueilli un taux de réponse important, et les demandes étaient assez bien réparties entre les quatre thèmes de recherche de l'INÉ, même si celui de l'apprentissage continu a suscité beaucoup moins de réponses que les autres thèmes. Cet intérêt pour l'INÉ était partiellement attribuable au fait que le programme allouait un montant plus substantiel de financement au dégageant des universitaires pour la recherche, ainsi qu'aux autres éléments novateurs de l'initiative. La mesure selon laquelle la recherche sur la nouvelle économie aurait eu lieu en l'absence du financement de l'INÉ et la nécessité perçue à l'égard du programme sont des éléments qui justifient l'examen de la pertinence globale de l'INÉ.

### 7.1 Contribution du financement de l'INÉ à la réalisation de la recherche

La majorité des chercheurs ayant reçu un financement pour la recherche ou pour des activités de sensibilisation estimaient que leur projet n'aurait pas été entrepris en l'absence du financement de l'INÉ. Cette affirmation cadre avec les dires des chercheurs qui n'ont pas reçu de financement voulant que leur projet n'ait tout simplement pas été entrepris en l'absence de l'INÉ, tel que le montre le tableau 7-1. Très peu de projets de recherche ou de sensibilisation auraient été réalisés tels que prévus, puisque la plupart des projets qui auraient quand même vu le jour auraient été réalisés sur une plus petite échelle ou différemment.

**TABLEAU 7-1 : Réponse des chercheurs à la question : « En l'absence de financement de l'INÉ, le projet... »**



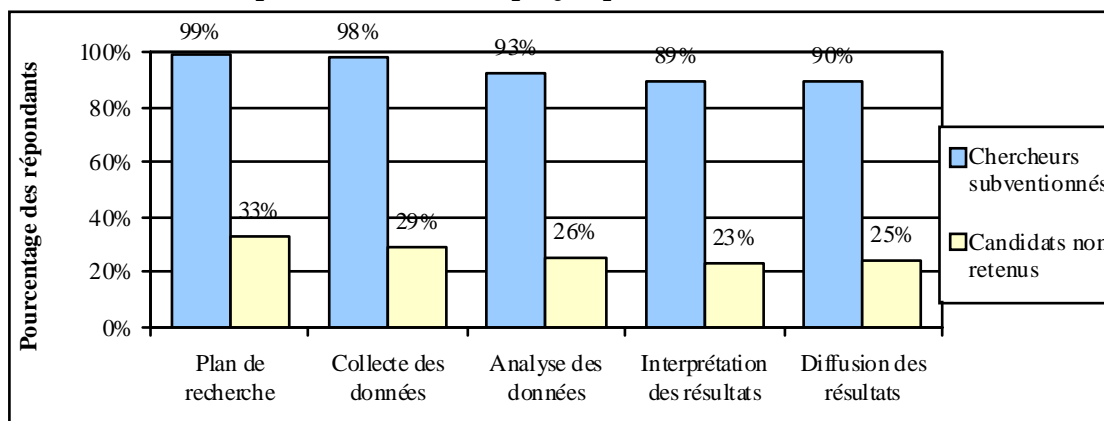
Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QA2 (N = 120); sondage réalisé auprès des chercheurs n'ayant pas reçu de financement, QA1 (N = 133); sondage réalisé auprès des titulaires de SSP, QA2 (N = 27)

En plus d'avoir été crucial à la réalisation du projet, le financement de l'INÉ était aussi important pour s'assurer que le projet puisse passer par toutes les étapes de recherche. Plus de 90 % des chercheurs interrogés qui avaient reçu un financement ont indiqué qu'ils avaient achevé toutes les étapes de leur projet au moment du sondage (plan de la recherche, collecte des données, analyse



des données, interprétation et diffusion des résultats). Par comparaison, moins du tiers (33 %) des chercheurs non financés avaient réussi à achever les mêmes étapes.

**TABLEAU 7-2 : Étapes de recherche du projet qui ont été achevées au moment du sondage**



Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QA1 (N = 122); sondage réalisé auprès des chercheurs n'ayant pas reçu de financement, QA6 (N = 133)

Nota : Les réponses des candidats non retenus pour le financement comprennent celles des chercheurs qui ont indiqué que leur projet n'a simplement pas été entrepris (aucune des étapes de leur projet de recherche n'a été achevée).

Les chercheurs qui ont reçu des subventions dans le cadre d'IRC et qui ont participé au sondage appuyaient ces dires, et plusieurs ont fourni des exemples de l'impact différentiel du financement de l'INÉ sur leurs travaux. En voici un résumé :

*Le tout n'aurait pas eu lieu sans l'INÉ – peut-être aurions-nous pu en réaliser certains aspects, mais ce n'est que par le biais de ce projet soutenu que nous avons pu commencer à établir des liens internationaux, de la recherche comparative internationale – il est nécessaire de disposer d'une infrastructure soutenue.*

*Deux aspects importants doivent être pris en considération. L'un vise la durée du projet : nous pouvions réaliser notre projet de façon réfléchie. L'autre vise la valeur réelle du montant – ce qui est peu répandu au Canada. Peu d'études relatives à [ce domaine] ont reçu un tel montant à l'appui de leurs travaux. Le financement nous a permis de travailler en appliquant d'autres approches que si nous avions reçu une subvention ordinaire du CRSH... ce qui a été favorable à la synergie.*

*Bien sûr, l'importance [de la subvention a fait toute la différence]. Une partie du financement nous a permis d'installer une infrastructure – nous avons un responsable des communications à temps plein, alors nous avons pu entreprendre des choses qui auraient été difficiles à réaliser autrement. Nous avons pu organiser des réunions avec l'ensemble de l'équipe, vulgariser nos travaux, etc. Pour les travaux universitaires, nous ne disposons pas de secrétaires – ce n'est pas efficace. L'INÉ nous a permis de nous doter en personnel pour prendre en charge la logistique... J'avais donc le temps et le soutien requis pour me consacrer pleinement à la recherche.*

Ces témoignages montrent l'impact différentiel de l'INÉ, en ce sens que le financement de l'INÉ s'est avéré crucial à la réalisation de plus de la moitié des projets soumis et à l'achèvement des étapes importantes de recherche. L'INÉ a donc contribué au développement de connaissances sur la nouvelle économie qui n'auraient pu être découvertes en l'absence de son financement.

## 7.2 Le CRSH en tant qu'administrateur de l'INÉ et solutions de rechange

Tous les intervenants clés participant à l'évaluation qui estimaient qu'il existait un besoin continu pour la recherche sur la nouvelle économie étaient aussi d'avis qu'un soutien fédéral était nécessaire pour ce type de recherche. Un tel soutien du gouvernement fédéral serait essentiel pour assurer la réalisation de projets de recherche d'envergure et d'intérêt national. On a également demandé aux intervenants clés si, à leur avis, le CRSH était l'organisme fédéral le plus approprié pour soutenir la recherche sur la nouvelle économie, et ils ont tous convenu que le CRSH était le mieux placé pour offrir un soutien fédéral à la recherche, notamment pour les raisons suivantes :

- il a l'expérience;
- il est du gouvernement fédéral tout en étant autonome;
- il fait preuve d'une saine gestion et dispose déjà des processus;
- il permet l'adoption d'une approche multidisciplinaire;
- il a déjà la crédibilité et les relations nécessaires.

De manière générale, les principaux chercheurs des IRC abondaient dans le même sens. En raison de la nature de leurs subventions, ils avaient déjà tendance à mettre l'accent sur la nature multidisciplinaire et de collaboration des projets, et à indiquer qu'il était peu probable qu'ils reçoivent du financement en vertu d'autres programmes ayant adopté une perspective plus restrictive quant à la nature disciplinaire et technique :

*Nous n'aurions pas pu réaliser [le projet] sans un montant de cette importance – sans l'INÉ – c'est un point de référence pour la recherche en sciences sociales. Les subventions de recherche générales ne permettent pas de réaliser de la recherche de cette envergure, avec toute l'analyse des sous-groupes. Chaque [volet] aurait pu être entrepris de façon autonome – mais la synergie pour les réunir... avait besoin de l'INÉ. Peu de projets de cette envergure ont été entrepris. Je pense donc que l'INÉ était une nécessité.*

Cependant, l'un des intervenants a mentionné que, puisque le CRSH était davantage tourné vers la recherche universitaire, la capacité du Conseil à composer avec la recherche extérieure au cadre universitaire était limitée.

Les intervenants clés n'ont suggéré aucune autre solution de rechange en vue d'atteindre les objectifs importants de l'INÉ. Les chercheurs principaux des IRC étaient aussi de cet avis, mentionnant que l'INÉ était unique, particulièrement en ce qui a trait à la portée du financement. Cependant, ils ont suggéré qu'une partie de l'esprit de l'INÉ pouvait être conservé dans ses structures existantes ou avec quelques modifications. Voici quelques-unes des idées qu'ils ont proposées :

- Le CRSH assure le leadership en matière de mobilisation des connaissances :  
*Nous avons créé une entreprise sans but lucratif pour traduire, enseigner et communiquer l'information... Le CRSH peut-il faire la même chose? Je ne le sais pas.*
- Financement par le biais de nouveaux mécanismes ou de ceux existants :
  - Programme des chaires de recherche du Canada;
  - Fonds d'intégration pour les personnes handicapées;
  - fonds internationaux ou subventions adaptées au soutien à des travaux de recherche plus internationale;
  - une (nouvelle) subvention des partenariats communautaires, visant à établir des relations et à adapter la prestation selon les besoins;
  - des mécanismes de financement qui éliminent le préjugé favorable à l'approche disciplinaire traditionnelle.

### **7.3 Perceptions à l'égard du besoin pour la recherche sur la nouvelle économie**

La majorité des participants à l'évaluation était d'avis qu'il existait un besoin continu pour la recherche sur la nouvelle économie :

- Titulaires de subventions et candidats non retenus : 73 % ont indiqué qu'il existait un besoin continu (82 % des chercheurs ayant reçu une subvention ont souligné un tel besoin; 65 % des chercheurs non subventionnés ont souligné un tel besoin);
- Partenaires non universitaires : 76 % ont indiqué qu'il existait un besoin continu;
- Étudiants : 86 % des étudiants ont indiqué qu'il existait un besoin continu.

Fait à souligner, quelques-uns ont mentionné qu'il n'existait aucun besoin continu, avec entre 10 % et 20 % des membres de chacun des groupes soulignant qu'ils ne savaient tout simplement pas s'il existait un tel besoin.

D'autres participants à l'évaluation avaient des perceptions différentes sur le besoin continu pour la recherche sur la nouvelle économie. Des intervenants clés, indisposés par l'absence d'une définition claire du concept de « nouvelle économie », remettaient en question le besoin d'un financement ciblé pour la recherche dans ce secteur. Comme l'a fait valoir cet intervenant clé :

*Je n'ai jamais été vraiment persuadé de l'émergence réelle d'une nouvelle économie – l'économie étant constamment en évolution.*

Les chercheurs principaux des IRC interrogés avaient tendance à insister sur le fait que le *type* de financement que leur avait fourni l'INÉ (un financement soutenu et substantiel) était toujours nécessaire, contrairement à un financement ciblé.

Certains intervenants clés ont fait valoir que l'absence d'une définition précise de la nouvelle économie faisait en sorte qu'il était difficile d'évaluer la pertinence continue de ce sujet. Certains ont souligné que l'ambiguïté de l'expression signifiait que la recherche pertinente sur la nouvelle

économie pourrait être financée par le truchement des programmes de subventions réguliers du CRSH, comme les SOR, plutôt que dans le cadre de subventions de recherche ciblée. D'autres commentaires, émis uniquement par les intervenants clés, faisaient valoir que le financement de ce secteur était important puisque les provinces et le secteur privé n'offraient actuellement aucune subvention pour la recherche sur la nouvelle économie.

Pour leur part, les chercheurs principaux des IRC interrogés avaient tendance à insister sur le fait que le *type* de financement que leur avait fourni l'INÉ (un financement soutenu et substantiel) était toujours nécessaire, contrairement à un financement ciblé.

On a également demandé aux chercheurs, aux partenaires non universitaires, aux étudiants et aux intervenants clés de partager leurs commentaires au sujet du besoin continu de financement pour la recherche sur les quatre thèmes privilégiés par l'INÉ. Sur une échelle de un à cinq, les thèmes qui ont reçu le plus d'appui étaient l'éducation, l'apprentissage continu et les enjeux de la nouvelle économie, comme le montre le tableau 7-3. La gestion et l'entrepreneuriat ont reçu moins d'appui.

**TABLEAU 7-3 : Mesures selon lesquelles il existe un besoin continu pour la recherche orientée vers les quatre thèmes de l'INÉ**

Thème	Chercheurs ayant reçu une subvention		Partenaires		Étudiants	
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne
Enjeux de la nouvelle économie	111	3,87	61	3,97	79	4,19
Gestion et entrepreneuriat	109	3,66	58	3,71	72	3,82
Éducation	114	4,05	65	4,23	81	4,42
Apprentissage continu	109	3,84	67	4,27	79	4,16

Référence : Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux, QD2; sondage réalisé auprès des partenaires, QD2; sondage réalisé auprès des étudiants, QC2.

Plusieurs intervenants clés ont fait valoir que la recherche relative aux thèmes de l'INÉ pourrait être subventionnée par le CRSH sans faire l'objet d'un financement ciblé. Les participants ont souligné que ces thèmes étaient importants, mais pas nécessairement lorsque restreints uniquement à la nouvelle économie. En outre, ils ont souligné que d'autres agences, notamment le Conseil canadien sur l'apprentissage, continuaient à financer la recherche dans ces secteurs.

## 7.4 Sommaire de la pertinence globale de l'INÉ et du besoin continu pour la recherche sur la nouvelle économie

Le financement de l'INÉ s'est avéré crucial à la réalisation des projets soumis et à l'achèvement des étapes importantes de recherche. L'INÉ a donc contribué au développement de connaissances sur la nouvelle économie qui n'auraient pu être découvertes en l'absence de son financement.

De manière générale, on était d'avis que le CRSH était l'organisme fédéral approprié pour l'administration de ce financement. Cela étant dit, on dégage des perceptions diverses à savoir s'il existe un besoin continu pour ce type de financement ciblé. Bien que la plupart des participants au sondage en aient convenu, les participants interrogés ont souligné que, bien que ce financement

soit important, le financement ciblé n'était probablement plus nécessaire. Ce point de vue s'appuyait en grande partie sur l'absence d'une définition claire de la nouvelle économie.

## 8. CONCLUSION ET LEÇONS APPRISSES

---

La présente évaluation a pris appui sur diverses sources, y compris des entrevues réalisées auprès d'intervenants clés, l'examen des documents et des données, la base de données sur les résultats de recherche, des sondages et des études de cas. Cette évaluation visait à évaluer les résultats de l'INÉ, mais aussi à mieux comprendre le programme en vue de tirer parti des leçons apprises. Cette section présente un résumé des résultats de l'INÉ et des discussions sur les leçons apprises.

### 8.1 Conclusion

Le CRSH a rapidement mobilisé et structuré ses ressources de manière à conceptualiser, concevoir et mettre en œuvre l'Initiative de la nouvelle économie. Même si l'INÉ était inspirée des programmes réguliers du CRSH, celle-ci présentait aussi certaines caractéristiques la distinguant de ceux-ci. L'INÉ a su susciter l'intérêt de projets susceptibles d'être financés, comme le montre la réponse importante aux concours (c'est-à-dire, 997 demandes soumises directement dans le cadre de l'INÉ et 200 dans le cadre des subventions ordinaires de recherche, pour un total de 460 subventions totalisant 91,1 millions de dollars). De manière générale, le programme a été administré de manière efficace et s'est révélé sensible à l'égard de l'apprentissage « sur le terrain » pendant sa durée complète de sorte qu'il a été possible de régler les problèmes d'efficacité à mesure qu'ils ont été cernés.

Le présent rapport a traité des résultats relatifs aux objectifs généraux ainsi qu'aux sous-objectifs de l'INÉ, présentés sous des thèmes généraux : l'excellence en recherche, les partenariats non universitaires, la formation de personnel hautement qualifié et la mobilisation des connaissances. La pertinence et le besoin continu de financement de la nouvelle économie ont également été examinés dans le cadre de cette évaluation.

L'INÉ est à l'origine d'un important ensemble de travaux de recherche multidisciplinaire et a contribué à former et à accroître le nombre de personnel hautement qualifié sur les enjeux relatifs à la nouvelle économie au Canada. Elle a aussi favorisé l'établissement de partenariats non universitaires. Même si ces partenariats n'ont pas été bien compris au début de l'évaluation en raison de la disponibilité limitée des données, compilées au moyen de sondages et d'études de cas, l'évaluation a tout de même permis de faire ressortir les dynamiques de ces relations universitaires et non universitaires. Même si l'INÉ a été productive dans ces secteurs, l'intention initiale d'axer les efforts sur la diffusion des résultats par le biais de la mobilisation des connaissances au niveau des programmes n'a pas été fructueuse. Il semble que le niveau de ressources était insuffisant ou inapproprié au sein du CRSH. Quoi qu'il en soit, l'accent mis sur la mobilisation des connaissances au niveau des projets semble avoir contribué à une meilleure diffusion et mobilisation des résultats de la recherche que ce qu'il aurait été possible de faire si l'on avait agi autrement. Même si l'INÉ n'existe plus, certaines de ses caractéristiques uniques pourraient être adaptées et intégrées dans d'autres programmes de financement du CRSH.

### 8.2 Leçons apprises

Même si l'INÉ a pris fin, l'évaluation permet de tirer des leçons qui contribueront peut-être à éclairer les initiatives en cours ou à venir. Comme mentionné précédemment, le rapport a été préparé en tenant compte du contexte des initiatives et des priorités actuelles et récentes du CRSH, y compris *Définir nos orientations* (2007), *Stratégie d'investissement en gestion, en administration et en finances* (2007) et *Politique internationale et stratégie connexe* (2005). Les plans et priorités du gouvernement du Canada, y compris *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada* (2007) ont aussi éclairé les résultats de l'évaluation. Dans le cadre du rapport, les remarques, les commentaires et les suggestions pouvant avoir des implications pour l'interprétation des résultats de l'évaluation ou pour la conception, la prestation et le suivi d'évaluations subséquentes ont été insérés dans des encadrés. D'autres réflexions portant sur la manière dont les programmes et les initiatives en cours et futurs pourraient tirer parti des leçons de l'INÉ sont présentées ci-dessous. Ces leçons apprises tirées des constatations de l'évaluation sont surtout axées sur les données issues des études de cas de nature qualitative, en plus des commentaires de la direction du CRSH, qui ont déterminé les secteurs visés quant à l'application la plus directe.

L'Évaluation de l'INÉ a illustré que les composantes de conception de programmes uniques et le soutien organisationnel sont des facteurs importants qui contribuent à favoriser l'émergence d'approches nouvelles et novatrices pour les projets de recherche financés par le CRSH et la génération d'activités de recherche au Canada. À titre d'exemple, divers éléments de la conception de l'INÉ ont influé sur la structure, l'exécution et les résultats de bon nombre des projets de l'INÉ. Parmi les améliorations apportées aux projets de l'INÉ, mentionnons le renforcement de la collaboration (en particulier dans le cadre des subventions plus importantes) entre les disciplines et avec les étudiants, les chercheurs internationaux et les partenaires non universitaires – qui étaient tous des éléments clés à la conception du programme. Les réflexions au sujet de ces interactions sont présentées sous forme de leçons apprises qui pourraient être appliquées aux programmes en cours et futurs affichant des objectifs semblables à ceux de l'INÉ.

1. Afin d'administrer de manière équitable le financement des programmes assortis d'un mandat général, il faut définir et communiquer des critères clés. Il est important de définir les limites du mandat et d'établir les critères de sélection afin que les chercheurs puissent déterminer si leurs projets s'inscrivent dans les limites ouvrant droit à des subventions. Les critères de sélection sont habituellement liés à des objectifs de programme de sorte que ceux-ci doivent aussi être clairement définis.

*Discussion : L'évaluation de l'INÉ a révélé que l'ambiguïté entourant la notion de « nouvelle économie » est à l'origine d'une utilisation inefficace des ressources du comité d'évaluation de la pertinence. En outre, tout porte à croire que l'auditoire visé par l'INÉ n'a pas été entièrement rejoint, car le CRSH a réacheminé des projets qui avaient été soumis à d'autres programmes mais qui étaient admissibles à l'INÉ. Bien que la marge de manœuvre, dont jouissait l'équipe pour réattribuer les projets à l'INÉ se soit avérée un point fort de la mise en œuvre de l'Initiative, il n'en demeure pas moins que l'on devra améliorer les communications avec l'auditoire ciblé dans les prochaines activités d'administration de subventions.*

2. Les principaux objectifs des programmes et des projets doivent être clairement définis et des critères de réussite doivent être déterminés afin de favoriser la responsabilisation et l'apprentissage. Ces définitions et critères de réussite doivent être enchâssés dans les

documents de programmes, plus particulièrement dans les exigences en matière de rapports.

*Discussion : À titre d'exemple, l'incidence de l'INÉ sur l'innovation a fréquemment habilité et amélioré les méthodologies établies au lieu d'introduire une approche entièrement nouvelle. Cependant, il est difficile de déterminer si cela répond aux attentes du CRSH à l'égard de l'innovation en recherche. De même, l'établissement de critères de réussite mieux définis aurait peut-être pu aider les chercheurs à concentrer leurs efforts de mobilisation des connaissances et à mieux rendre compte des résultats de leurs efforts en étant en mesure d'indiquer comment les résultats de leurs travaux ont été mis en pratique.*

3. Même s'il importe de définir clairement les objectifs et les critères de réussite, le maintien d'une certaine souplesse dans certains éléments de la conception du programme laisse place à la créativité et à la sensibilité au niveau du projet, de même qu'à l'apprentissage au sein des équipes de recherche subventionnées.

*Discussion : L'un des effets positifs de la notion ambiguë de « nouvelle économie » est qu'elle permet de financer une grande diversité de sujets de recherche et d'offrir aux chercheurs la souplesse nécessaire pour s'intéresser aux problèmes liés à la nouvelle économie sous plusieurs angles différents. En outre, les éléments innovateurs de l'INÉ, comme la mobilisation des connaissances pour de nouveaux auditoires et l'utilisation de nouveaux médias ou de nouvelles technologies, exigent souvent des équipes de recherche qu'elles établissent de nouvelles relations, répondent aux besoins des intervenants, profitent de différentes possibilités et acquièrent de nouvelles compétences. Si l'on arrivait à déterminer le dosage idéal de souplesse dont on doit assortir la conception de programmes, il serait possible de favoriser l'apprentissage et l'enrichissement des connaissances des membres de l'équipe de recherche tout en s'assurant que celle-ci réponde à des exigences claires en matière de rendement et de compétences fondamentales.*

4. En général, les compétences en matière de gestion de projets des chercheurs principaux de même que les forces des équipes de recherche étaient fortement corrélées à la façon dont les projets de recherche ont été exécutés. Afin de mieux appuyer les chercheurs principaux à mener des projets de grande envergure, des lignes directrices ou des suggestions relatives à la composition de l'équipe, y compris l'ajout d'un gestionnaire de projets et un expert en mobilisation des connaissances, pourraient être fournies.

*Discussion : L'évaluation de l'INÉ a démontré que le financement de travaux de recherche d'envergure, pluriannuels, internationaux et multidisciplinaires exige que le développement de l'infrastructure du projet soit incorporé à la subvention. Même si une certaine infrastructure de soutien était disponible dans certains organismes, certains chercheurs ont indiqué qu'ils devaient établir l'infrastructure du projet. L'établissement de partenariats non universitaires, la formation d'étudiants, et la mobilisation des connaissances dans les secteurs public et privé nécessitent temps et ressources, ce qui distrait souvent les chercheurs de leurs travaux et les amène dans des secteurs où ils sont susceptibles de s'estimer moins compétents. Les exemples d'infrastructure d'appui qui se sont avérées utiles comprennent l'embauche d'employés pour s'acquitter des tâches administratives ou de gestion de projets de tous les jours, y compris les membres de l'équipe qui ont une expertise en*



*mobilisation des connaissances. Ces mécanismes de soutien sont plus susceptibles de permettre aux chercheurs de perfectionner de nouvelles compétences en direction de projets innovateurs, tout en leur laissant suffisamment de temps pour mener à bien des travaux d'excellence en recherche.*

5. La nature diversifiée des partenariats non universitaires exige des politiques et des mesures du succès différentes.

a. Les programmes devraient être conçus pour mettre l'accent sur de véritables partenariats non universitaires appropriés, dans le cadre desquels les capacités et caractéristiques des organismes partenaires déterminent leurs contributions. Cela permettrait une meilleure utilisation des ressources en mettant l'accent sur des partenariats mutuellement productifs et profitables sans empêcher l'établissement de nouveaux partenariats.

*Discussion : Il se dégage de l'évaluation de l'INÉ que dans certains cas, on avait la perception qu'un plus grand nombre de partenariats soit préférable et qu'un projet doit identifier un grand nombre de partenariats pour recevoir du financement. Cependant, les chercheurs tout autant que les organismes partenaires ont des capacités limitées et bien souvent, un petit nombre de partenariats non universitaires peut s'avérer fructueux dans un ou plusieurs domaines de recherche. Plus particulièrement, les domaines de recherche (p. ex., conception, collecte de données, mobilisation des connaissances) où les organismes partenaires ont contribué, dépendaient des habiletés, du temps et de l'expertise des organismes.*

b. Les exigences en matière de rapports devraient faire état de la valeur qu'apportent les partenariats à un projet. En particulier :

- indiquer les noms et les rôles des partenaires non seulement en début de projet, mais également à mi-chemin et à la fin du projet;
- identifier le type d'organisme partenaire, décrire ses capacités et son rôle dans le projet;
- indiquer la valeur des contributions non financières des organismes partenaires;
- identifier les résultats attribuables aux partenaires non universitaires;
- prévoir la rétroaction des partenaires dans les rapports ou les sommaires si l'impact de la recherche sur l'organisme partenaire doit être documenté.

6. L'utilisation d'une approche complète et adaptée en matière de rapports contribuera à améliorer la mesure du rendement des programmes nouveaux ou innovateurs. Une stratégie complète de mesure du rendement sur une base continue devrait comprendre des mesures qualitatives et quantitatives et être clairement liée aux objectifs de programmes et de projets, et devrait comporter certains volets (comme des approches innovatrices) susceptibles de donner lieu à de nouveaux apprentissages.

*Discussion : L'évaluation de l'INÉ a démontré de quelle façon les mesures traditionnelles de l'excellence en recherche et des partenariats se prêtent mal à l'évaluation des partenariats non universitaires et à la mobilisation des*

connaissances, deux des aspects innovateurs de l'INÉ. En particulier, l'accent mis sur les partenariats non universitaires et la mobilisation des connaissances d'auditoires non universitaires a été perçu, par les chercheurs, comme mal aligné avec les approches traditionnelles en matière de rapports des résultats par l'entremise des rapports de recherche finaux. Les mécanismes de rapports des programmes doivent être conçus de façon à cadrer avec les nouvelles approches, et mettre en équilibre la possibilité d'apprendre (p. ex., par des descriptions qualitatives) avec des indicateurs qui peuvent être mesurés entre les différents projets.

7. Afin de diriger et de mener la mobilisation des connaissances au niveau du programme, il faut une stratégie de mobilisation des connaissances, en grande partie influencée par les intervenants, de même qu'un plan de gestion du rendement et de ressourcement interne.

*Discussion : La mobilisation des connaissances au niveau du programme, l'un des importants objectifs de l'INÉ, s'est butée à l'absence d'une stratégie explicite en la matière. La faiblesse du soutien qui s'en est suivie au CRSH et l'absence de ressources humaines offrant un leadership intellectuel soutenu ont fait en sorte que les efforts n'ont pas porté fruit. Par exemple, l'outil en ligne de la mobilisation des connaissances (K-Net) n'a pas été un succès et il y a eu peu de suivi sur les aspects réussis de la mobilisation des connaissances, comme les conférences sur l'INÉ du CRSH. Au CRSH, une planification portant précisément sur la mobilisation des connaissances aurait pu permettre de cerner les lacunes de conception et d'améliorer l'efficacité. Ces constatations sont particulièrement pertinentes car les chercheurs ont eux-mêmes identifié leur manque de compétences et d'expérience dans ce domaine et comptaient sur l'appui du CRSH. L'élaboration d'un plan de mobilisation des connaissances au niveau des programmes, grandement influencé par les intervenants et assorti des ressources appropriées pour le mettre en œuvre, aurait permis de mieux réussir à diffuser les connaissances au sein du CRSH et du milieu de la recherche en général.*

8. Les aspects innovateurs de l'INÉ peuvent être conservés et la recherche sur la « nouvelle économie » peut se poursuivre grâce à des programmes de financement moins ciblés.

*Discussion : Même si la plupart des chercheurs ont estimé qu'il y avait un besoin continu pour la recherche sur la nouvelle économie, bon nombre des répondants clés ont déterminé qu'il n'y avait aucun besoin de financement de la recherche ciblée dans ce secteur. Toujours est-il que plusieurs ont estimé que l'on continuait d'avoir besoin des éléments innovateurs de l'INÉ, par exemple, l'accent marqué sur l'excellence de la recherche dans toutes ses formes, les partenariats non universitaires, la formation des étudiants et la mobilisation des connaissances dans les secteurs public et privé. La pertinence et la valeur attribuées à ces éléments ont été mises en lumière tout au long du présent rapport. Le financement de l'INÉ était non seulement axé sur la production de résultats de recherche dans ce domaine ciblé, mais a aussi encouragé de nouvelles façons de mener des recherches au Canada. Ainsi, il demeure pertinent de s'efforcer de réaliser ses objectifs (et d'appliquer les leçons apprises) par le truchement d'autres mécanismes de financement déjà existants.*

### 8.3 Réflexion

En somme, l'*Évaluation de l'INÉ* suggère que les éléments relatifs à la conception du programme et le soutien organisationnel sont des facteurs importants qui contribuent à la génération d'activités d'excellence en recherche au Canada. Les éléments relatifs à la conception du programme, comme le mandat général et l'accent marqué sur l'innovation, permettent l'exécution de travaux de recherche axés sur la collaboration. En outre, la définition de critères de financement spécifiques augmente l'accent marqué sur les secteurs voulus, par exemple, la formation des étudiants et la mobilisation des connaissances. L'adoption d'une approche de collaboration avec les chercheurs sous forme de cycle de vie (avant la demande jusqu'à la communication des résultats au public) donne l'occasion d'appuyer un projet. Cette approche, jumelée avec l'infrastructure et le soutien institutionnel, semble mener à des résultats probants. Cela porte à croire que le financement du CRSH peut influencer, et de fait, exerce une influence dans le milieu de la recherche, en plus de favoriser l'émergence de résultats de recherche.

## DOCUMENTS CITÉS DANS LE RAPPORT

---

CANADA. MINISTÈRE DES FINANCES. *Énoncé économique et mise à jour budgétaire*, 18 octobre 2000, tel que cité dans le document intitulé *Introduction à l'Initiative de la nouvelle économie* du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. Compte rendu de la 90<sup>e</sup> réunion du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, tenue les 7 et 8 juin 2002, à Ottawa.

NATALIE KISHCHUK, RECHERCHE ET ÉVALUATION INC. *Cadre d'évaluation de l'Initiative de la nouvelle économie du Conseil de recherches en sciences humaines*, 22 juin 2006.

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. *Initiative de la nouvelle économie*, présentation au Conseil du Trésor, 2001.

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. *Rapport à mi-parcours sur les activités de l'Initiative de la nouvelle économie, Partie I*, 31 mars 2003.

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. *Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats*, septembre 2003.

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. *Introduction à l'Initiative de la nouvelle économie*.

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. *Briefing Note on INE Ottawa 2* (deuxième réunion annuelle des équipes de l'INÉ, du 25 au 27 janvier 2004).

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. *Final Report and Evaluation Survey, INE K-Net*, dernière révision effectuée le 26 juin 2007.

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. *Politiques s'appliquant aux programmes de l'INÉ*, document récupéré à l'adresse <http://www.archive.org/index.php> (02/05/2007).

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. *The Initiative on the New Economy: Some Lessons Learned and how they Might Inform Institute Models within a Transformed SSHRC* (sans date mais, selon le contenu, publié après environ trois ans d'existence du programme).

CANADA. CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES. *We Build Understanding*, rapport sommaire sur l'atelier inaugural sur la mobilisation des connaissances et l'INÉ, atelier tenu les 5 et 6 janvier 2003, à Ottawa.

O'NEIL, MAUREEN. *Faut-il redéfinir la notion d'excellence en recherche?*, Centre de recherches pour le développement international, 4 mai 2009.

---

## GLOSSAIRE

---

### *Personnel hautement qualifié*

Personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire de niveau supérieur, selon la définition de Michael McKenzie, dans le *Profil du personnel hautement qualifié au Canada*, 2007, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique (DSIIE), Statistique Canada.

### *Mobilisation des connaissances*

Conception de nouveaux mécanismes et de lieux de rencontre pour les chercheurs et les utilisateurs de recherche pour favoriser l'interaction, l'établissement de liens entre les équipes de recherche financée, la formation de communautés de pratique, et pour veiller à la communication des résultats de recherche au public, selon la définition proposée dans le rapport d'étape sur les activités de l'Initiative de la nouvelle économie.

### *Nouvelle économie*

Tendances observées dans l'économie mondiale, notamment la mondialisation, les technologies de l'information et la révolution informatique, qui se sont transformées en nouvelles sources de croissance économique. La nouvelle économie offre au Canada des possibilités et pose des défis, à mesure que les marchés progressent ou changent, et que d'autres reculent. Pour surmonter ces défis et faire face au nombre croissant de concurrents, les Canadiens devront s'assurer de posséder les compétences requises pour réussir dans la nouvelle économie.<sup>33</sup>

Prendre note qu'aucune définition prescriptive de la nouvelle économie n'a été élaborée pour l'INÉ.

### *Contribution annoncée*

Promesse officielle par laquelle un organisme s'engage à verser une contribution financière ou à apporter une contribution non financière.

### *Chercheur principal*

Désigne le chercheur qui présente une demande de subvention au CRSH. Cette personne est responsable de la subvention de recherche; le chercheur principal a la responsabilité de mener à bien le projet, de diriger la recherche et de produire des rapports au CRSH.

### *Portail Web*

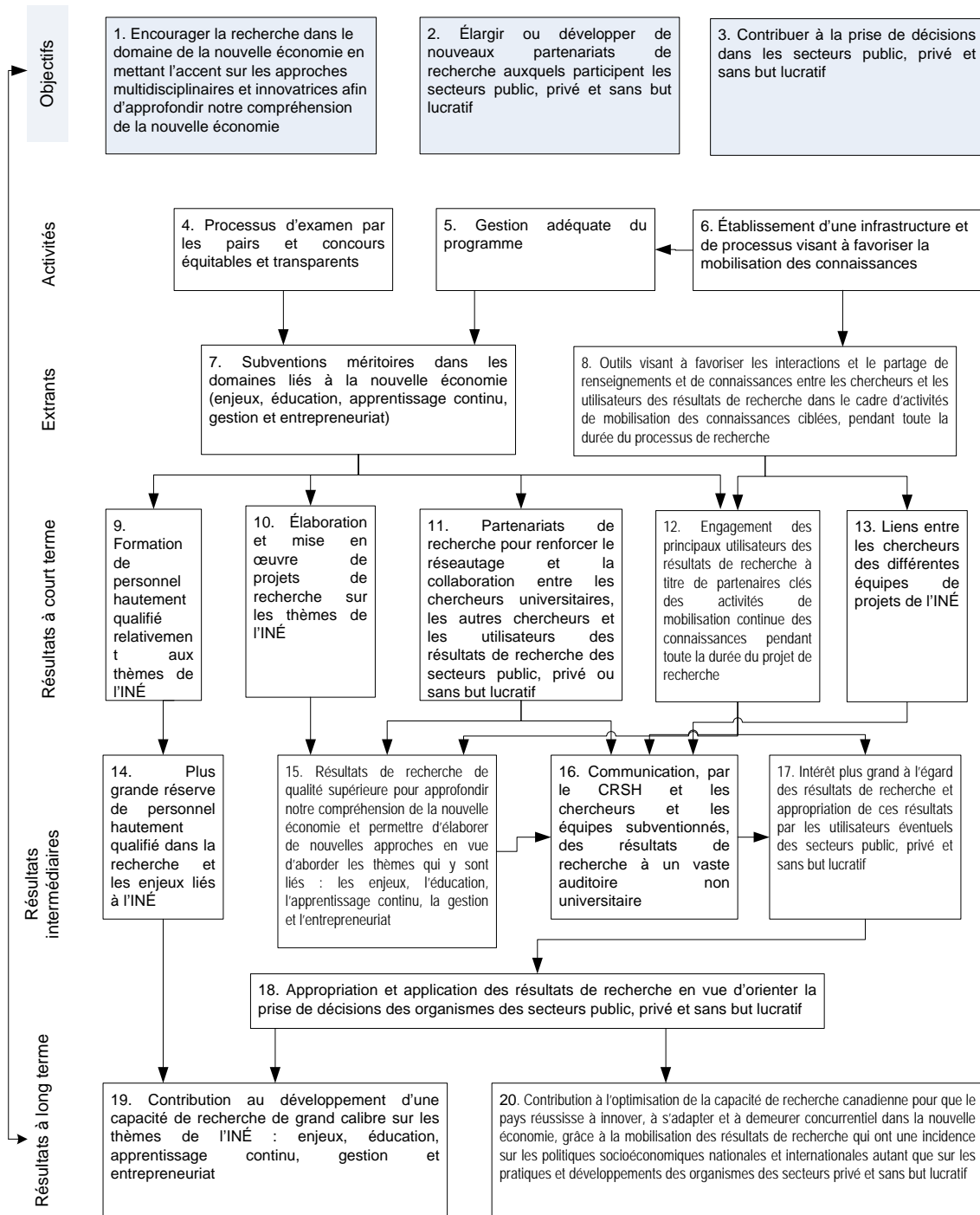
Page d'accueil d'un site Web proposant une foule d'informations, des moteurs de recherche et différents services.

---

<sup>33</sup> Site Web d'Industrie Canada. Glossaire d'Industrie Canada. Consulté le 11 novembre 2008 à l'adresse : [http://www.fin.gc.ca/gloss/gloss-n\\_e.html#newec](http://www.fin.gc.ca/gloss/gloss-n_e.html#newec)

## ANNEXE A : MODÈLE LOGIQUE DE L'INÉ

### Modèle logique de l'INÉ



Référence : Natalie Kishchuk, Recherche et évaluation inc., Conseil de recherches en sciences humaines, *Initiative on the New Economy, Evaluation Framework*, 22 juin 2006.

## ANNEXE B : MATRICE DE COLLECTE DES DONNÉES

### Évaluation de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ) Matrice de collecte des données – 15 août 2007

Matrice adaptée à la suite de la révision du rapport final sur le cadre d'évaluation de l'INÉ, 30 avril 2007, Barrington Research Group, Inc., et du cadre d'évaluation sommative de l'INÉ, 2006.

Éléments à évaluer	Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources de données / Méthodes	Étape
<b>A. CONCEPTION ET PRESTATION DU PROGRAMME</b>				
<b>A1. INTRANTS ET CONCEPTION DE L'INÉ</b>				
A1.1 Utilisation des fonds - Efficience et efficacité - Financement obtenu	a) À quel point les fonds de l'INÉ ont-ils été utilisés avec efficience et efficacité, en général et pour chacune des étapes du projet?  b) Quelle a été l'incidence du financement obtenu auprès des partenaires, etc., pour les projets de l'INÉ sur la capacité de l'initiative à atteindre ses objectifs généraux?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Frais d'administration du CRSH par dollar subventionné attribué comparativement aux programmes équivalents du CRSH</li> <li>▪ Incidence des fonds obtenus sur la capacité à atteindre les objectifs de l'INÉ</li> <li>▪ Incidence des fonds obtenus sur l'élaboration du projet de recherche</li> </ul>	Examen des documents et des dossiers	Étape 2
			Examen des a) rapports financiers des titulaires de subventions : sorties de fonds du CRSH et contributions d'autres organismes; b) dépenses pour la gestion de l'INÉ par le CRSH / pour le secrétariat	Étape 2
			Base de données sur les résultats	Étape 2
			Entrevues auprès d'intervenants clés	Étape 2
A1.2 Gouvernance et gestion - Gouvernance et comité consultatif - Secrétariat de l'INÉ/ Ressources humaines	a) Les ressources et les structures de l'INÉ en matière de gouvernance, de gestion et d'administration étaient-elles appropriées et adéquates? Parmi les innovations de l'INÉ sur le plan de la gouvernance, lesquelles se sont révélées les plus/moins utiles? Précisez.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Degré selon lequel les structures de la gestion, de la gouvernance et des comités étaient jugées appropriées et adéquates (y compris le comité consultatif de l'INÉ)</li> <li>▪ Degré selon lequel la gouvernance appliquait les principes et les pratiques d'une saine</li> </ul>	Examen des documents et des dossiers	Étape 2
			Entrevues auprès d'intervenants clés	Étape 2
			Examen des documents et des dossiers	Étape 2

Éléments à évaluer	Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources de données / Méthodes	Étape
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion et administration</li> <li>- Comité consultatif sur l'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>b) Dans quelle mesure le soutien offert à la gouvernance, à la gestion et à l'administration a-t-il influé sur la conception et la prestation de l'initiative et sur sa capacité à appuyer les résultats généraux de l'INÉ?</li> <li>c) Dans quelle mesure le soutien offert par le CRSH à la gouvernance, à la gestion et à l'administration a-t-il contribué à la mobilisation des connaissances de l'INÉ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>gouvernance</li> <li>▪ Effets des changements apportés aux structures de gestion, de gouvernance et des comités au cours de la mise en œuvre de l'INÉ</li> <li>▪ Adéquation du soutien à la mobilisation des connaissances au sein du CRSH</li> </ul>	de la DMC de l'INÉ	Étape 2
<p>A1.3 Adoption et sélection</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteurs prioritaires et thèmes</li> <li>- Gestion des concours</li> <li>- Processus d'évaluation de la pertinence et d'examen par les pairs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Avec quelle efficacité les concours ont-ils réussi à susciter l'intérêt de projets susceptibles d'être financés dans les secteurs thèmes de l'INÉ?</li> <li>b) Le processus d'examen par les pairs et de concours était-il équitable et transparent?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répartition des demandes en fonction des thèmes</li> <li>▪ Estimation du degré d'adéquation du modèle de concours</li> <li>▪ Points de vue des candidats non retenus par rapport à l'équité et à la transparence</li> <li>▪ Points de vue des membres du comité de sélection au sujet des difficultés liés au processus de sélection</li> </ul>	Examen des documents et des dossiers	Étape 2
			Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux	Étapes 2 et 3
			Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC	
			Sondage réalisé auprès des candidats non retenus	Étape 2
			Entrevues auprès d'intervenants clés	Étape 2
<p>A1.4 Liens et partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liaison/intégration avec la DMC</li> <li>- Liaison/intégration avec les autres programmes de subventions du CRSH</li> <li>- Partenariats au sein des projets d'initiatives conjointes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Dans quelle mesure les liens et les partenariats établis dans le cadre de l'INÉ par le CRSH ont-ils contribué à la réussite de la mise en œuvre de l'INÉ? À la mise en œuvre des initiatives conjointes? Aux résultats généraux du programme de l'INÉ?</li> <li>b) Dans quelle mesure les liens et les partenariats établis dans le cadre de l'INÉ par le CRSH ont-ils contribué à la mobilisation des connaissances de l'INÉ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Points de vue des intervenants clés du CRSH par rapport à la contribution des interactions avec la DMC, d'autres unités de services et la haute direction du CRSH à la réussite de la mise en œuvre</li> <li>▪ Points de vue des intervenants clés par rapport à la mobilisation des connaissances au sein du CRSH grâce à l'INÉ</li> </ul>	Examen des documents et des dossiers	Étape 2
			Entrevues auprès d'intervenants clés	Étape 2



Éléments à évaluer	Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources de données / Méthodes	Étape
<b>A2. PRESTATION DU PROGRAMME DE L'INÉ ASSURÉE PAR LE CRSH</b>				
A2.1 Suivi et évaluation <sup>1</sup> - États financiers annuels - Consultations sur les lieux - Rapports d'étape - Évaluations d'étape - Rapports de recherche finaux	a) Dans quelle mesure les processus de suivi et d'évaluation des projets et du programme ont-ils contribué à atteindre les objectifs de l'INÉ? Parmi ces processus, lesquels ont été les plus/moins utiles? Précisez.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence de rapports de projet</li> <li>▪ Preuve d'utilisation du CGRR et du modèle logique</li> <li>▪ Preuve d'utilisation des résultats de suivi</li> <li>▪ Preuve des changements apportés en fonction des renseignements obtenus grâce au suivi</li> <li>▪ Preuve d'existence des plans d'évaluation</li> <li>▪ Historique des activités d'évaluation</li> <li>▪ Points de vue des intervenants clés</li> </ul>	Examen des documents et des dossiers, y compris les rapports d'étape et les évaluations d'étape, les rapports de recherche finaux et les plans et rapports d'évaluation <sup>2</sup>	Étape 2
			Entrevues auprès d'intervenants clés	Étape 2
A2.2 Processus et infrastructure de mobilisation des connaissances	a) À quel point les outils et processus conçus en vue de faciliter les interactions et le partage d'information entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de recherche ont-ils été	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et type d'outils utilisés en vue de faciliter les interactions et le partage d'information par le biais de la mobilisation des connaissances</li> </ul>	Examen des documents et des dossiers, y compris les statistiques sur l'utilisation du Web	Étape 2
			Entrevues auprès d'intervenants clés	Étape 2

<sup>1</sup> Les activités de suivi variaient selon le type de projet.

<sup>2</sup> Les documents officiels pourraient ne pas contenir les preuves d'utilisation des résultats du suivi et des changements apportés en fonction des renseignements obtenus grâce au suivi.

Éléments à évaluer	Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources de données / Méthodes	Étape
	<p>utiles? Lesquels étaient utiles/non utiles et pourquoi? Quelle a été l'incidence de ces outils et processus?</p> <p>b) Dans quelle mesure l'INÉ favorisait-elle les liens et la communication avec/entre les projets de recherche en vue de favoriser la mobilisation des connaissances? Dans quelle mesure l'INÉ créait-elle des obstacles nuisant à ces liens et à la communication?</p> <p>c) De quelle façon le CRSH a-t-il mobilisé les connaissances de l'INÉ au sein du CRSH? Hors du cadre du CRSH?</p>	<p>Indicateurs visant le portail Web :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources utilisées sur le portail Web</li> <li>▪ Rapidité d'exécution des mises à jour du portail Web avec la nouvelle information concernant les projets</li> <li>▪ Connaissance de l'existence du portail Web parmi les utilisateurs potentiels</li> <li>▪ Utilisation du portail Web</li> <li>▪ Preuve de liens en vue de la mobilisation des connaissances, facilités par le CRSH avec/entre les chercheurs, les projets de recherche et les producteurs et utilisateurs des résultats de recherche</li> <li>▪ Preuve des activités de mobilisation des connaissances du CRSH au sein/hors du cadre du CRSH</li> </ul>	<p>Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux</p> <p>Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC</p>	<p>Étapes 2 et 3</p>
<b>B. EXTRANTS ET RÉSULTATS IMMÉDIATS DES PROJETS DE RECHERCHE DE L'INÉ</b>				
<p>B1. Projet et résultats de recherche sur les thèmes de l'INÉ</p>	<p>a) Dans quelle proportion les projets financés ont-ils été achevés?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proportion des projets financés achevés</li> <li>▪ Extrants produits par mécanisme de financement</li> </ul>	<p>Rapports de recherche finaux</p>	<p>Étapes 2 et 3</p>
	<p>b) Quels sont les extrants qui ont été produits? Combien d'extrants et de quel type ont été produits, par projet et par mécanisme de financement?</p>		<p>Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux</p>	<p>Étapes 2 et 3</p>
			<p>Base de données sur les résultats</p>	<p>Étapes 2 et 3</p>
<p>B2. Mobilisation des connaissances dans les secteurs liés à la nouvelle économie</p>	<p>a) Dans quelle mesure les projets de recherche ont-ils réussi à intégrer la mobilisation des connaissances à leurs activités financées?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Types d'activités intégrées et nature de l'intégration des activités de mobilisation des connaissances</li> <li>▪ Nombre, fréquence et diversité des mécanismes de mobilisation des connaissances employés</li> <li>▪ Mesure selon laquelle les chercheurs connaissaient les objectifs du programme à l'égard de la mobilisation des connaissances – les aspects qu'ils connaissaient/ne connaissaient pas</li> </ul>	<p>Examen des documents et des dossiers (rapports de recherche finaux)</p>	<p>Étapes 2 et 3</p>
			<p>Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux</p> <p>Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC</p>	<p>Étapes 2 et 3</p>

Éléments à évaluer	Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources de données / Méthodes	Étape
B3. Formation de personnel hautement qualifié dans les secteurs liés à la nouvelle économie	a) À quel point les projets de recherche ont-ils réussi à développer une capacité liée à la formation de personnel hautement qualifié et d'étudiants dans le secteur de la recherche sur la nouvelle économie?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et type de mécanismes de formation élaborés à l'intention des étudiants et du personnel hautement qualifié, comparativement aux programmes équivalents du CRSH, le cas échéant</li> <li>▪ Nombre d'individus (étudiants, autres) qui y ont participé, dans le cadre d'AR et de travaux de thèse, comparativement aux programmes équivalents du CRSH, le cas échéant</li> <li>▪ Proportion des subventions allouées à la formation d'étudiants/d'autres apprenants, comparativement aux programmes équivalents du CRSH, le cas échéant</li> </ul>	Examen des documents et des dossiers (rapports de recherche finaux) Information sur le nombre et le type de mécanismes de formation à l'intention des étudiants et du personnel hautement qualifié appliqués dans les programmes équivalents du CRSH	Étapes 2 et 3
	b) A-t-on réussi à mettre en place un programme de mentorat? Oui? Non? Pourquoi? Quels résultats a-t-on obtenus? Quelles leçons peut-on tirer de cette expérience?		Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC	Étapes 2 et 3
B4. Établissement de partenariats, de liens et de réseaux	a) À quel point les projets de recherche ont-ils réussi à faire la promotion ou à établir des partenariats, des réseaux, des communautés de pratique et d'autres liens? Lesquels ont été fructueux/non fructueux? Pourquoi?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre, type et diversité des partenariats et des liens, comparativement aux programmes équivalents du CRSH, le cas échéant</li> <li>▪ Réussite perçue des partenariats et des liens établis, d'après les utilisateurs</li> </ul>	Examen des documents et des dossiers (rapports de recherche finaux)	Étapes 2 et 3
			Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC	Étapes 2 et 3
			Sondage réalisé auprès des organismes partenaires non universitaires Études de cas	Étape 3
<b>C. Résultats immédiats des projets de recherche de l'INÉ et du CRSH</b>				
C1. Résultats de recherche sur les thèmes de l'INÉ dans les secteurs liés à la nouvelle économie	a) Les projets de recherche favorisaient-ils les approches multidisciplinaires? Quels types de projet ont moins bien/mieux réussi à cet égard?  b) Les projets de recherche favorisaient-ils l'excellence en recherche dans le secteur de la nouvelle économie? Quels types de projet ont moins bien/mieux réussi à cet égard?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les projets financés comprenaient des équipes de chercheurs multidisciplinaires</li> <li>▪ Qualité de la recherche réalisée déterminée à partir : a) des publications révisées par les pairs; b) des prix remportés; c) d'autres recherches financées en raison de la recherche de l'INÉ; d) de l'adoption du milieu (publications, invitations à faire des</li> </ul>	Examen des rapports de recherche finaux	Étapes 2 et 3
			Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC	Étapes 2 et 3
			Rapports de recherche finaux	Étapes 2 et 3

Éléments à évaluer	Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources de données / Méthodes	Étape
	c) Les partenariats et les liens établis dans le cadre de l'INÉ ont-ils eu une incidence sur les résultats de recherche? Quels types? Quelle a été cette incidence?	<p>présentations, adoption des résultats de recherche, couverture médiatique, etc.); e) de la formation d'étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de publications révisées par les pairs par subvention de 10 000 \$ attribuée, par élément du programme, comparativement à d'autres programmes semblables du CRSH</li> <li>▪ Preuve de l'incidence des partenariats et des liens sur les résultats de recherche</li> </ul>	Sondage réalisé auprès des organismes partenaires non universitaires Études de cas	Étape 3
C2. Développement et élargissement des partenariats de recherche auxquels participent les secteurs public, privé et sans but lucratif	a) Dans quelle mesure les partenariats établis dans le cadre des projets de recherche de l'INÉ ont-ils permis d'accroître le réseautage et la collaboration entre les chercheurs? Quels types de partenariats étaient les plus/moins propices à le faire?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Preuve de l'incidence des partenariats et des liens sur les comportements liés au réseautage et à la collaboration</li> <li>▪ Points de vue des chercheurs principaux, des partenaires et des utilisateurs des résultats de recherche : preuve du réseautage et de la collaboration accrue</li> </ul>	Examen des rapports de recherche finaux	Étapes 2 et 3
	b) Dans quelle mesure les partenariats établis dans le cadre des projets de recherche de l'INÉ ont-ils réussi à accroître le réseautage et la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de recherche au sein des secteurs public, privé et sans but lucratif? De quelle façon le programme créait-il des obstacles au développement de partenariats, le cas échéant?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Points de vue des chercheurs principaux, des partenaires et des utilisateurs des résultats de recherche : preuve que les utilisateurs des résultats de recherche ont été engagés à titre de partenaires responsables de la mobilisation des connaissances</li> <li>▪ Preuve d'échec ou d'avortement de partenariat causés par la conception du programme, etc.</li> </ul>	Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC	Étapes 2 et 3
	c) Dans quelles circonstances les utilisateurs de résultats de recherche ont-ils été engagés à titre de partenaires clés responsables de la mobilisation continue des connaissances pour la durée des projets de recherche? Dans quelles circonstances les a-t-on gardés à l'écart?		Rapports de recherche finaux	Étapes 2 et 3
			Sondage réalisé auprès des organismes partenaires non universitaires Études de cas	Étape 3
C3. Les résultats/produits de recherche de l'INÉ sont diffusés auprès d'un vaste auditoire non universitaire à la fois par le CRSH et les chercheurs et équipes subventionnés	a) Dans quelle mesure les projets de recherche ont-ils réussi à diffuser leurs résultats auprès d'un vaste auditoire non universitaire? Dans quels aspects ont-ils réussi ou échoué à le faire? De quels types d'individus l'auditoire était-il constitué? Quel a été l'effet de la	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fourchette de types d'auditoires par aspect du programme</li> <li>▪ Nature des relations entre le programme et le type d'auditoire</li> <li>▪ Portée de la diffusion par aspect du programme</li> </ul>	Examen des rapports de recherche finaux	Étapes 2 et 3
			Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC	Étapes 2 et 3

Éléments à évaluer	Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources de données / Méthodes	Étape
	<p>mobilisation des connaissances?</p> <p>b) Dans quelle mesure le CRSH a-t-il réussi à faire de même? Dans quels aspects a-t-il réussi ou échoué à le faire?</p> <p>c) Les partenariats et les liens établis dans le cadre de l'INÉ ont-ils eu une incidence sur les résultats de la mobilisation? Quelle a été cette incidence? Quels types de partenariats ou de liens ont eu la plus grande incidence/le moins d'effets?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Points de vue des partenaires et des utilisateurs des résultats de recherche sur la pertinence, la qualité et les effets des produits</li> <li>Preuve de l'incidence des partenariats et des liens sur la diffusion des résultats</li> <li>Points de vue des partenaires potentiels extérieurs au réseau déjà établi</li> </ul>	<p>Rapports de recherche finaux</p> <p>Sondage réalisé auprès des organismes partenaires non universitaires</p> <p>Études de cas</p> <p>Sondage réalisé auprès des candidats non retenus</p>	<p>Étapes 2 et 3</p> <p>Étape 3</p> <p>Étape 2</p>
C4. Réserve plus importante de personnel hautement qualifié en matière de recherche et des enjeux de l'INÉ	a) Dans quelle mesure l'INÉ a-t-elle contribué à augmenter la capacité de recherche canadienne/la réserve de personnel hautement qualifié dans les secteurs liés aux enjeux de la nouvelle économie, à l'éducation, à l'apprentissage continu, à la gestion et à l'entrepreneuriat?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Preuve des résultats découlant de la formation et du mentorat d'étudiants et de personnel hautement qualifié (et des autres types de participants à la recherche) dans le cadre des projets de recherche</li> <li>Exemples d'étudiants et d'autres personnes obtenant des postes liés à la nouvelle économie en recherche ou en politique</li> <li>Étudiants étant d'avis que leur expérience se comparait favorablement à celle de leurs pairs grâce à leur participation aux activités financées dans le cadre de l'INÉ</li> </ul>	<p>Examen des rapports de recherche finaux</p> <p>Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux</p> <p>Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC</p> <p>Sondage réalisé auprès des organismes partenaires non universitaires</p> <p>Études de cas</p> <p>Sondage réalisé auprès des candidats non retenus</p>	<p>Étapes 2 et 3</p> <p>Étapes 2 et 3</p> <p>Étape 3</p> <p>Étape 2</p>
C5. Preuve d'impact différentiel du programme de l'INÉ	a) Quel a été l'effet du financement de l'INÉ sur la recherche de l'INÉ et la capacité de recherche canadienne?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de projets non retenus pour le financement qui n'ont tout simplement pas été entrepris ou qui l'ont été à plus petite échelle ou différemment</li> <li>Proportion des projets financés qui auraient pu être entrepris sans le financement de l'INÉ</li> <li>Degré selon lequel les ressources en recherche (personnel, dégagement) ont été redirigées vers les dossiers d'intérêt de l'INÉ</li> </ul>	<p>Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux</p> <p>Sondage réalisé auprès des chercheurs principaux des IRC</p> <p>Sondage réalisé auprès des candidats non retenus</p>	<p>Étapes 2 et 3</p> <p>Étape 2</p>

Éléments à évaluer	Questions de l'évaluation	Indicateurs	Sources de données / Méthodes	Étape
C6. Résultats inattendus découlant de l'INÉ	a) L'INÉ a-t-elle suscité des résultats ou des conséquences inattendus? Lesquels?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comparaison des résultats prévus et réels, y compris les éléments de l'INÉ qui ont suscité des résultats inattendus</li> <li>▪ Points de vue des intervenants clés</li> <li>▪ Points de vue des chercheurs principaux, des partenaires et des utilisateurs des résultats de recherche</li> </ul>	Toutes les sources	Étapes 2 et 3
<b>D. PERTINENCE</b>				
D1. Pertinence du modèle et des thèmes de l'INÉ, relativement à la rentabilité et aux solutions de rechange	<p>a) Existe-t-il un besoin continu pour la recherche sur la nouvelle économie? Sur les quatre thèmes? Quels thèmes sont les plus/moins essentiels pour comprendre la nouvelle économie?</p> <p>b) Existe-t-il un besoin continu pour la recherche thématique utilisant un modèle analogue à l'INÉ? Quels sont les plus grands besoins dans le secteur?</p> <p>c) Étant donné les solutions de rechange, l'INÉ était-elle le meilleur moyen relativement aux fonds attribués? Dans quelle mesure le modèle de conception et de prestation du programme de l'INÉ a-t-il contribué à la réussite de la mise en œuvre? Des résultats généraux du programme?</p> <p>d) Les résultats justifiaient-ils les coûts associés au programme, dans l'ensemble ou par aspect?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Points de vue des intervenants clés du CRSH sur la réussite du modèle de recherche thématique</li> <li>▪ Preuve que les divers mécanismes de financement de l'INÉ ont permis d'optimiser les ressources</li> <li>▪ Points de vue des intervenants clés sur la valeur ajoutée du modèle de l'INÉ comparativement aux programmes réguliers du CRSH</li> <li>▪ Points de vue des chercheurs sur la manière dont les mécanismes de financement de l'INÉ différaient de ceux des programmes équivalents à l'INÉ</li> <li>▪ Analyse des résultats de tous les projets d'études</li> </ul>	Entrevues auprès d'intervenants clés	Étapes 2 et 3

## ANNEXE C : PRIX ET EXCELLENCE EN RECHERCHE

Titre de la demande	Prix ou excellence en recherche	Auteur et extrait
<b>Initiatives de recherche concertée de l'INÉ</b>		
The changing nature of work and lifelong learning in the New Economy: national and case study perspectives	2007 Author of the Year Award, National Association of Housing Cooperatives	Schugurensky, D.; Mündel, K.; Duguid, F. (2006). <i>Learning from each other: housing cooperative members? acquisition of skills, knowledge, attitudes, &amp; values</i> , Cooperative Housing Journal (CHJ).
Globalization, technological revolutions and education	Le Prix commémoratif Doug Purvis 2007, en économie	Boudarbat, B.; Lemieux, T.; Riddell, W.C. (2006). <i>Recent Trends in Wage Inequality and the Wage Structure in Canada</i> , Dimensions of Inequality in Canada.
Beyond best practice: research-based innovation in learning and knowledge work	Outstanding Manuscript of the Year Award présenté par l'Association for Educational Communication and Technology (AECT)-Division of Instructional Development	Zhang, J.; Scardamalia, M.; Lamon, M.; Messina, R.; Reeve, R. (2007). <i>Socio-cognitive dynamics of knowledge building in the work of nine- and ten-year-olds</i> , Educational Technology Research and Development.
On the identity trail: understanding the importance and impact of anonymity and authentication in a networked society	International Award for Excellence in the area of technology, knowledge and society, The International Journal of Technology, Knowledge and Society	Matheson, D. (2007). <i>Virtue and Informational Privacy</i> , The International Journal of Technology, Knowledge and Society.
On the identity trail: understanding the importance and impact of anonymity and authentication in a networked society	2004 Leonardo Award of Excellence, MIT Press	Mann, S. (2003) <i>Existential Technology: Wearable Computing Is Not the Real Issue</i> , Leonardo
<b>Titre de la demande</b>		
<b>Prix ou excellence en recherche</b>		
<b>Auteur et extrait</b>		
<b>Alliances de recherche de l'INÉ</b>		
A university-union research alliance on socially responsible investment of pension funds in the New Economy	Présélectionné pour le Prix Donald-Smiley présenté par l'Association canadienne de science politique pour le meilleur livre sur un sujet traitant de la politique ou du gouvernement au Canada	Carmichael, I. (2005). University of Toronto Press, <i>Pension power. Unions, pension funds and social investment in Canada</i> .
Alberta SuperNet Research Alliance	Finaliste pour l'International Award for Excellence in the area of technology, knowledge and society (l'un des dix articles les plus forts cotés découlant du processus d'appréciation)	Williams, A.; Langford, C.; Hall, S. (2007). <i>The Alberta SuperNet: What does it mean to rural business communities?</i> , The International Journal of Technology, Knowledge and Society.
Harnessing the Web-Interaction Cycle for Canadian Competitiveness	Mis en candidature pour le meilleur article	Price, Bob; Messinger, Paul R. (2005). <i>Optimal Recommendation Sets: Covering Uncertainty over User Preferences</i> , American Association of Artificial Intelligence Proceedings.
Gouvernance, juricomptabilité et création de valeur - Governance, Forensic Accounting and Value Creation	Lauréat en 2006 du concours d'études de cas de l'Association canadienne des professeurs de comptabilité	Martel, Louise; Paul, Diane; avec la collaboration de Valérie Ménard (2006). <i>Mythco Pharma inc. (cas 33 pages et notes pédagogiques 59 pages)</i> , Revue internationale de cas en gestion.

Titre de la demande	Prix ou excellence en recherche	Auteur et extrait
Harnessing the Web-Interaction Cycle for Canadian Competitiveness	Retenu comme article de fonds pour un numéro spécial	Messinger, Paul R.; Li, Jin; Stroulia, Eleni; Galletta, Dennis; Ge, Xin; Choi, Sungchul (2007). <i>Seven Challenges to Combining Human and Automated Service</i> , Canadian Journal of Administrative Sciences.
Gouvernance, juricomptabilité et création de valeur - Governance, Forensic Accounting and Value Creation	Prix du meilleur cas publié dans la Revue internationale de cas en gestion	Morin, Danielle. (2003). Corporation Cinar - Partie I <i>L'ascension. Étude de cas - énoncé (32 pages) et notes pédagogiques (13 pages)</i> , Revue internationale de cas en gestion du Centre de cas HEC Montréal
Alberta SuperNet Research Alliance	Best Paper Award	Cumming, D.J., Johan, S.A. (2007). <i>The Internet and Regional Economic Development</i> , Academy of Management Best Papers Proceedings.
Titre de la demande	Prix ou excellence en recherche	Auteur et extrait
<b>Subventions de recherche de l'INÉ</b>		
Mining the web for business intelligence through link structure analysis	Best Paper Award in Applied Bibliometrics at the 10th International Conference of the International Society for Scientometrics and Informetrics	Vaughan, L.; You, J. (2006). <i>Comparing business competition positions based on Web co-link data: The global market vs. the Chinese market</i> , Scientometrics.
Models of asset and derivative pricing for portfolio management and risk management	STOXX Award	Peter Christoffersen, Steve Heston, Kris Jacobs (2006). <i>A Dynamic Model of Option Skewness</i> , Journal of Econometrics.
Modern manufacturing in the automobile industry: customization, integration, and flexibility	Article sollicité	Van Biesebroeck, J. (2006). <i>The cost of flexibility</i> , Assembly Automation.
Examining legal and policy challenges presented by the taxation of electronic commerce	Présélectionné pour le Prix Purvis pour un travail de qualité exceptionnelle consacré à la politique économique canadienne; critique favorable au Canada (y compris de la Literary Review of Canada), aux États-Unis et au Japon	Cockfield, Arthur (2005). <i>NAFTA Tax Law and Policy: Resolving the Clash between Economic and Sovereignty Concerns</i> (University of Toronto Press).
The effect of the internet on capital formation	Concours d'essai juridique – Association canadienne des professeurs de droit	Anand, A. (2003). <i>The Efficiency of Direct Public Offerings</i> , Journal of Small and Emerging Business Law.
The nature and evolution of large-small firm partnerships	Publié dans Academy of Management 2006 Best Paper Proceedings	Dalziel, M. <i>The seller's perspective on acquisition success</i> , Journal of Engineering and Technology Management.
Politiques d'orientation professionnelle dans l'économie du savoir : incitatifs clés pour faire de l'apprentissage continu, une réalité pour tous	Prix de l'Ordre des conseillers en orientation du Québec	Riverin-Simard, Danielle; Simard, Yanik (2005). <i>Vers un modèle de participation continue: la place centrale de l'orientation professionnelle</i> .
Restructuring, work, health and well-being of municipal employees	Mis en candidature en 2007 pour le SAGE Prize for Innovation and/or Excellence	McDonough, P. (2006). <i>Habitus and the Practice of Public Service</i> , Work, Employment and Society.
Leadership and organizational learning in the New Economy	Mis en candidature pour le meilleur article lors de la Strategic Management Conference	Dutta, D.; Crossan, M. <i>Reconceptualizing Hypercompetition: Unraveling the Puzzle</i> .
Navigating knowledge boundaries between formal education and workplace	Mouton d'Or: Best Paper in 2005 in journal	Hoffmann, M.H.G., & Roth, W.-M. (2005). <i>What you should know to survive in knowledge societies. On a semiotic understanding of ?knowledge?</i> , Semiotica.



Titre de la demande	Prix ou excellence en recherche	Auteur et extrait
Institutional theory & the adoption of technology	Literati Club Award for Excellence (2004)	Tingling, P.; Parent, M.; Wade, M. (2003). <i>Extending the capabilities of internet-based research: lessons from the field</i> , Internet Research: Electronic Networking Applications and Policy
Navigating knowledge boundaries between formal education and workplace	Emerald Literati Award for Best Paper in journal in 2005	Lee, Y. J., & Roth, W.-M. (2005). <i>The (unlikely) trajectory of learning in a salmon hatchery</i> , Journal of Workplace Learning.
Women's economic progress in the New Economy: gender role attitudes, hours of work and family structure	Le Prix commémoratif Doug Purvis	Nicole M. Fortin and Tammy Schirle (2006). <i>Gender Dimensions of Changes in Earnings Inequality in Canada</i> , Dimensions of Inequality in Canada.
Managing e-loyalty through experience design	Best Paper Award, International Applied Business Research Conference	Cyr, Dianne; Trevor-Smith, Haizley (2004). <i>Localization of Web Design: An Empirical Comparison of German, Japanese, and U.S. Website Characteristics</i> , Journal of the American Society for Information Science and Technology.
Managing e-loyalty through experience design	Best Paper Award, International Applied Business Research Conference	Cyr, Dianne; Lew, Richard (2003). <i>The Localization Industry: A Profile of DNA Media</i> , International Business and Economics Journal.
Managing e-loyalty through experience design	Best Paper Award, European Applied Research Conference	Cyr, D., Head, M.; Ivanov, A. (2006). <i>Exploring Website Design and Mobility for Culture, Age, and Gender</i> , International Journal of Human Computer Studies.
Titre de la demande	Prix ou excellence en recherche	Auteur et extrait
<b>Initiative conjointe : Initiative de recherche en éducation CSCE-CRSH</b>		
The Transition from High School to Post-Secondary Education: The Role of Cooperative Education	Pris en considération pour le prix Ralph W. Tyler décerné à des travaux de recherche exceptionnels et émérites dans le domaine de l'alternance travail-études et des stages	Drysdale, Maureen; Goyder, John; Nosko, Amanda; Easton, Mark; Frank, Kristyn; Rowe, Patricia (2007). <i>The role of co-op in the transition from high school to post-secondary education</i> , Journal of Cooperative Education and Internships.
Students at risk for academic difficulties: Transition to junior high	Article retenu	Beran, T. <i>School achievement consequences of school bullying</i> , in press.
Titre de la demande	Prix ou excellence en recherche	Auteur et extrait
<b>Subventions de sensibilisation du public de l'INÉ</b>		
Changing Higher Education Practices in Communication and Information Technologies	Prix Alan Blizzard, Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur	Justice, Christopher, Wayne Warry, Carl Cuneo, Sue Inglis, Stefania Miller, James Rice, Sheila Sammon (2002). <i>Grammar for Inquiry: Linking Goals and Methods in a Collaboratively Taught Social Sciences Inquiry Course</i> , article ayant obtenu le Prix Alan Blizzard, publié dans un numéro spécial de la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur.